



ème

# République

## MAGAZINE

**CENTRAFRICAIN  
DES GRANDES REALISATIONS**



**Pr. Faustin Archange  
TOUADERA**

Président de la République Centrafricaine

# BÂTIR ENSEMBLE

UNE NOUVELLE RÉPUBLIQUE QUI GAGNE

©Mars 2025

2ème Édition

## 7ème République : Des grands projets pour transformer la RCA

*Dans le cadre de sa vision consistant à bâtir un pays où il fait bon vivre, le Président de la République, Chef de l'Etat le Professeur Faustin Archange TOUADERA, en sa qualité d'homme d'actions concrètes, a décidé de lancer de grands projets de développement destinés à transformer la République centrafricaine d'en faire un « Etat de Droit plus inclusif axé sur les principes de Bonne gouvernance ».*

Dans cette optique, le 9ème anniversaire de l'accession au pouvoir du Président de la République, Chef de l'Etat, le Pr. Faustin Archange TOUADERA, est célébré le 30 mars de chaque année. Il ne s'agit pas seulement de fêter un anniversaire, mais aussi de célébrer les améliorationsvenues dans le pays depuis l'accession au pouvoir du Pr. Faustin Archange TOUADERA, un bilan hors du commun, démontré par des actions concrètes au bénéfice du peuple centrafricain.

Grâce à la détermination du Président TOUADERA et de son Gouvernement, la République centrafricaine a retrouvé sa dignité et sa souveraineté sur la scène internationale, à travers une diplomatie active et dynamique. Il s'agit avant tout de faire un choix politique guidé par une rupture avec les pratiques du passé. Il faut aussi changer de paradigme, car l'environnement géopolitique et géostratégique a ouvert la voie à la diversification de la coopération avec toutes les nations du monde. Aujourd'hui, le Gouvernement priviliege un partenariat gagnant-gagnant tout en respectant la souveraineté nationale.

Le deuxième mandat présidentiel a mis en exergue les actions marquantes, à savoir la levée par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, de l'embargo sur les armes vers la République centrafricaine (30 juillet 2024) et l'embargo relatif à l'exportation du diamant cen-



SE Maxime BALALOU, Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement

trafrique par le processus de Kimberley (15 novembre 2024).

Actuellement, les grands projets des infrastructures routières ont littéralement transformé les grandes artères de Bangui la capitale. Les travaux de bitumage en enrobé ont rendus carrossables les

Chef de l'Etat. Cette émergence que le peuple souverain attend se traduit par de nombreuses transformations dans tous les domaines.

La nouvelle Constitution adoptée le 30 août 2023 annonce la 7<sup>e</sup> République et engendre une vision politique qui va permettre de renforcer l'autorité de l'Etat, de ses institutions et d'implémenter des politiques publiques efficaces et partant, de répondre aux attentes du peuple centrafricain qui aspire à une vie paisible et au développement durable.

### Une souveraineté retrouvée, pas avec une baguette magique

avenues et certaines rues principales de la capitale, réalisations très appréciées des usagers. Le processus de transformation est toujours en cours et augure de belles perspectives socio-économiques.

La marche vers l'émergence est amorcée de toute évidence par le

Les Lettres de mission issues de la vision du Président de la République ont permis au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, M. Félix MOLOUA, de définir en amont les programmes de chaque Département ministériel.

Ce magazine dédié à la commémoration de l'An 9 du Professeur

Faustin Archange TOUADERA, Il est vrai que tout n'est pas parfait. Président de la République, Chef d'Etat, mais on ne peut pas manquer de noter que l'accession du Pr. Faustin Archange TOUADERA et des entreprises parapubliques. au pouvoir apporte une lueur Il est conçu pour donner aux lecteurs l'opportunité d'apprécier les progrès notables réalisés dans le but de servir le bien-être du peuple centrafricain.

**Maxime BALALOU,**  
**Ministre de la Communication,**  
**et des Médias,**  
**Porte-parole du Gouvernement**



# Discours sur l'état de la Nation : cap sur l'émergence 2050

*Après une année d'exercice sous le régime de la 7ème République, le Président Faustin Archange TOUADERA a saisi l'occasion lors du discours sur l'état de la Nation, le 28 décembre 2024 à l'Assemblée Nationale, pour exposer devant le Peuple, la vision ayant sous-tendu la nouvelle Constitution promulgué le 30 juillet 2023 ainsi que les perspectives et opportunités qui se présentent aux principaux secteurs d'activités.*

**P**our le chef de l'Etat, la formulation de cette vision s'inscrit dans la droite ligne du travail acharné abattu sans relâche durant tout son premier mandat (2016-2021) afin de sortir la République Centrafricaine de l'anarchie dans laquelle l'avaient plongé deux décennies de crises militaro-politiques.

C'est la raison pour laquelle, désireux de faire mesurer le chemin parcouru, il a tenu à dépeindre d'entrée de jeu, à titre de rappel, la situation jugée calamiteuse dans laquelle se trouvait son pays au moment où le pouvoir lui échoyait, le 30 mars 2016.

« *J'ai hérité d'un pays qui était au bord du gouffre* », a d'emblée affirmé Faustin Archange TOUADERA, ajoutant que sur le plan sécuritaire, le pays était qualifié par certains observateurs « *d'Etat failli* » ou d'état « *pré génocide* ». Il s'est employé ensuite à caractériser l'héritage reçu dans chacun des principaux domaines de la vie publique, à savoir la sécurité, la politique, l'économie et le social.

Au plan sécuritaire, « *Plus de 80% du territoire était occupé par des bandes armées, dont les leaders étaient composés, en majorité, de mercenaires étrangers, sans foi ni loi, qui agitaient en permanence la menace de partition du pays* », et « *le pays traversait les moments les plus tristes de son histoire, sous le regard impuissant de son Armée dont la chaîne de commandement s'était effondrée* », a relevé le chef de l'Etat.

Au plan politique, a-t-il souligné, « *Les faiblesses institutionnelles ainsi engendrées ont exacerbé les tensions*



SE Pr Faustin Archange TOUADERA, Président de la République de la RCA

*et entravé les capacités de l'Etat à répondre efficacement aux aspirations légitimes du peuple* », le tout « *dans un environnement politique stérile, marqué par un héritage dévastateur de pratiques et de mœurs politiques qui ont trop souvent privilégié la division, l'instabilité, le népotisme, le régionalisme, la corruption, au détriment de l'intérêt général* ».

*« Au plan social, l'enrôlement forcé des jeunes dans les groupes armés, les traumatismes psychologiques des survivants des violences sexuelles et sexistes et des enfants liés aux conflits, ont entraîné la détérioration de l'équilibre social avec, entre autres conséquences, les exclusions de tout genre, l'instabilité dans les noyaux conjugaux »*, a déploré le chef de l'Etat, avant de souligner que « *sur le plan économique, le pays avait connu une forte chute du PIB de 36 % en 2013.* », et de prendre à témoignage ses compatriotes, qui ont, avec lui, « *assisté, médusés, à la destruction du tissu économique, à la prédateur et aux pillages des ressources minières et fauniques du pays, aux détournements des biens publics et à la prévarication, à la déstructuration des sec-*

Tous ces méfaits, auxquels il convient d'ajouter les effets de deux embargos sur les armes et sur les diamants, imposés respectivement par le Conseil de Sécurité de l'ONU et le Processus de Kimberley, ont « *aggravé le déficit d'énergie, de l'eau potable et de l'assainissement qui ont eu des conséquences directes sur les conditions de vie de la population, particulièrement dans le développement du capital humain* », a expliqué le président de la République.

C'est donc dans l'objectif de rebâtir l'Etat sur le champ de ruines ainsi décrit, que Faustin Archange TOUADERA a indiqué avoir donné les grandes orientations stratégiques, traduites dans le Plan National de relèvement (RPCA), dont il s'est employé au fil du discours sur l'Etat de la Nation à passer en revue les réalisations dans les principaux domaines d'intervention de ses gouvernements successifs.

## Sécurité : modernisation en marche pour les forces de défense et de sécurité

Au regard des menaces pesant sur la Nation centrafricaine en 2016, il n'y a rien d'étonnant à voir la restauration de la sécurité et la refondation de l'Armée figurer en tête de liste des priorités du Président TOUADERA dès son accession à la magistrature suprême de l'Etat.

Evaluant les résultats obtenus, ce dernier a indiqué dans son tout premier discours sur l'Etat de la Nation que les Centrafricains pouvaient désormais « *être fiers de disposer d'une Armée, d'une Gendarmerie et d'une Police nationales professionnelles, républicaines, respectueuses du Droit International Humanitaire dont l'inébranlable détermination à protéger la Nation et la démocratie chèrement acquise n'est plus à démontrer* ».

Pour atteindre cet objectif, a-t-il expliqué, « *il nous fallait un cadre de coordination et de concertation clair, efficace et transparent, chargé d'appuyer le processus de consolidation de la paix à plus long terme, de contribuer à la restauration de l'autorité de l'Etat, de permettre la relance économique et réduire la pauvreté* ».

D'où la création, à la Présidence de la République, d'une Coordination des Programmes de Désarmement Dé-mobilisation Réinsertion Rapatriement (DDRR), de la Réforme du Sec-teur de la Sécurité (RSS) et de la Réconciliation Nationale (RN).

C'est le travail de cette coordination et les exhortations du Président de la République qui ont fini par persuader les responsables des groupes politico-militaires d'adhérer à cette vision qualifiée de « *DDRR de la dernière chance* ». Il en est de même en ce qui concerne l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR-RCA), signée le 6 février 2019 avec les 14 groupes armés, puis la Feuille de route conjointe de Luanda, en ce qui concerne les groupes re-belles de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC).

Au-delà de ces actions, le chef de l'Etat a mis un accent particulier sur

le renforcement des forces de défense et de sécurité en soulignant que « *dans le domaine de la reconstruction de l'Armée, nous sommes passés d'un effectif théorique de 7.000 militaires en 2016 à 23.000 aujourd'hui* », tandis que « *Des infrastructures militaires ont été construites ou réhabilitées et la chaîne de commandement rétablie par la réorganisation de l'Etat-Major des Armées, la création de sept (7) Zones de Défense et leur Etat-major, de 13 Bataillons d'Infanterie Territoriale, de deux Bataillons d'Intervention Rapide et d'un Groupement Spécial de Protection Républicaine* ». Tout cela s'inscrit, a-t-il expliqué, dans la vision d'une armée de garnison dotée d'une

population et d'envisager sa modernisation avec, notamment, la construction d'un Hôpital de la Police et l'ins-tallation d'un laboratoire d'analyse des données numériques.

## Vers l'édification d'une Justice forte, indépendante, impartiale et proche des justiciables

« *Aujourd'hui, on note une amélioration dans le fonctionnement du service public de la Justice* ». Ainsi parle, dans son discours sur l'Etat de la Nation, le Pr Faustin Archange TOUADERA, pour qui « *Construire la République Centrafricaine, c'est aussi œuvrer pour une justice forte, indépendante, impartiale et proche des justiciables* ».

### En sécurité, la modernisation des forces de défense et de sécurité est en marche

base logistique déjà construite au PK 22, sur la route de Damara, et dont la professionnalisation et l'opérationnalisation conduirait à rouvrir l'Ecole Militaire des Enfants de Troupe (EMET) et à poursuivre la réhabilita-tion des casernes.

Quant aux forces de sécurité intérieure (gendarmerie et police) chargées de la restauration de l'autorité de l'Etat, Faustin Archange TOUADERA a relevé pour s'en féliciter que la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité et la Stratégie Nationale de la RSS a permis d'avoir « *un effectif de 4.600 gendarmes aujourd'hui, contre 2.500 en 2016* », ce qui a permis de créer plusieurs nou-velles unités et d'envisager la réhabili-tation de 24 Brigades ainsi que 12 Unités en vue d'assurer le maillage territorial du pays.

Il en est de même pour la Police nationale dont l'effectif initial de 1.474 en 2016 a été porté à 4.308 agents en 2024, grâce à des recrutements suc-cessifs, qui ont rendu possible la création de nouvelles unités ainsi que de Commissariats spéciaux pour lesquels plusieurs infrastructures ont été construites ou réhabilitées dans le but de rapprocher la Police de la po-

Or, 8 années plus tôt, a-t-il relevé, « *les assassinats et tentatives d'assassinat des acteurs judiciaires, notamment des Magistrats, par les bandes armées, avaient entraîné, entre autres, la fragilité et la désorganisation de l'appareil judiciaire avec comme corol-laire le règne de l'impunité et le re-cours à la justice privée* ».

Afin de remédier à cette situation, « *de 2016 à 2023, sept (7) Palais de Justice ont été réhabilités ou construits, 80 Magistrats, 64 Greffiers, 295 Ad-ministrateurs pénitentiaires ont été recrutés et formés* », tandis que « *trois (3) Tribunaux Militaires ont été créés à Bouar, Berberati et Bambari* », permettant d'intensifier « *la lutte contre l'impunité à travers la tenue régulière des sessions criminelles par les Cours d'Appel et la Cour Pénale Spéciale, ainsi que des audiences cor-rectionnelles par les Tribunaux Cor-rectionnels et les juridictions militaires* », ce qui présente l'avantage « *d'éviter les longues détentions pré-ventives qui portent gravement at-teinte aux droits des justiciables* ».

Selon Faustin Archange TOUADERA, « *Les dernières sanctions de ra-diation et d'abaissement d'échelons prises contre certains Magistrats inaugurent notre ferme volonté de débarrasser la justice des brebis ga-leuses et de mettre fin à l'impunité qui conforte les auteurs de crimes et produit un effet négatif sur la société*

».

Mais, le chef de l'Etat s'est dit déterminé à œuvrer pour l'indépendance réelle de la justice, l'accès de tous à la justice ainsi que l'amélioration des conditions de travail des acteurs judiciaires.

## Economie et finances publiques : Le gouvernement sur la bonne voie

A l'entame du mandat que le Pr Faustin Archange TOUADERA se voit confier par les Centrafricains à la tête de leur pays, la mission de redressement de l'économie et des finances qui lui incombe s'apparente à l'un des douze travaux d'hercule.

La situation économique, rappelle-t-il dans son premier discours sur l'état de la Nation, était marquée par une forte chute du PIB de 36% en 2013, année où éclate le conflit, en raison de la destruction du tissu économique, à la prédatation et aux pillages des ressources minières et fauniques du pays ainsi qu'à la déstructuration des secteurs productifs et à la dégradation des indicateurs de gouvernance.

Mais le Chef de l'Etat s'est réjoui de ce que le pays se soit montré résilient en matière d'économie et des finances publiques, ce qui a permis d'enregistrer en 2024 un taux de croissance du PIB établi à 1,4%, contre 1% l'année précédente.

Pour en arriver là, a-t-il expliqué, il a fallu ouvrir d'importants chantiers, à l'exemple de la reconstruction de l'aéroport de Bangui M'Poko, de la stabilisation de l'approvisionnement en produits pétroliers et de l'augmentation de la capacité énergétique du pays.

Les résultats obtenus de ces grands travaux devraient permettre d'atteindre un taux de croissance de 2,9%, a indiqué le Président TOUADERA, qui s'est par ailleurs réjoui de ce que les actions du Gouvernement, combinées à la politique monétaire prudente de la Banque Centrale aient permis de contenir l'inflation dans la proportion de 4,1%.

Il a néanmoins indiqué avoir instruit



le Gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des solutions déjà identifiées afin de limiter l'impact de l'inflation importée et les coûts élevés de la chaîne logistique pour que la projection du taux d'inflation à 3,4% en 2025 soit améliorée et que le pouvoir d'achat des Centrafricains puisse être rehaussé.

Satisfait des réformes courageuses mises en œuvre depuis deux années qui ont permis d'augmenter de manière continue les recettes intérieures de l'Etat lesquelles passent de 84 milliards de FCFA en 2016 à plus de 142 milliards aujourd'hui conduisant à un réengagement du FMI en avril 2023 à travers son outil de Facilité Elargie de Crédit (FEC), le Président TOUADERA a confirmé le maintien du cap de l'assainissement des finances publiques défini en 2016.

Malgré ces résultats, le gouvernement doit faire face à quelques défis. Afin de répondre aux aspirations des Centrafricains et réduire la dépendance du pays à l'aide internationale, il est nécessaire d'améliorer la capacité de l'administration financière à collecter davantage de ressources intérieures.

A cet effet, les Membres du Gouvernement sont invités à travailler en synergie afin de parvenir à la rationalisation des dépenses publiques, à la mise en œuvre d'une politique d'endettement prudente, à la lutte sans merci contre la corruption et les détournements des deniers publics, à la finalisation de la réforme budgétaire avec le passage au Budget Programme.

*« Ces différents chantiers devraient permettre à court terme de corriger*

*les déséquilibres budgétaires observés en 2024 et d'assainir durablement la gestion de nos finances publiques », a déclaré le Professeur Faustin Archange TOUADERA.*

En matière d'énergie, le chef de l'Etat a déploré la faible production due à l'absence d'une politique rigoureuse pendant quarante ans, avant de mentionner la construction de deux champs solaires produisant respectivement 15 et 25 mégawatts, ce qui permet d'approcher la satisfaction des besoins de la ville de Bangui évalués à 150 mégawatts.

Quant aux hydrocarbures, le discours relève une amélioration de la distribution de carburants grâce à la construction à Kolongo, près de Bangui, de deux nouveaux bacs de stockage de 5 500 m<sup>3</sup> chacun et d'un dépôt pétrolier à l'aéroport international de Bangui, ainsi que l'implantation de 12 nouvelles stations-services à Bangui et la réouverture de cinq autres en province.

S'agissant de la fourniture d'eau potable, il ressort du discours que la capacité de production de la Société de distribution d'eau en Centrafrique (SODECA) est passée de 1 500 en 2016 à 2 250 m<sup>3</sup>/h suite à la construction de nouvelles stations de pompage sur le fleuve Oubangui pour la capitale Bangui ainsi que la réalisation de 3 500 forages et la réhabilitation de 2 847 autres en milieu rural, ce qui a porté le taux d'accès à l'eau potable de 32% en 2016 à 47% en 2023, soit 1 200 000 personnes.

Abordant le secteur minier, le Président TOUADERA s'est réjoui de ce que, malgré l'embargo imposé par le processus de Kimberley, la production du diamant soit passée de 12.641,05 carats en 2016 à 107.857,2 carats en 2023, permettant d'engranger 355.960.368 FCFA de taxes contre 29.852.987 FCFA en 2016. Idem pour la production d'or qui est passée de 32.934,78 grammes en 2016 à 1.743.945,17 grammes en 2023. Pour le pétrole, le président de la République a

indiqué que le nouveau découpage des blocs pétroliers a permis de passer de 5 à 13 blocs en 2023, permettant à l'Etat de percevoir des taxes superficiaires de 159.816.000 F CFA par an, soit 1.127.528.000 FCFA de 2016 à 2023.

Selon le chef de l'Etat, les effets combinés du nouveau Code minier, des mercuriales de diamant et d'or ainsi que la levée totale de l'embargo sur le diamant et l'intensification de la lutte contre la fraude et la contrebande devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats.

### Forêt

Dans le domaine des Forêts, l'introduction de la délivrance de quittus sur tous les bois destinés à l'exportation ont permis la perception de 37 milliards de FCFA de taxes.

### En matière agricole,

les résultats relevés par le chef de l'Etat sont la création des groupements en coopératives agricoles de Boda, Bouar et Mbaïki, l'aménagement, la réhabilitation et la construction des infrastructures agricoles dans les zones de production à Bambari, à Pendi, à Ngoulinga et Boukoïko, l'acquisition des machines agricoles qui ont permis le défrichage de plus de 3000 hectares et la relance des filières coton, cacao et café.

**En matière d'élevage et de santé animale**, les nombreuses réalisations retenues par le président TOUADÉRA sont entre autres la réhabilitation et la construction des abattoirs hygiéniques de Berberati, Mobaye, Bambari et des aires d'abattage de Ndélé, Kaga-Bandoro et Bria, la construction d'une station piscicole à Landja et la construction de la pharmacie vétérinaire de Boubouï 2.

Le chef de l'Etat a également souligné un des nombreux défis qui entrent cette activité, à savoir la transhumance armée « à l'origine de sempiternels conflits entre agriculteurs et éleveurs ». D'où la nécessité de sensibiliser les éleveurs au respect de la réglementation en matière de transhumance « et à ne pas céder aux manipulations des fauteurs de trouble, car la République Centrafricaine est une terre d'accueil où il fait

bon vivre ».

S'agissant de la **promotion des arts et de la culture**, le discours sur l'Etat de la Nation retient comme réalisations la création d'un ensemble artistique national et un centre national de la cinématographie, sans compter l'adoption de la loi portant Droit d'auteur et Droits voisins ainsi que la loi portant création du Bureau Centrafricain du Droit d'Auteur et des Droits Voisins (BUCADA).

Il note également la réhabilitation de 5 sites d'accueil touristique, en provinces, à savoir Doli Lodge à Bayanga, le bâtiment des 100 Villas à Mongoumba, l'hôtel des Chutes de Boali, les infrastructures du Lac des crocodiles sur la route de Boali et l'hôtel de tourisme à Bambari.

Amorçant la conclusion de son discours sur l'Etat de la Nation, le Pr TOUADERA a indiqué avoir trouvé, à son arrivée à la tête de l'Etat, « **un secteur social dévasté** ».

Mais, préférant insister sur les réalisations à l'actif de son gouvernement, il a relevé que dans le domaine de la **santé**, la RCA détient l'un des meilleurs taux de couverture vaccinale en Afrique, ce qui lui a valu le satisfeut du Comité de haut niveau sur la vaccination contre le Covid-19 ainsi que le titre de « Champion de la Vaccination ». Cette performance se justifie d'après lui par les nombreuses réformes et investissements engagés par le gouvernement, permettant la réhabilitation ou la construction, entre autres, de plus de 365 structures sanitaires, un hôpital de prise en charge des endémies d'une capacité d'accueil de 350 lits, un Centre National d'Hémodialyse. Quant aux ressources humaines, le chef de l'Etat a indiqué que le nombre de médecins exerçant dans les provinces et zones rurales reculées est passé de 204 en 2016 à 419 en 2024. Notant, pour s'en réjouir, que le taux de mortalité infantile qui était de 138 décès pour 1000 naissances en 2016 est tombé à 99 décès pour 1000 naissances vivantes en 2024, il a néanmoins déclaré la mortalité maternelle une urgence nationale, avant d'annoncer la création de 5 Ecoles Régionales de forma-

tion du personnel paramédical à raison d'une école par Région ainsi que le déploiement d'au moins 10.000 agents de santé communautaire et l'accélération de la modernisation de l'infrastructure sanitaire et du plateau technique, sans oublier la construction d'un hôpital polyvalent de 250 lits et l'ouverture d'un centre moderne de cardiologie.

### Education

Abordant son domaine d'expertise, à savoir l'éducation, le Professeur TOUADERA a d'abord posé que celle-ci ne « **constitue pas seulement un droit inaliénable** », mais également un facteur de paix, de cohésion sociale et de stabilité du pays. On, a-t-il relevé en guise d'exemple, en 2016, il n'y avait que deux centres de formation professionnelle et technique non opérationnels contre 12 aujourd'hui.

En termes d'actions dans l'ensemble du secteur de l'éducation, il a souligné l'acquisition de 22 460 manuels scolaires pour le préscolaire, l'intégration du sango comme seconde langue d'enseignement, l'édition de 130.300 manuels en mathématiques, français, sciences physiques, sciences vivantes et anglais pour le Collège et l'arrimage de tous les établissements universitaires au système LMD (Licence Master Doctorat) ainsi que la création de 5 Ecoles doctorales dans les domaines des sciences de la santé humaine et vétérinaire.

Toujours dans le volet social, le chef de l'Etat a évoqué les efforts déployés dans le domaine de la **fonction publique** pour maîtriser l'effectif des fonctionnaires et agents de l'Etat, ce qui a permis l'intégration de 14 400 jeunes diplômés entre 2016 et 2024. En outre, une stratégie de recouvrement des cotisations sociale a permis d'en augmenter le niveau de 4 milliards en 2016 à 15.645.400.000 FCFA en 2023, favorisant l'apurement des arriérés des prestations sociales gelées de 2002 à 2007, pour un montant total de 11. 900. 000. 000 FCFA.

### Genre

La question du genre a également été abordée par le chef de l'Etat, qui a

mis en exergue la loi sur la parité Homme-Femme promulguée dès la première année de son exercice, en novembre 2016.

Il a également mentionné la mise en place de l'Observatoire National de la Parité et la construction de 215 espaces sûrs, à l'exemple de la Maison de la femme de Mbaïki, de Damaïa, de Bambari, pour la prise en charge holistique des victimes des Violences Basées sur le Genre.

La **diplomatie** et la politique intérieure ont constitué la dernière partie du discours sur l'Etat de la Nation. S'agissant du premier point, le chef de l'Etat, Faustin Archange

TOUADERA, a réaffirmé sa disponibilité à élargir les liens de coopération avec les pays partageant des valeurs et intérêts communs avec la RCA et à défendre des valeurs universelles telles que l'égalité souveraine des Etats, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, la politique de non-alignement.

Concernant la **politique intérieure**,



le président TOUADERA a mis l'accent sur la tenue prochaine d'élections municipales censées permettre de « rompre avec tous les précédents et toutes les traditions politiques consistant à nommer des membres ou sympathisants du parti au pouvoir à la tête des délégations spéciales ».

Il a mis un terme à son propos en rappelant que la nouvelle Constitution « nous impose l'obligation de

travailler à garantir notre indépendance et notre souveraineté, à nous sentir responsables de notre destin et capables de prendre en charge notre avenir ».

La Rédaction





**N**é à Bangui le 21 avril 1957, marié, père de 3 enfants, le Pr Faustin Archange TOUADÉRA, est diplômé des Universités de Bangui (Centrafrique), de Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), de Lille 1 (France) et de Yaoundé 1 (Cameroun). Professeur de mathématiques et homme politique centrafricain.

Le Pr. Faustin Archange TOUADERA est titulaire de deux (2) doctorats en mathématiques obtenus : 1986 à l'Université de Lille 1 ; 2004 à l'Université de Yaoundé 1.

En 1987 : Professeur assistant de mathématiques à l'Université de Bangui

1989-1992 : Vice-Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Bangui

2001-2003 : il rejoint le Comité Inter-État pour la standardisation des programmes des mathématiques dans les pays de la langue française de l'Océan Indien (CIEHPM), en 1999, servant en tant que Président du Comité. Il est vice Chancelier de l'Université de Bangui en Mai 2004. Recteur de l'Université de Bangui de 2005-2008.

Le Pr. Faustin Archange TOUADERA fut nommé Premier Ministre en 2008. Le poste qu'il a occupé pendant cinq (5) années (2008 – 2013) sous le régime de l'ancien Président François BOZIZE. Au cours de son mandat, il a entrepris de grandes réformes dans le cadre de l'assainissement des finances publiques et la moralisation de la vie publique (contrôle de la gestion des finances de l'Etat, sécurisa-

tion des recettes de l'Etat, bancarisation des recettes, des pensions de retraites et salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat etc.)

Homme de paix et rassembleur depuis son accession au pouvoir en 2016, le Président de la République, Faustin Archange TOUADERA a su assurer la cohésion nationale, la culture du pardon et le vivre-ensemble. Il a toujours prôné la politique de la main tendue et le dialogue. Ce dialogue reste pour le Président TOUADERA, le meilleur moyen de réconcilier le Centrafricain avec lui-même. Jaloux de la souveraineté de son pays, le Président Faustin Archange TOUADERA, place l'intérêt de son pays avant toute chose et propose un partenariat gagnant/gagnant avec tout les pays du monde.

# Primature : entre

**Depuis l'arrivée au pouvoir du Président Faustin Archange TOUADERA le 30 mars 2016, quatre personnalités ont occupé le poste de Premier Ministre en République Centrafricaine : Simplice Mathieu SARANDJI (2 avril 2016 au 23 février 2019), Firmin NGREBADA (23 février 2019 au 15 juin 2021), Henri-Marie DONDRA (15 juin 2021 au 7 février 2022) et Félix MOLOUA (en fonction depuis le 7 février 2022 jusqu'à présent).**

**S**ous l'impulsion du Président TOUADERA, chaque Premier ministre a travaillé en fonction de la vision politique définie à travers les Lettres de mission envoyées à chaque membre du gouvernement.

M. Félix MOLOUA a été nommé Premier ministre, Chef du Gouvernement le 7 février 2022, après avoir occupé le poste de Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale pendant six ans. Grâce à la confiance réaffirmée du Professeur Faustin Archange TOUADERA, Président de la République et Chef de l'Etat, Félix MOLOUA est devenu premier Chef du Gouvernement de la 7ème République après la promulgation de la Constitution du 30 août 2023.

Au cours de ses trois années à la Primature, M. Félix MOLOUA a œuvré sans relâche pour l'application de la vision politique du Président, visant une société plus inclusive, une économie plus accessible à la concurrence, l'amélioration des compétences de la population et l'engagement des partenaires financiers du pays, notamment le Fonds monétaire international (FMI).

## Les réformes engagées : vers une modernisation de l'État

Pour répondre aux objectifs qui lui sont assignés par le Président de la République, le Premier ministre et son équipe ont défini des priorités claires permettant d'optimiser l'action gouvernementale et de traduire



dans les faits la vision du Président de la République.

Parmi les principales réalisations :

### La mobilisation des ressources domestiques

La dynamique de pro-

quittances sécurisées, l'installation des régies dans les différents départements ministériels et la poursuite des réformes dans le domaine financier.

Tous ces efforts ont permis de porter les recettes domestiques à 133 mil-



gressions dans la mobilisation des ressources domestiques a été maintenue et renforcée par la mise en service du Port sec du Pk 26, l'instauration des

liards de FCFA, contrairement à la période de 2016-2019 où elles se chiffraient à 101 milliards de FCFA.

### Le renforcement de la Lutte contre

# réformes et défis

**la corruption** : Face à l'ampleur du phénomène de corruption constaté dans l'administration publique qui constitue un frein aux efforts déployés par le gouvernement, le Premier Ministre Félix MOLOUA a décidé de mettre en place en 2023 la Cellule de Veille contre la corruption, les détournements des deniers publics, la concussion, les extorsions de fonds, les fraudes fiscales et douanières, les infractions assimilées ainsi que les mauvaises manières de servir. L'opérationnalisation de cette cellule avec l'appui des partenaires, notamment la Chine qui vient renforcer les dispositifs institutionnels déjà en place, traduit la ferme volonté et les efforts du Gouvernement pour éradiquer ces pratiques néfastes.

**La gestion apaisée et prospère de la transhumance** : Conscient des multiples enjeux de la transhumance, le Gouvernement a organisé une conférence nationale sur la question le 13 mai 2024. Les recommandations adoptées lors de cette conférence qui sont en cours de mise en œuvre permettront de prendre des mesures visant à assurer une gestion apaisée et efficace de la transhumance pour une réelle contribution à l'économie nationale.

**La mobilisation de la diaspora** : Convaincu de l'importance de la contribution de la diaspora dans les efforts de relèvement et de développement de la RCA, le Premier Ministre a initié le projet Diaspora financé par le PNUD qui a permis de mettre en œuvre une première activité dans le domaine de la santé. Il s'agit des consultations, des formations et des conférences réalisées gratuitement par des médecins centrafricains de la diaspora (France, USA, Guyane, Côte d'Ivoire, Niger), plusieurs autres secteurs sont concernés par les prochaines activités à mettre en œuvre dans le cadre de ce projet.

**La levée des sanctions sur les armes et le diamant** : Grâce aux efforts diplomatiques constants des autorités nationales, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité la résolution 2745 du 30 juillet 2024, mettant fin aux restrictions sur l'approvisionnement en armes imposées à la République Centrafricaine par la résolution 2127 de 2013.

## Le Plan National de Développement (PND) 2024-2028

**Un programme économique ambitieux prend le relai du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA 2017-2023), en attendant l'aboutissement de l'Etude prospective 2050**

Ces démarches ont également abouti, le 15 novembre 2024, à la levée totale de l'embargo sur l'exportation du diamant centrafricain, marquant ainsi une avancée majeure pour le développement du secteur minier du pays.

**L'organisation des élections locales** : Plus de quatre décennies après les dernières locales, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du comité stratégique d'appui au processus électoral, est résolument engagé avec le soutien actif de certains partenaires à organisé ces élections. Les opérations d'enrôlement en cours dans les différentes aires permettront de réviser le fichier électoral, condition sine qua non pour la poursuite du processus.

**Le suivi des programmes et projets publics** : Face aux nombreux problèmes observés dans la gestion de ces programmes et projets, il a été décidé de la mise en place d'une cellule de haut niveau chargé du suivi de leur exécution. La première session de cette cellule consacrée au projet relevant du portefeuille du Fond

International de Développement Agricole (FIDA), traduit la ferme volonté du Gouvernement d'assainir la gestion des programmes et projets publics.

**La relance du dialogue public-privé** : Après une interruption due aux enjeux sécuritaires, le dialogue entre les secteurs public et privé a repris le 26 novembre 2024. Il offre un espace d'échange entre les acteurs privés et les autorités gouvernementales, dans le but d'identifier des solutions communes, de renforcer l'écosystème économique et financier et améliorer le climat des affaires en Centrafrique.

**L'intégration en cours de plus de 6.000 jeunes cadres dans la fonction publique** : Conformément aux instructions du Chef de l'État, un programme de recrutement a été mis en place afin de renforcer l'administration publique.

## Des avancées significatives et des défis persistants

Ces trois années de gouvernance du Premier ministre Félix MOLOUA ont permis d'obtenir des progrès notables dans divers domaines. Le rétablissement graduel de la sécurité a facilité le redéploiement de l'administration en province et renforcé l'extension de l'autorité de l'Etat sur le terrain.

Malgré des avancées notables, d'importants enjeux persistent tant sur le plan économique que social. Sous le leadership éclairé du Président de la République, Professeur Faustin Archange TOUADERA, le Premier Ministre, Félix MOLOUA, doit accorder une attention particulière à ces sujets et poursuivre sa mission avec conviction pour orienter la RCA vers un développement durable et inclusif.

**Arsène Jonathan Mosseavo**

## **Le relèvement de la justice : un pari gagnant pour le Gouvernement centrafricain**

*Dans un pays secoué par une série de conflits, la reconstruction du système judiciaire est un défi majeur. Tel est le cas de la République Centrafricaine après la crise militaro-politique de 2013 qui a provoqué la destruction des institutions, engendré la croissance de l'impunité et la méfiance de la population envers l'Etat.*

**D**ès son accession à la magistrature suprême de l'Etat en 2016, le Président de la République, le Professeur Faustin Archange TOUADERA a inscrit le relèvement de la justice parmi ses priorités pour garantir la paix, rétablir l'autorité de l'Etat et prévenir des nouvelles violences.

En vue de la reprise des activités de la Justice sur toute l'étendue du territoire, un plan de relance initié en 2016 a permis d'atteindre les objectifs dans le domaine de la Justice.

## Stratégie pour rétablir la justice

Cette stratégie a commencé par la réhabilitation des infrastructures et le renforcement des capacités des acteurs judiciaires, la reconstruction des tribunaux et la formation des magistrats, avocats et auxiliaires de justice.

La mise en œuvre de ces stratégies ont contribué au renforcement de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance.

Afin de traduire en actes concrets les orientations du Président de la République, le leitmotiv d'Arnaud DJOUBAYE ABAZENE, à la tête dudit Ministère depuis janvier 2024, rejoint l'aspiration de la population, à savoir « La justice pour tous », autrement dit, faire place à une justice équitable, efficace et surtout accessible à la population.

## Reformes judiciaires et accès aux



Arnaud Djoubaye ABAZENE, ministre de la justice et garde des sceaux

## services publics de la justice

Pour atteindre cet idéal, il est essentiel de commencer par la Pénitentiaires, postes, la formation d'Assistants, des Contrôleurs, et Surveillants

## restauration du système judiciaire

sur plusieurs plans, notamment, la réhabilitation et la construction des Palais de Justice, le redéploiement des Magistrats dans toutes les juridictions du pays, avec la formation de 80 magistrats, 64 greffiers, 295 administrateurs pénitentiaires et autres auxiliaires de justice. L'adoption des lois sur la cyber-criminalité et cyber sécurité ; avec des nouveaux Codes Pénal et de Procédure Pénale ; la mise en œuvre de la stratégie de démilitarisation des prisons et la création d'une Cour Martiale en vue de juger les crimes commis par des Forces de Défense et de Sécurité ;

A cela s'ajoute la création de trois nouveaux tribunaux militaires à Bouar, Berberati et Bambari.

## **La mise en œuvre de la Politique Sectorielle de la Justice**

La mise en œuvre de la politique sectorielle de la justice comprend, plusieurs aspects à savoir : l'abolition de la peine de mort, la réforme de l'Administration Pénale.

tentiaire avec la création des postes, la formation d'Assistants,

## des Contrôleurs, et Surveillants Pénitentiaires.

L'adoption des lois sur la cyber-criminalité et cyber sécurité ; avec des nouveaux Codes Pénal et de Procédure Pénale ; la mise en œuvre de la stratégie de démilitarisation des prisons et la création d'une Cour Martiale en vue de juger les crimes commis par des Forces de Défense et de Sécurité ; la digitalisation et la bancarisation des menues recettes des juridictions (cf. Arrêté n° 371 du 05 Avril 2023), instituant une régie de recettes ; ainsi que la nomination d'un substitut spécialisé en matière de traite des personnes et des violences basées sur le genre liées aux conflits

Enfin, la création d'un Conseil Constitutionnel conformément à la nouvelle constitution.

## Lutte contre l'impunité

Pendant les périodes post-conflits, l'absence de l'autorité de l'Etat a laissé impuni les auteurs des crimes. En outre, la population, souvent victime d'abus, perd confiance dans la capacité de l'Etat à rendre une justice impartiale.

Pour remédier à cette carence, le Gouvernement, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a décidé de poursuivre en justice les auteurs des crimes liés aux différents conflits dans une justice punitive et réparatrice pour apaiser les tensions.

A cet effet, le Gouvernement a décidé de procéder aux actions concrètes en commençant par l'organisation régulière des Sessions criminelles et audiences correctionnelles par toutes les juridictions nationales tant à Bangui que dans les villes des provinces ainsi que le renouvellement du mandat de la Cour Pénale Spéciale.

Malgré cette volonté de rétablir l'équilibre judiciaire avec des réformes pertinentes, beaucoup de défis demeurent.

Ils concernent la création des Tribunaux de Grande Instance dans les provinces du pays notamment, à Boali, Damara, Grimari, Baoro, Kembé, Ouango-Bangassou, De Gaulle, Baboua et Sam-Ouandja ainsi que la modernisation et la digitalisation des juridictions dans ces villes.

D'autres défis concernent la spécialisation des Magistrats, l'instauration dans le programme d'enseignement du Fondamental 2 des notions des Droits de l'Homme, des procédures de saisine des unités de Police Judiciaire et du Tribunal, ainsi que du civisme, du développement des



partenariats de coopération et miques. Pour que cet idéal soit d'entraide judiciaire avec d'autres Etats et institutions internationales.

une réalité, il est important de renforcer les mécanismes de contrôle et la transparence pour restaurer la confiance des citoyens.

## Lutter contre la corruption et garantir l'indépendance de la justice

C'est pourquoi le Gouvernement a placé la cellule de lutte contre la corruption et l'impunité sous la supervision du Premier ministre, Chef du Gouvernement.

L'implémentation de la Justice Transitionnelle boostée par le Tribunal Spécial de Bangui (CPS) permettra de dire le Droit au profit de victimes délaissées.

En fin de compte le relèvement de la Justice dans un pays comme la République Centrafricaine est un processus très long et délicat qui nécessite une approche combinant la reconstruction des institutions et la lutte contre l'impunité afin de garantir la réconciliation nationale.

Sans un système judiciaire solide et impartial, la recrudescence des violations des droits humains restera possible.

- ◆ Réhabilitations et constructions de 7 Palais de Justice;
- ◆ Redéploiement des Magistrats et du personnel de la Justice dans toutes les juridictions du pays ; (statistiques) ;
- ◆ Renforcement de l'effectif et formation de 80 Magistrats, 64 Greffiers, 295 Administrateurs pénitentiaires et autres auxiliaires de Justice (statistiques, huissiers, avocats...) (image);
- ◆ Création de trois nouveaux Tribunaux militaires à Bouar, Berberati et Bambari

## Conclusion

Un système judiciaire crédible doit être indépendant du pouvoir politique et des influences écono-

**Karl NGREBADA**

## **Le Programme DDRR facteur du retour de la paix et la restauration de l'autorité de l'Etat en RCA**

*Dès sa prise de fonction le 30 Mars 2016, le Pr Faustin Archange TOUADERA s'est engagé à appliquer très rapidement le Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Rapatriement (DDRR) pour favoriser le retour de la paix et de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national.*

**D**ans sa mise en œuvre, le programme DDRR réduit à une simple cellule rattachée à la Présidence de la République, balbutiant au départ mais surtout jugé peu efficace par une partie de l'opposition démocratique en conivence avec les leaders des groupes armés a conduit à la création d'un Département Ministériel chargé du DDRR, que dirige désormais le Ministre d'Etat Jean WILLYBIRO SACKO.

Au-delà du programme DDRR, le Président de la République, Chef de l'Etat le Pr. Faustin Archange TOUADERA, fidèle à son engagement de faire de la Paix et de la Réconciliation nationale le socle de sa politique de main tendue, a accepté de négocier avec les quatorze groupes armés à Khartoum ,au Soudan. Ces négociations ont abouti à la signature d'un Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en Répu-

plus du DDRR a permis aujourd'hui la Restauration de l'Autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

Huit (8) ans plus tard, la clé du succès pour un retour à la paix, à la sécurité et à l'insertion sociale des ex-combattants est passée par le DDRR et la professionnalisation des forces de défense et de sécurité.

La Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), à travers les projets de réduction des violences communautaires; a contribué à la collecte de plus de 20.000 armes de tous calibres et à la mise en place des formations professionnelles dans divers domaines socio-économiques au profit des ex-combattants.

A la 10<sup>ème</sup> session du Comité Stratégique DDRR/RSS tenue en septembre 2024 à Bangui, 1.871 armes ont été récupérées, suivi de 2.562 autres remises au Ministère de la Défense nationale.

### **Désarmement, Réinsertion et Rapatriement**

En définitive, le processus du DDRR a efficacement contribué au retour à la paix, à la cohésion sociale et à la sécurité ainsi qu'au retour de l'autorité de l'Etat en RCA.



Ministre Délégué DDRR, Gilbert TOUMOU DEYA  
blique Centrafricaine (APPR-RCA) le 6 Février 2019 à Bangui.

L'application de l'APPR-RCA en



SE Jean WILLYBIRO SACKO,  
Ministre d'Etat, chargé du DDR-R

tionnaires et agents de l'Etat redé-

- ◊ 7.000 ex-combattants issus des différents groupes rebelles dont 1.574 de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) ont été désarmés.
- ◊ 3.000 ont été formés et réintégrés dans divers secteurs d'activités socio-économiques
- ◊ 1000 autres ont été enrôlés dans les forces de défense et de sécurité.
- ◊ 140 ex-combattants de la LRA et leurs familles ont été rapatriés.

ployés dans toutes les provinces, les forces armées centrafricaines déployés et protègent la population en dépit de quelques poches de résistance

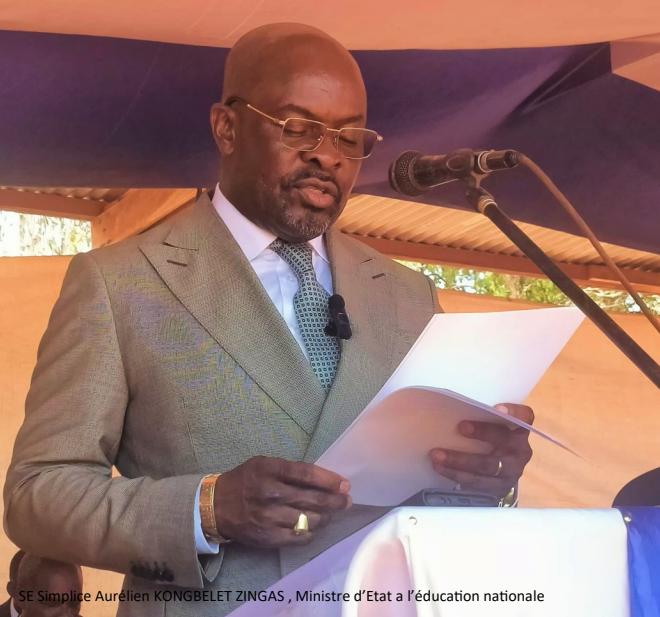
**David DOTE KOIMARA**

## Le Ministère de l'Éducation Nationale impulse une nouvelle dynamique pour le développement du système éducatif en Centrafrique

*Sous l'impulsion du Président de la République, Chef de l'Etat, et conformément à sa lettre de mission, le Ministère de l'Éducation Nationale, a enregistré des avancées notables dans le secteur éducatif, malgré des défis persistants. Grâce à l'engagement du Gouvernement, des enseignants et des partenaires techniques et financiers, plusieurs initiatives majeures ont été mises en place pour améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement.*

**L**ors de son discours sur l'état de la Nation le 28 décembre 2024, le Président Faustin-Archange TOUADERA a mis en avant les progrès significatifs réalisés dans ce secteur depuis son accession au pouvoir en 2016. Il a souligné les efforts entrepris pour garantir une éducation inclusive et de qualité, pilier essentiel du développement et de la stabilité du pays.

Le Lycée Technique de Bangui a également bénéficié d'un équipement moderne grâce à la coopération avec l'Académie de Reims en France. Par ailleurs, la construction d'un Lycée Technique par la



SE Simplice Aurélien KONGBELET ZINGAS, Ministre d'Etat à l'éducation nationale

*métiers essentiels au développement économique du pays gage de la baisse du chômage en milieu jeune. »*

Selon les données statistiques et la cartographie scolaire, le nombre de circonscriptions scolaires est passé de 21 à 52 et les secteurs scolaires de 104 à 272, facilitant une meilleure planification éducative. Pour la première fois, un annuaire statistique de l'éducation a été produit, permettant un suivi précis du système éducatif

L'enseignement technique a connu une expansion importante avec la création de 12 centres de formation professionnelle, contre



Chine et d'un complexe russe- centrafricain pour la formation professionnelle sont en cours, comme a souligné le Ministre d'Etat à l'Education Nationale Simplice Aurélien KONGBELET ZINGAS.

seulement 2 en 2016. A en croire le Président TOUADERA, lors de son discours sur l'état de la Nation le 28 décembre 2024 : « Ces établissements proposent des formations en électricité, mécanique, couture, menuiserie et d'autres

en 2024.

### Des progrès dans la gestion des examens et la scolarité

L'organisation des examens de fin d'année s'est déroulée sans encombre, depuis plusieurs années en Centrafrique avec un taux de

réussite au baccalauréat de 40 % courant 2024. Pour la première fois en Centrafrique, ces progrès

placent la RCA au deuxième rang en Afrique centrale. De plus, la numérisation des archives des diplômes a été mise en place afin d'assurer leur conservation et d'en faciliter l'accès.

Le chef de l'État a rappelé que : « le

nues scolaires, initiée sous l'impulsion du Chef de l'État, est en cours.

### Modernisation et digitalisation du système éducatif

Durant les deux mandats du Président TOUADERA, un accent a été mis sur la digitalisation de l'enseignement avec la formation de plus de 500 enseignants à l'utili-

alleurs, plus de 914 000 manuels scolaires et 3 974 tables-bancs ont été distribués afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Les écoliers sont désormais encouragés à fréquenter par la mise en place d'une cantine scolaire.

Le Gouvernement a pris des mesures pour le renforcement du



nombre de circonscriptions scolaires est passé de 21 en 2016 à 52 en 2024, et que 1 027 salles de classe ont été construites ou rénovées. De plus, 3 000 enseignants du Fondamental 1 ont bénéficié d'une formation accélérée, tandis que 2 150 élèves instituteurs ont été recrutés pour renforcer les effectifs. Une avancée majeure a également été réalisée avec la revalorisation de la prime de craie, qui est passée de 5 000 à 10 000 FCFA après 40 ans d'attente. »

Dans une volonté de rapprocher l'école des populations, le gouvernement via le Ministère de l'Education Nationale a lancé la création de 20 collèges de proximité à travers le pays. Par ailleurs, l'uniformisation progressive des te-

lisation des outils numériques en partenariat avec l'organisation Newglobe. Un projet de Radio-Télévision Scolaire est en cours de finalisation, avec un soutien gouvernemental pour l'équipement et le financement.

### Des infrastructures renforcées et une meilleure prise en charge des enseignants

Plusieurs bâtiments scolaires délabrés ont été réhabilités et équipés à Bangui et dans les villes des provinces à travers le Projet d'Urgence de Soutien à l'Education de Base (PUSEB) sur financement de la Banque mondiale.

L'Institut National de Formation (INF) a été lancé afin de renforcer la formation des enseignants. Par

personnel enseignant en intégrant 1 569 nouveaux dans la Fonction Publique et en doublant la prime de craie : « *Le gouvernement a intégré 1. 600 jeunes diplômés dans la fonction publique en 2024.* »

Outre ces mesures, 6.000 autres enseignants sont en cours de contractualisation grâce à l'appui de la Banque mondiale.

Grâce aux efforts soutenus par le Gouvernement ces dernières années, notre jeunesse accède.

**Bélisaire Dorval Sahoul**



## Le secteur des Transports et de l'Aviation Civile : un des leviers de l'économie centrafricaine

*Dès son arrivée à la magistrature suprême de l'Etat en 2016, le Pr Faustin Archange TOUADERA s'est engagé à reconstruire le secteur des transports en état de dégradation avancée, conséquence des crises politico-militaires à répétition.*

**L**a volonté politique du Chef de l'Etat de faire de ce secteur un levier du développement s'est traduite par la rénovation et la dotation de l'aéroport international Bangui-MPoko en équipements, modernisés

Des conventions d'un montant global de 5 milliards FCFA signées avec l'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ont permis la réalisation de la nouvelle Tour de contrôle la plus élevée d'Afrique centrale. Avec ces installations, la RCA est aujourd'hui capable de contrôler l'incursion d'un avion ou un éventuel cas d'accident, sans devoir interroger Brazzaville.

A cela s'ajoute la construction de la caserne des sapeurs-pompiers, du centre d'information en vol équipé d'appareils et de radars de dernière génération permettant de contrôler tout le territoire national.

Sept projets ont été identifiés en collaboration avec l'ASECNA dont le total s'élève à 21 milliards de FCFA pour remettre l'aéroport aux standards internationaux. C'est le 19 juillet 2024, que le Chef de l'Etat a procédé à l'inauguration de ces installations.

### **“ Les transports de surface ”**

Pour mettre un terme aux tracasseries routière, un Décret fixant les barrières légales au nombre de 93 en RCA a été signé le 6 juin 2023 par le Président de la République Faustin Archange TOUADERA.

Afin de faire appliquer cette injonction, le Premier Ministre a pris deux Arrêtés dont le premier met en place une Brigade Mixte de Contrôle et de Surveillance des Barrières et le second fixe les sanctions à différents degrés à l'encontre de tout contreve-

nant et des récidivistes.

L'aménagement de la route Kaga -Bandoro - M'bres - Ndélé, de 333 Km, est en cours de réalisation. Sur ces axes sont installés deux ponts métalliques d'une longueur de 45,7 mètres linéaires à Bamingui et un autre, long de 42,672 mètres linéaires, à Kaga-Bandoro, baptisé « Pont SEREBANDA ».

L'acquisition d'une centrale d'enrobé pour un coût total d'un milliard 800 millions de FCFA, installée au PK 24 sur la route de Boali est un atout supplémentaire qui va permettre d'avoir du bitume épais et solide pour la réfection des routes dans la ville de Bangui.

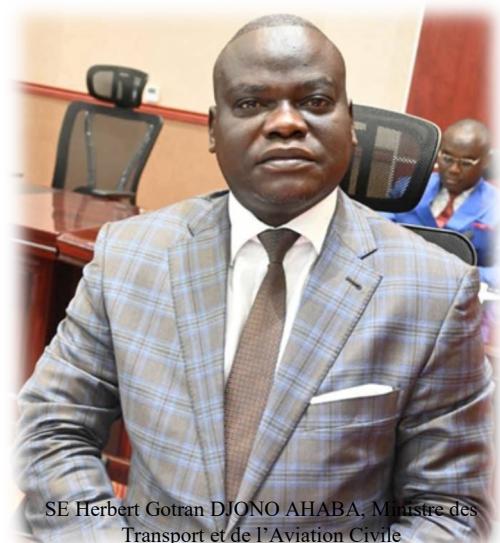
### **Le transport fluvial**

Jugé indispensable pour la RCA qui l'utilise pour ses imports/exports



dont les coûts sont moindres comparés à ceux des autres voies de communication, le Ministère des Transports et de l'Aviation Civile travaille avec des partenaires sur deux (2) projets qui sont en fin d'exécution.

Il y a d'abord le CD13 dont les fonds déjà disponibles ont permis de dédommager les populations affectées



SE Herbert Gotran DJONO AHABA, Ministre des Transport et de l'Aviation Civile

par la réalisation de ce projet intégré dans lequel il est prévu la construction très prochaine d'un port moderne à MONGOUMBA.

Dans le souci d'assainir le secteur des transports, le Ministère a initié deux projets intégrateurs. Le premier réglemente la construction des baleinières qui ne seront plus fabriquées de manière artisanale, la charge revient à la Commission Internationale du Bassin Congo -Oubangui - Sangha (CICOS).

Le second projet concerne l'Aménagement des Corridors d'Afrique Centrale (PRACAC) prévoit la modernisation du Port Amont, les débarcadères et les quais de Ouango - Sao et de Ngouéta à Kolongo, près de Bangui.

Les deux projets visent à soutenir la Société Centrafricaine des Voies Navigables (SCVN) qui s'occupe du balisage et du dragage du fond de la voie navigable.

Leurs résultats sont adossés aux intérêts économiques de l'Etat centrafricain. Les conditions de la navigation seront améliorées en rallongeant la durée des campagnes saisonnières sur l'Oubangui à neuf (9) mois au lieu de six (6).

**Freddy OUILIBONA NZAH**



**Reconstruction et montée en puissance des Forces Armées Centrafricaines**

*Le Président de la République, le Pr Faustin Archange TOUADERA a fait de l'Armée Nationale un outil efficace de défense de l'intégrité territoriale inscrit dans les priorités de l'action gouvernementale. D'où sa refondation malgré un contexte d'embargo.*

**A**près les crises militaro-politiques de 2013-2014, l'armée nationale presque inexiste et sous équipée ne pouvant pas assurer la sécurité de la population sur toute l'étendue du territoire national, occupé par des groupes armés, un Plan de programmation militaire a été mis en place avec le concours de la communauté internationale pour reconstruire une armée républicaine.

*« La priorité des priorités est la sécurité durable et la défense du territoire national. La sécurité est une exigence républicaine, c'est la première des libertés j'y répondrai avec fermeté », a déclaré le Chef*

a favorisé l'amélioration significative de la situation sécuritaire.

Pour faire face aux menaces internes et externes exigeant une augmentation d'effectifs avec le concours des partenaires, des recrutements successifs de jeunes provenant de la capitale et de toutes les régions du pays ont permis d'augmenter l'effectif des FACA de sept mille (7.000) en 2016 à plus de vingt-trois mille (23.000) en 2025.

Cette volonté du Chef de l'Etat de faire des FACA une armée républicaine, digne et efficace a permis de créer treize (13) Bataillons



SE Claude Rameaux BIRÉAU, Ministre de la Défense Nationale

**Grâce à la dotation en capacités matérielles et Logistiques nécessaires pour sa reconstruction.**

Pour mener à bien cette importante et délicate mission, le Président Faustin Archange TOUADERA, mathématicien de son Etat doté d'un sens élevé de responsabilité et de notions de bonne gouvernance, a mis en œuvre un programme d'action axé sur six (6) domaines précis.

La réalisation de tous les projets initiés dans le cadre du URRS a été rendue possible grâce à la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité (PNS), du Plan national de Défense (PND) et de la Stratégie Nationale de Défense (SND).

**Les priorités stratégiques**

Adaptée aux enjeux géopolitiques et géostratégiques, la Politique Nationale de Défense a défini un Format d'Armée globale à



de l'Etat dans son discours d'investiture du 30 mars 2016.

**Renforcement de capacités opérationnelles**

La montée en Puissance des FACA s'est traduite sur le terrain par le recrutement massif et la formation des jeunes engagés et déterminés pour la défense de la Patrie. Cette vision du Chef de l'Etat,

d'infanterie Territoriale (BIT) dont les éléments sont déployés sur l'ensemble du territoire.

De nombreux militaires ont bénéficié de diverses formations spécialisées avec l'appui de la Communauté internationale, notamment la Fédération de Russie, le Rwanda, la Mission Européenne Militaire de Formation (EUTM-

cinquante mille (50.000) hommes à l'horizon 2040, Le Territoire national étant reparti en sept (7) Zones de Défense. Le Statut Général du Militaire (SGM) et la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2025-2030 ont été adoptés.

La chaîne de commandement a été établie par la réorganisation de sept (7) zones de défense avec leur Etat-major respectif. A ces dispositifs s'ajoute la création de deux (2) Bataillons d'Intervention Rapide (BIR) et d'un Groupement Spécial de Protection de la République (GSPR).

Des infrastructures sont construites ou réhabilitées dans les zones de défense y compris le Camp KASSAI et la Garnison de Bouar. Cela démontre la volonté de faire des FACA, une armée de garnison qui s'est confirmée sur le terrain par la construction d'une base logistique au PK22 (route de Damara) avec un schéma directeur de développement des infrastructures militaires qui permet de reconstituer le parc immobilier de l'armée centrafricaine.

Dans le cadre de la professionnalisation et de l'opérationnalisation du programme, il est envisagé la reconstruction de l'Ecole militaire des Enfants de Troupes (EMET) ainsi que la réhabilitation des casernes.

Il convient de préciser que l'effort de défense (budget alloué) déployé par le gouvernement centrafricain a été conséquent avec l'appui des partenaires techniques et financiers dans la mobilisation des ressources additionnelles.

L'armement fourni par la Fédération de Russie, le don de trente (30) véhicules 4X4 par le Chef de l'Etat centrafricain auquel se greffe le don du Ministère des Mines justifient cette montée en puissance des FACA.

## La sécurisation du territoire



Les Opérations matérialisées dans ce Secteur se résument dans trois (3) domaines stratégiques :

La levée de l'embargo sur les armes au profit des FACA le 30 juillet 2024 ;  
l'exécution des Recommanda-

tion militaire, la RCA a signé plusieurs accords de partenariat stratégique avec certains pays tels que la Russie, les Etats-Unis, le Rwanda, le Portugal, la

On peut affirmer aujourd'hui que les dispositions sont prises pour garantir le respect de la discipline et des droits humains par les unités des FACA dans toutes les Zones de Défense.

Bien que des actes de bravoure soient reconnus et encouragés, les sanctions sont aussi prises pour ramener la discipline au sein de l'armée. A titre d'exemple, des décisions de rétrogradation ou de radiation ont été signées par le Ministre de la Défense Nationale à cet effet. Les capacités d'intervention de l'Inspection Générale de l'Armée Nationale ont été renforcées en vue de la rendre autonome.

Les juridictions militaires dans les Zones de Défense se mettent progressivement en place, avec celles de Bangui et Bouar. Elles tiennent régulièrement les audiences.

La Condition Militaire incluse dans les priorités du Département de la Défense s'articule sur trois axes principaux pour ce qui concerne les aspects statutaires, sociaux et culturels :

La reconstruction de l'armée centrafricaine selon la vision du Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, est devenue une réalité.

## Les 6 domaines d'actions de l'armée

Priorité Stratégique (Institutionnel),  
Renforcement des Capacités Opérationnelles,  
Sécurisation du Territoire,  
Coopération militaire,  
Bonne Gouvernance,  
Condition militaire.

tions de l'APPR-RCA et la mutualisation de la Feuille de route de Luanda se sont matérialisées à travers les désarmements volontaires sur l'ensemble du territoire et l'intégration des ex combattants dans l'armée nationale.

Les opérations militaires de sécurisation du territoire et de protection de la population se poursuivent sur toute l'étendue du Territoire national avec l'appui des forces alliées (le Rwanda et la Russie).

## Les accords de coopération militaire

Dans le domaine de la coopéra-

# Le retour effectif de la RCA sur la scène internationale

*La voix de la République Centrafricaine retentit de nouveau partout dans le reste du monde. Ses intérêts sont défendus et le pays est de plus en plus fréquenté. Depuis l'accession du Professeur Faustin Archange TOUADERA à la magistrature suprême de l'Etat en 2016, plusieurs stratégies ont été mises en place à travers une diplomatie offensive qui a brisé l'isolement diplomatique du pays.*

**A**ujourd'hui, l'image positive que présente le Centrafrique vis-à-vis de la communauté internationale et singulièrement de ses partenaires au développement est le résultat d'une nouvelle politique extérieure impulsée par le Président de la République et mise en oeuvre par sa Cheffe de diplomatie Madame **Sylvie NOTEFE BAPO TEMON**.

La vision du Chef de l'Etat s'est matérialisée dans la diplomatie de développement, une diplomatie active et équilibrée.

Désormais, la RCA ne fait plus partie des prés carrés d'un pays quelconque, elle s'ouvre à toutes



SE Sylvie NOTEFE BAPO TEMON, Ministre des Affaires Etrangères

La levée successive de l'embargo Centrafricaine a diversifié ses relations internationales. La levée de l'embargo sur les armes le 31 juillet 2024 et relations diplomatiques avec la Russie sur le diamant centrafricain le 15 novembre 2024 a permis à la RCA de se doter d'équipements militaires et de rehausser le niveau de l'économie nationale.

## Le renforcement des relations

Dans la dynamique de renforcement de la coopération bilatérale avec les partenaires traditionnels, le Président de la République, sur invitation de son homologue Emmanuel MACRON, a été reçu en octobre 2023 à Paris, ce qui a permis de renouer les liens entre la République centrafricaine et la République française.

La coopération renforcée avec la Russie a permis à la RCA de retrouver la sérénité sur les plans diplomatique et sécuritaire. De nombreuses bourses d'études ont été octroyées aux étudiants centrafricains. La formation des forces de défense et de sécurité.

Dans le cadre de cette coopération, lors du 2<sup>e</sup> sommet Russie-



les nations qui respectent sa souveraineté.

diplomatiques avec certains Etats

De 2016 à 2024, la République

Afrique du 27 au 28 juillet 2023 à Saint Petersburg, le Président Poutine, conscient des effets néfastes de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a décidé d'offrir du blé aux pays africains dont la RCA.

La République Centrafricaine a abrité la 44<sup>eme</sup> session du Conseil des Ministres de l'Union économique des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC) qui s'est tenu le 11 octobre 2024 à Bangui.

Alors l'offensive diplomatique menée par le Ministère des Affaires étrangères, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, a fini par fédérer les acteurs internationaux autour de la cause centrafricaine, en dépit des rivalités géopolitiques de l'heure.

En revanche la problématique de gestion des baux administratifs des missions diplomatiques à l'étranger reste un des défis auxquels le Ministère des Affaires étrangères est confronté.



C'est pourquoi, il s'est donné un plan de réhabilitation dont la première étape a été réalisée avec la réhabilitation de l'Ambassade de la RCA à Bruxelles, en Belgique, et devrait se poursuivre avec la représentation diplomatique à Washington aux Etats-Unis d'Amérique.

**David DOTE KOIMARA**



## **Une gestion rigoureuse et prudente des finances publiques pour répondre aux attentes de la population**

*Des décennies de crise militaro-politique ont considérablement réduit les capacités de l'Etat à faire face aux multiples défis. Le Ministère des Finances et du Budget se trouve à la croisée des chemins. Entre les difficultés de mobilisation des ressources et les exigences d'une population en attente de jours meilleurs, le Ministère des Finances et du Budget s'efforce de tenir le cap.*

**L**e retour de la République Centrafricaine (RCA) à la légalité constitutionnelle le 30 mars 2016 a marqué la fin de la transition politique et a permis l'ouverture d'une nouvelle ère pour la reconstruction de l'économie nationale fragilisée par plusieurs années de crises militaro-politiques

La mise en place des institutions de la République qui s'en est suivie constitue une étape majeure aussi bien pour la relance économique que pour l'instauration de la paix durable. Avec l'appui des partenaires au développement, le Gouvernement a élaboré son plan de « Relèvement et de consolidation de la paix », et des orientations stratégiques à mettre en œuvre, conformément à la vision du Président de la République, Chef de l'Etat.

Dans le Cadre de ce plan de relèvement (RCPCA), le Ministère des Finances et du Budget a mis en œuvre depuis 2016 plusieurs réformes qui se poursuivent avec les objectifs du Plan National de Développement (PND) 2024-2028.

Le réengagement de la communauté internationale au chevet du gouvernement, aussitôt après le retour à la légalité constitutionnelle, lui a permis de conclure, en juillet 2016, un accord triennal pour son programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI). Sur cette base, le Gouvernement a axé sa stratégie de viabilité des finances publiques à moyen terme sur cinq actions prioritaires, à savoir :

### **Revitalisation des recettes**

L'une des préoccupations du Gouvernement demeure la mobilisation des recettes. Les différents séminaires organisés ont visé l'identification des



SE Hervé NDOBA, Ministre des Finances et du Budget

niches de recettes, le contrôle et le reversement des recettes générées par les Départements sectoriels dans la caisse du Trésor Public.

La revitalisation des recettes a pour objectif d'accroître le revenu intérieur

**La revitalisation des recettes ;  
La sécurisation et la gestion de la trésorerie de l'Etat ;  
La normalisation de la gestion budgétaire ;  
Le rétablissement de l'image fidèle comparable sur la totalité du budget général et des budgets annexes ;  
Le rétablissement de la crédibilité de l'Etat et la confiance des opérateurs économiques.**

Le corridor Bangui-Douala, principale voie de ravitaillement du pays, a été sécurisé avec la mise en place de la brigade économique pour les convoys des marchandises. Le nombre de convoys par semaine a augmenté progressivement en fonction de l'amélioration de la situation sécuritaire.

De même, les administrations douanières et fiscales ont été réorganisées et redéployées au fur et à mesure dans les zones où la sécurité est revenue de manière progressive jusqu'à nos jours et toutes les directions régionales sont redevenues opérationnelles et normalisées.

D'autres actions concourant à l'accroissement des recettes ont porté sur :

L'adoption du décret portant révision de la structure des prix pétroliers afin d'intégrer les prix Platts internationaux comme nouvelle base de calcul ;

L'adoption de la mercuriale fixant les valeurs des essences forestières afin de refléter les cours internationaux et assurer un meilleur recouvrement des taxes d'abattage et de reboisement ;

d'au moins 0,3% du produit intérieur brut (PIB) par an. Un accent particulier est mis sur les recettes domestiques.

La réalisation de l'audit des arriérés fiscaux dans le secteur du bois en prélude au processus de négociation avec les opérateurs concernés en vue de leur apurement ;

#### Des études dans le secteur des télécom

La rationalisation des exonérations par la mise en place d'un Comité interministériel de gestion des franchises, exonérations fiscales, douanières et de leurs conditions d'octroi et la nomination de ses membres. Il s'agit de limiter les exonérations aux dispositions légales ;

L'instauration des contrôles mixtes Impôts-Douane dans le cadre du recouvrement de la TVA ;

Le lancement des contrôles à postériori des valeurs en douane ;

La digitalisation des procédures via la télé déclaration et le télépaiement ;

La digitalisation des régies financières avec l'implémentation des logiciels Sim\_ba, Sydonia World, Sigma-sistac, e-Tax, patapolele sans oublier le projet patapaye et le process de télé déclaration et télépaiement ;

Instauration des contrôles trimestriels de postes fiscaux et douaniers à identifier selon leur importance et au minimum contrôlés une fois l'an ;

L'organisation d'un séminaire au Ministère des Finances et du Budget portant sur la déclinaison de la vision dudit ministère en matrice d'actions à court, moyen et long terme. Dans la droite ligne de l'impulsion donnée par les mesures administratives (Arrêtés créant des comités spécialisés), des organes ont été mis en place dans le but d'organiser du 28 au 30 octobre 2021 un séminaire portant sur le thème « *Le Ministère des Finances et du Budget face aux défis de la modernisation et de la digitalisation* ». L'objet de ce séminaire était d'identifier tous les processus susceptibles d'être digitalisés et aussi échanger sur les meilleures pratiques au sein des départements en charge des finances pour augmenter la productivité des agents et mobiliser davantage de ressources domestiques ;



L'organisation d'un atelier du 24 au 25 juin 2024 ayant pour thème « *Le digital au service de la mobilisation de ressources et de la transparence des dépenses publiques : Quels leviers pour accélérer la transformation digitale et maximiser l'impact* ». Cet atelier était suivi d'un séminaire présidé par le Président de la République, Chef de l'Etat le 26 juin 2024 qui avait pour thème « *Cap sur la transformation digitale des finances publiques : Vision et feuille de route* ».

A travers les actions menées, les recettes domestiques sont passées de 84 milliards de FCFA en 2016 à 132,5 milliards de FCFA en 2023, soit un accroissement de 58%. Les perspectives tablent sur une prévision de 160,5 milliards de FCFA en 2024, pour atteindre environ 265 milliards de FCFA en 2026 grâce à la mise en production optimale des applicatifs eTax, eTVA et Sydonia World au niveau des différents services fiscaux et douaniers.

#### Sécurisation et gestion de la trésorerie de l'Etat

Afin de sécuriser la gestion de la trésorerie et garantir une utilisation efficiente des ressources, il a été institué une cogestion des ressources publiques, qu'elles soient internes ou externes. Deux cadres de suivi et de concertation sur l'exécution budgétaire ont été mis en place. Il s'agit du Comité de Suivi et de Gestion des Finances Publiques (CSGFP) dont les assises sont bihebdomadaires et placées sous la direction du Président de la République, Chef de l'Etat, et le Comité de Trésorerie qui se réunit

chaque mois avec la participation des partenaires techniques et financiers représentés à Bangui. De même, une convention a été signée entre les banques et l'Etat pour encadrer l'acheminement des recettes au compte unique du Trésor domicilié à la Banque Centrale.

#### Gestion budgétaire normalisée

Plusieurs actions ont été mises en œuvre à ce titre parmi lesquelles :

La réforme de la Fonction Publique dont la conclusion a permis le nettoyage du fichier des fonctionnaires civils, des gendarmes et policiers ;

L'adoption des dispositions réglementaires pour un strict contingentement du recours aux procédures exceptionnelles à hauteur de 5% maximum des dépenses hors salaires, pensions et service de la dette ;

L'adoption de la nomenclature des pièces justificatives des dépenses en vue de relancer la consommation en matière de biens et services ainsi que les investissements, sans oublier le manuel de procédure des dépenses publiques en conformité avec la Loi Organique relative aux Lois de Finances de 2016 et le Code de passation des marchés publics de 2008.

La mise en exploitation en décembre 2017 du logiciel de gestion intégré de la rémunération des agents et fonctionnaires de l'Etat « GIRAFE » permettant désormais à l'Agent Comptable Central du Trésor de vérifier l'ensemble des opérations de traitement de la solde avant le paiement ;

L'adoption d'un nouvel applicatif de

gestion budgétaire et comptable dénommé Sim-Ba depuis 2022, compte tenu des faiblesses du logiciel **Gesco** ;

L'encadrement des travaux de préparation des projets de loi de finances par le Décret du 11 août 2016 fixant le cadre de préparation du projet de loi de finances en République Centrafricaine ;

Le renforcement du cadre juridique de la gestion des finances publiques par les travaux de transpositions des directives de la CEMAC relatives à la gestion harmonisée des Finances Publiques afin de l'arrimer aux standards internationaux. C'est ainsi que deux lois ont été promulguées par le Président de la République, Chef de l'Etat. Il s'agit notamment de la LOLF (juillet 2018) et du Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques (décembre 2017). Quatre textes réglementaires que sont le Règlement général de la Comptabilité publique (RGCP), la Nomenclature budgétaire de l'Etat (NBE), le Plan comptable de

suite au recrutement de l'Agent Comptable et son Fondé de Pouvoirs.

L'équipe s'est attelée à la réorganisation des services de l'Agence, au rattrapage de la comptabilisation des opérations des années 2010 à 2014, à l'édition des balances générales des comptes de l'Etat et la détermination des balances d'entrées ainsi qu'au classement et à l'archivage des pièces justificatives. Tout cela a conduit à la produc-

tion du compte de gestion 2015 qui a conduit à l'élaboration du projet de loi de règlement, lequel a été voté par l'Assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République Chef de l'Etat. Les projets de lois de règlement 2016 et 2017 sont en cours d'examen à l'Assemblée Nationale. Les comptes de gestion 2018 à 2023 sont en cours de confection.



intérieurs et extérieurs déjà en marche. S'agissant surtout des arriérés intérieurs, un audit externe conduit par un cabinet indépendant a dégagé trois catégories d'arriérés, à savoir les arriérés sociaux, les arriérés dus aux fournisseurs privés ainsi que les arriérés envers les banques commerciales.

Le stock des arriérés sociaux accumulés entre 1993 et 2003 s'élève à 64,8 milliards de FCFA. Les arriérés dus aux fournisseurs privés se chiffrent à 9 milliards de FCFA et les arriérés dus aux banques commerciales à environ 25 milliards de FCFA.

Un plan d'apurement de ces arriérés a été élaboré adopté et soumis aux partenaires au développement.

La mise en œuvre de ce plan a permis d'apurer progressivement les arriérés sociaux sur la période 2018-2019 en fonction de la disponibilité financière de l'Etat. Quant aux arriérés dus aux fournisseurs, ils ont été épousés au cours de l'exercice 2018. Enfin, les arriérés dus aux banques commerciales ont fait l'objet d'un accord de rééchelonnement, qui prévoit leur règlement sur une période de 8 ans à un taux de 2,95% à compter du mois d'octobre 2017.

Ce processus qui concourt au rétablissement de la crédibilité de l'Etat, va surtout apporter un soutien à l'entrepreneuriat et booster l'économie nationale.

*Les travaux de réformes se déroulent*



l'Etat (PCE) et le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) ont été pris à travers les Décrets signés en mars 2019.

## Rétablissement des services comptables et reddition des comptes de l'Etat

Dans le cadre du rétablissement des services comptables et de la reddition des comptes de l'Etat, l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) créée en 2012 a été rendue opérationnelle en novembre 2015

Ceci constitue un gage de la transparence dans la gestion budgétaire, obéissant ainsi au principe de redéveloppement de l'Etat vis-à-vis de la population.

## Rétablissement de la crédibilité de l'Etat

Le rétablissement de la crédibilité de l'Etat s'est traduit d'abord par le paiement dans les meilleurs délais de la commande publique et des échéances de la dette publique mais surtout par le processus d'apurement des arriérés

*dans un environnement de travail décent grâce à la construction de nouveaux immeubles et à la réhabilitation de certains bureaux sur les ressources domestiques ainsi que les appuis des partenaires au développement tant à Bangui qu'en provinces.*

Sur le plan extérieur, des actions ont été menées pour entretenir de bonnes relations avec les partenaires au développement dans l'ensemble, ce qui a permis au pays de bénéficier des appuis financiers tant pour les projets que dans le cadre des aides budgétaires depuis 2016 à ce jour.

Les efforts soutenus du Gouvernement à travers le Ministère des Finances et du Budget ont permis de bénéficier, de la part du Fonds monétaire international (FMI), d'un programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) qui a été approuvé en juillet 2016 pour une période de trois ans, lequel programme a été exécuté avec succès. C'est ainsi qu'un autre programme appuyé toujours par la FEC a été conclu en décembre 2019 pour la période 2020-2022.

Malheureusement, la crise survenue lors des élections de 2020-2021, a entraîné le non-respect de certains repères du programme, provoquant ainsi sa suspension pour faire place à un programme de référence qui ne donne droit à aucun décaissement.

Grâce à la mise en œuvre réussie de certaines réformes engagées dans le cadre du programme de référence, le pays a renoué avec le programme appuyé par la FEC en avril 2023 pour une période de trois ans avec un montant de 191,4 millions de dollars US. Son exécution se déroule normalement et les résultats de la troisième revue qui s'est déroulée de septembre à octobre 2024 sont concluants.

**« Les appuis budgétaires, ajoutés aux ressources internes mobilisées ont permis le règlement des dé-**

**penses »**

L'impact de l'exécution budgétaire sur le plan social s'est concrétisé par



le paiement à terme échu des salaires, des bourses et des pensions. Le paiement régulier des salaires a permis à tous les fonctionnaires et agents de l'Etat de vaquer à leurs occupations dans les meilleures conditions et surtout d'éviter l'érosion de leur pouvoir d'achat.

S'agissant des pensions, les arriérés



antérieurs à 2016 évalués à 11 milliards de FCFA ont été totalement apurés et les paiements s'effectuent depuis 2018 mensuellement suite à la révision de la loi relative à la gestion du régime des pensions.

Les bourses des étudiants sont payées régulièrement. Toutefois, un effort reste à faire en ce qui concerne les

bourses à l'étranger.

Les dettes qui constituent également des engagements de l'Etat sont réglées conformément aux échéanciers.

Ces règlements ont renforcé la crédibilité de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers.

Les mesures hardies prises par le Ministère des Finances à travers le respect de l'orthodoxie budgétaire, ainsi que le soutien multiforme des partenaires techniques et financiers prouvent le sérieux du Gouvernement dans la gestion des finances publiques.

La démarche prudentielle et rigoureuse dans la gestion des finances publiques ont permis de faire face aux dépenses de souveraineté d'une part, et de répondre aux attentes de nos populations d'autre part. Le satisfecit des partenaires techniques et financiers est un signe encourageant pour la poursuite des efforts indispensables au développement durable de la République Centrafricaine.

**Christian Bandali**

**Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération Internationale : Pilier du développement et de la croissance durable**

Le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI), dirigé depuis janvier 2024 par le Pr. Richard FILAKOTA, fait partie des Ministères stratégiques du Gouvernement centrafricain. Les activités du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale ont été menées conformément au Plan d'Action du Département élaboré sur la base des différentes lettres de mission adressées à chaque Ministre selon le discours programme du Premier Ministre en lien avec la profession de foi du Président de la République.

Le Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération Internationale a pour mission, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de l'économie, de la planification, de la programmation et budgétisation, des statistiques, de la coopération internationale.

Entre 2016 et 2024, le Ministère de l'économie du plan et de la coopération internationale a entrepris plusieurs initiatives majeures visant à renforcer le développement économique et social du pays à savoir notamment :

**Le renforcement des capacités de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance**

outils de gestion budgétaire et de transparence. Les dépenses exceptionnelles de l'Etat ont été réduites à moins de 10% en 2019, contre 80% en 2013. De plus, un nouveau système de gestion a été mis en place.

teindre (2) millions d'ici fin 2025.

Au cours de la période écoulée, le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale a mis en œuvre plusieurs projets stratégiques qui ont contribué au développement du pays.

La dernière crise a réduit l'économie centrafricaine à sa portion congrue, mais l'aspiration au développement selon la vision éclairée du Président de la République, le Pr. Faustin Archange TOUADERA, a donné lieu à l'expérimentation du Plan de Relèvement de la République Centrafricaine (RPCA).

Ce plan a permis de doter la RCA d'un outil de pilotage et de veille économique, en vue de faciliter la mise en cohérence des données des différents secteurs et la réalisation des projections, d'évaluer et d'analyser les impacts des mesures politiques, économiques mises en œuvre afin de garantir la stabilité macroéconomique.



Pendant cette période post-conflit, des réformes ont été mises en œuvre pour accroître la responsabilité gouvernementale, notamment à travers l'utilisation des

Dans cette même vision, des efforts ont été déployés pour améliorer les services d'eau et d'énergie dans Bangui et les principales villes, touchant 250 000 habitants en 2020, avec un objectif d'at-

Ce qui a permis à la RCA de maintenir un écart de croissance positive depuis 2016 par rapport à la moyenne de la zone CEMAC, malgré la baisse observée en 2023 en raison des crises sanitaires et militaro-politique internationale.

La progression du PIB qui était restée sur une pente ascendante entre 2016-2019, avec un taux de croissance autour de 4,6%, a stagné au cours de la période 2020-2023, avec une moyenne de 1%, en raison des chocs tant endogènes qu'exogènes.

Il s'agit notamment des perturbations sur le corridor 2 Bangui-Garoua-boulaï, principal axe de ravitaillement, les crises post-électorales, la guerre entre la Russie et l'Ukraine, les effets néfastes du changement climatique.

Le Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération Internationale a reçu mandat du Gouvernement de concevoir les outils de planification. C'est dans cette optique que le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RPCPA 2016-2023) qui a servi de cadre de dialogue entre la RCA et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) avait été élaboré et mis en œuvre à la sortie de la crise en 2016.

Cette stratégie a permis de sécuriser le pays, de restaurer l'autorité de l'Etat sur toute l'entendue du territoire, de reconstruire les infrastructures sociales de base, afin de retrouver la paix et la cohésion sociale.

Les insuffisances relevées en

termes de planification au cours de la mise en œuvre du RPCPA ont conduit à l'élaboration du Plan National de Développement (PND) qui va couvrir la période de 2024-2028.

A cet effet, la vision de la RCA sur laquelle s'appuie le PND est celle d'un : « *Centrafrique prospère, disposant d'un capital humain de qualité, des infrastructures résilientes et durables, fondé sur un Etat de droit plus inclusif, axé sur*

A titre d'illustration, le projet de développement du corridor de transport multimodal phase 1 et 2, l'interconnexion avec les autres pays de la CEMAC par le biais de la fibre optique, l'aménagement et le bitumage du corridor 2, les aménagements fluviaux et portuaires de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents et l'appui au développement intégré de la filière bois.

De ce fait, les réalisations financières et physiques phares se justifient à travers les ressources mobilisées cumulées du 31 décembre 2022 dans le cadre de la mise en œuvre du RPCPA s'élèvent à 5.614 millions de dollars US, soit 3.368 milliards de



*les principes de la bonne gouvernance* ».

Depuis son indépendance, la RCA ne progressait que sur des planifications à court terme. Cependant, après le retour de la sécurité, le gouvernement a décidé de changer de paradigme en s'orientant vers une planification à long terme, plus équilibrée, harmonieuse en tenant compte de tous les domaines et acteurs de la vie sociale.

L'Etude Nationale Prospective lancée en 2021 est le moyen qui jette les bases de cette vision pour la RCA à l'horizon 2050.

En ce qui concerne le volet programmation et les projets d'investissement, le Ministère de l'Economie est aussi très actif dans le suivi pour la mise en vigueur des projets intégrateurs de la CEMAC.

FCFA.

Les dépenses d'investissement de l'Etat en faveur des programmes et projets de développement ont sensiblement augmenté de 80,47% en variation relative, sur la période 2016-2024.

Tous les partenaires de la RCA continuent de soutenir le pays. Pour preuve, pendant la période sous revue, le pays a travaillé avec 60 partenaires techniques et financiers et procédé à la signature de 748 programmations/projets.

Bangui reste la région qui reçoit la plus grande part des financements avec près de 385 millions FCFA, soit 26% des financements localisés.

**Quelques conventions signées avec les partenaires techniques et financiers de la RCA**



Entre 2016-2024, plusieurs accords adolescents.

ont été signés avec la Banque Mondiale dans les domaines de l'éducation, des infrastructures urbaines et de la santé, dont les principaux sont :

Le Projet d'Accélération des Résultats en Education (PARE) signé le 26 septembre 2024, à hauteur de 120.055 millions de dollars USD, soit environ 73,7 milliards de FCFA.

Le Projet « Maïngo », lancé en avril 2022, vise à améliorer l'accès aux services de santé essentiels, à l'éducation et aux opportunités d'emploi pour les femmes et les

Ces accords illustrent les efforts continus du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale pour mobiliser des ressources en faveur du développement socio-économique de la République Centrafricaine entre 2016-2024.

#### **Les défis et les perspectives**

Ces réalisations, ne vont pas sans défis. Jusqu'ici, les plus grands défis résident dans la problématique du développement des capacités humaines et la question concernant le développement des capacités institutionnelles avec en

trame de fond, l'opérationnalisation des comités de coordination sectorielle et intersectorielle et le renforcement du rôle des structures régionales.

En ce qui concerne les perspectives du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale, les principales visions sont consacrées à l'élaboration du plan d'action assorti des indicateurs de performance exigée dans la lettre de mission de ce ministère.

La promotion du partenariat mondial avec les entreprises et les multinationales (PPP), dénombrement du RGPH-4 sur toute l'étendue du territoire national suivant l'approche digitalisée de collecte en 2025 et la diversification des partenaires au développement.

Malgré les grands défis qui s'imposent, le Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale continue de jouer un rôle majeur dans la construction d'un avenir prospère et harmonieux pour la RCA.

**Karl Dieu Béni NGREBADA**



## L'ICASEES et les enjeux du 4è recensement général de la population et de l'habitat

Crée par la Loi 01.008 du 16 juillet 2001, l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) est un établissement public administratif chargé de la gestion des Données Statistiques en République centrafricaine. Il est sous tutelle du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale.

**L**es missions de l'ICASEES dans le cadre de la politique générale de développement définie par le Gouvernement sont définies dans l'article 7 du décret 16.127 du 09 mars 2016 portant statuts de l'ICASEES notamment :

Collecter, traiter et analyser l'information statistique ;

Coordonner les activités de production de données des structures membres du Système Statistique National (SSN) ;

Gérer et diffuser l'information statistique ;

Coordonner les activités des antennes régionales de statistique ;

Coordonner les activités de formation dans le domaine statistique et celui de la recherche appliquée.

La vision du Gouvernement en matière de développement de la statistique traduite dans la Lettre de Mission N°302/PM.19 du 5 juin 2019 adressée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement au Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération inter patronale, Président du Conseil National de la Statistique qui est celle de « faire du Système Statistique National (SSN), un cadre moderne de production régulière de statistiques complètes, fiables et cohérentes dans les délais, dans un contexte de sortie de crise politique profonde » exige



que l'information statistique produite par les différents démembrements du SSN soit accessible à tous. Vision RCA 2050.

### Innovations et réformes

Depuis 2017, l'ICASEES a entamé le processus de modernisation et de professionnalisation en vue de fournir des données

fiables et actualisées au Gouvernement pour la prise de décision et le suivi des progrès dans la mise en œuvre des objectifs internationaux et nationaux notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHSA 2017-2026) et la

L'ICASEES a mis en ligne en 2018, son premier site internet [WWW.ICASEES.ORG](http://WWW.ICASEES.ORG) qui contient des informations statistiques intéressantes dans les domaines économiques, démographiques et sociales.

Sous la supervision de son Directeur général, Blaise Bienvenu ALI, l'ICASEES a réalisé plusieurs enquêtes liées à la pauvreté, à la nutrition, à l'éducation non formelle (alphabétisation), aux prix, à la gestion de la main d'œuvre, à l'agriculture, au capital humain, etc.

**Le 4è Recensement Général de la Population et de l'Habitat en**

## préparation

Dans le cadre des préparatifs du 4<sup>è</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-4), l'ICASEES a fait des projections démographiques allant de 2021 à 2024. En attendant le lancement officiel du 4<sup>è</sup> RGPH, la population de la République centrafricaine est estimée à 6 millions 091, 097 (2021) et 6 millions 470, 307 (2024) (Cf. site ICASEES [www.icasées.org](http://www.icasées.org))

La coordination du RGPH-4 est à pied œuvre en organisant les différentes étapes du processus du recensement allant du recrutement à la formation des différents acteurs impliqués dans le RGPH-4. Tout est mis en œuvre pour la réussite du RGPH-4 avec la participation des superviseurs, les commissions Préfectorales et Sous Préfectorales du Recensement, les arrondissements de Bangui et les agents recenseurs.

Le RGPH-4 comporte plusieurs phases, allant des activités préliminaires comme l'élaboration du document projet de recensement préparatoire à la cartogra-



phie numérique, le recensement pilote, le dénombrement proprement dit, le traitement et l'analyse des données, la diffusion des résultats et le stockage.

Le coût total du projet est estimé à 14,6 milliards de francs CFA. À ce jour, 11,3 milliards de francs CFA ont déjà été mobilisés, avec des contributions importantes du Gouvernement centrafricain, de la Banque mondiale, de l'UNFPA et de l'UNICEF.

Cependant, un financement supplémentaire de l'ordre de 3,4 milliards, soit 23% du budget total est encore nécessaire pour

phie numérique, le recensement pilote, le dénombrement proprement dit, le traitement et l'analyse des données, la diffusion des résultats et le stockage.

Le 21 mai 2024, une table ronde des bailleurs de fonds du 4<sup>è</sup> RGPH a eu lieu à Bangui dans le but de mobiliser les fonds nécessaires à la préparation du prochain recensement en RCA.

Le 4<sup>è</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat est très attendu pour connaître l'effectif réel de la population centrafricaine.

Le Gouvernement centrafricain, à travers son Institut de la Statistique (ICASSES) a déjà réalisé trois recensements généraux de la population (RGP), respectivement en 1975, 1988 et le dernier en 2003. Le 4<sup>è</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-4) prévu en 2013 pour respecter la période décennale, n'avait pas eu lieu à cause de la crise militaro-politique survenue en mars 2013.



**Arsène Jonathan MOSSEAVO**

ENERCA

10 KWA  
**Offert**  
MISE À JOUR  
Gratuite

**DERNIERS  
JOURS**



**Du Jamais vu en RCA !**



ANITA-S

**RENDEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT  
À LA CAISSE EN CENTRE-VILLE DE 07H À 19H**

GÉNUS (Série 27)



LANDIS GYR (Série 07)



SHAXING (Série 45)



Assurez-vous d'utiliser les codes déjà achetés avant de faire la mise à jour, sinon ils deviendront invalides.

**Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique Restructure, Renforce et S'assume au Rythme de la 7ème République**

Des avancées significatives ont été enregistrées dans le cadre des réformes du secteur de la Sécurité mises en œuvre entre 2016 et 2025 par le Pr. Faustin Archange TOUADERA, Président de la République, Chef de l'Etat, tant sur le Plan Institutionnel, Organisationnel qu'au niveau de la ceinture départementale.

**C**es réformes ont permis de restaurer l'autorité de l'Etat se traduisent notamment sur le terrain au niveau ministériel par la restauration de plusieurs postes de la Police et de la Gendarmerie.

Les réformes du Secteur de la Sécurité et de la Coopération Internationale ont permis la mise en place d'une Inspection Générale chargée de veiller sur les questions liées au fonction-



Grade d'Inspecteur de Premier Nationale et de la Police Nationale. Grade l'équivalent de Général de Corps d'Armée avec quatre étoiles. Les deux Institutions se de Cabinet comme dans les

**LA GENDARMERIE ET LA POLICE NATIONALE ONT RETROUVE LEURS LETTRES DE NOBLESSES D'ANTAN**

nement, à l'organisation et à la réforme structurelle du Département.

Nouvellement créée, la Direction d'Informations Générales et Administratives et du Contrôle des Armes à feu (petits et gros calibres) permet de recouper les informations et de contrôler la circulation des armes dans le pays.

S'agissant des grades et des attributs, il est inséré maintenant dans les grades que portent les Policiers, le Grade d'Inspecteur Général de 2ème Grade qui est l'équivalent de Général d'Armée avec cinq (5) étoiles et le



autres Corps, occasion d'uniformiser le système au niveau de chaque Cabinet de son Etat-major.

Les réformes structurelles entreprises, de 2016 à 2025, sur le plan sécuritaire relative à la vision du Pr Faustin Archange TOUADERA, Président de la République, Chef suprême des Armées ont permis de rajeunir et de renforcer les capacités opérationnelles de la Gendarmerie et la Police Nationale en matière de surveillance, de protection et de maintien de l'ordre.

Grâce à ces réformes, le corps d'élite a retrouvé non seulement sa dignité

mais s'est surtout doté en équipements et matériels spécifiques.

Les recrutements successifs ont permis d'augmenter l'effectif des éléments de la Gendarmerie de deux mille (2000) en 2016 à plus de cinq mille (5000) en 2025.

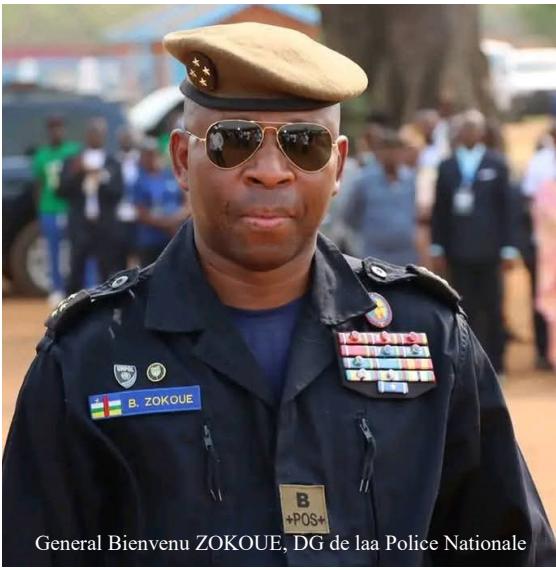
Six (6) légions supplémentaires de gendarmerie sont créées, ce qui porte à huit (8) le nombre total des légions en RCA, notamment à RA, et mis en œuvre par la Direction Générale, a permis de suivre chaque gendarme toutes d'idée, les villes de Mbaiki de Berberati et de Bossangoa ont accueilli la création effective de trois (3) groupements.

La création de quatre (4) nouvelles Compagnies à Carnot, à Boda, à Batangafo et à Paoua ont permis de renforcer la sécurité dans ces localités.

Une autre innovation est la création d'une unité spéciale dénommée « Police Technique Scientifique » au sein de la Section des Recherches et d'Investigations (SRI). Cette nouvelle structure permet de faciliter et d'approfondir le travail des enquêteurs à travers l'utilisation des équipements spécifiques en cas de nécessité.

L'une des plus importantes réformes est l'installation d'un nouveau logiciel spécial qui permet de dérouler les listes et curriculum vitae (CV) de tous les gendarmes sans exception par âge, grade et ethnie.

L'acquisition de ce logiciel selon la vision du Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées Pr Faustin Archange TOUADE-



General Bienvenu ZOKOUE, DG de la Police Nationale

RA, et mis en œuvre par la Direction Générale, a permis de suivre chaque gendarme toutes catégories confondues.

#### **La promotion de la gent féminine au sein de la gendarmerie**

De 2016 à 2025, un accent particulier a été mis sur la formation du personnel féminin. Plusieurs femmes gendarmes sont promues aux différents grades et à des postes de responsabilités.

Il faut souligner qu'un nouvel escadron polyvalent de la Gendarmerie Nationale est créé et

consentis en vue de faire de ce corps, une Police de proximité basé à Paoua. Cette nouvelle structure qui sera composée des éléments formés au Rwanda par les Forces Spéciales, aura pour mission de gérer les crises liées à la transhumance et des frontières.

Dans le but de surveiller les flux sur les routes de provinces pour prévenir les accidents, chaque groupement sera doté d'une Brigade. Les villes côtières telles que Bangassou, Mobaye, Kouango et Moungoumba seront dotées de Brigades fluviales pour gérer la sécurité de la navigation et des frontières.

#### **La Police Nationale : performante et opérationnelle**

Grâce à la vision politique du Chef de l'Etat, Chef suprême des Armées, Pr Faustin Archange TOUADERA, la Police s'est dotée d'infrastructures modernes mais aussi de ressources humaines jeunes et disciplinées. C'est le résultat de la détermination et des efforts consentis en vue de faire de ce corps, une Police de proximité





digne et professionnelle.

Les recrutements successifs, ont favorisés l'augmentation de l'effectif des Policiers passant de mille quatre cent soixante-quatorze (1474) éléments en 2016 à quatre mille trois cent huit (4308) éléments en 2025.

Outre la reconstruction et la

redynamisation des différentes entités, ces réformes structurales sont particulièrement marquées par la construction et la réhabilitation de plusieurs bâtiments. ainsi que dans les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements de Bangui. Dans le même ordre d'idée les villes de Rafai, Bangassou et de Sosso - Nakombo sont dotées des commissariats spéciaux.

Dans le cadre du renforcement des dispositifs sécuritaires, de nouvelles unités sont créées, notamment des commissariats de sécurité à Damara, Boali et

En perspective, dans le cadre de la coopération Sino - Centrafricaine il est prévu la construction d'un « Hôpital de la Police » qui sera dotée d'un laboratoire des données numériques à l'horizon 2040.

Avec ce vaste programme de reconstruction et de transformation, la RCA dispose désormais d'une Gendarmerie, et d'une Police Nationale professionnelle républicaine respectueuses du droit international humanitaire.



**Par Jésus Tarcille  
BOMONGO Junior**



## **L'économie numérique : une opportunité pour le désenclavement de la République Centrafricaine**

*Le Président de la République, Pr. Faustin Archange TOUADERA, a initié le désenclavement numérique de la République Centrafricaine, une stratégie de développement qui a été mise en place en collaboration avec des partenaires au développement sous la supervision du Ministère chargé de l'Economie Numérique des Postes et Télécommunications.*

**U**

n accent particu-

lier a été mis sur le développement numérique et du développement tout azimut de la République centrafricaine. Ainsi, il convient de souligner que là naissent les e-commerce et le développement de l'Intelligence Artificielle (AI) qui sont des outils de la Technologie de l'Information et de la Communication (TIC).

Le Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et Télécommunications, dirigé par Justin GOURNA ZACKO, a élaboré un Plan Stratégique, conformément à la vision politique du Chef de l'Etat et à la Lettre de mission re-

mise par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Félix MOLOUA.

Dans sa vision, le Président de la République, Chef de l'État, considéré comme une condition sine qua non du désenclavement et du développement tout azimut de la République centrafricaine. Dans sa vision, le Président de la République, Chef de l'État, considéré comme une condition sine qua non du désenclavement et du développement tout azimut de la République centrafricaine. Ainsi, il convient de souligner que les retombées de ce projet ne sont plus, à démontrer à ce jour, car de l'Internet haut débit ; Ces réformes ont permis :

L'opérationnalisation des infrastructures de connectivité à l'Internet haut débit ;

La création de l'Agence Centrafricaine de Développement du Digital (ACDD) ;

L'opérationnalisation des Centres de Formation Digitale et incubateur des Startups à l'Université de Bangui, à l'Ecole Normale Supérieure et au Lycée Technique de



SE Justin GOURNA ZACKO,  
Ministre de l'Economie Numérique

Bangui ;

La construction des Centres Communautaires Numériques dans les différentes régions du pays ;

La levée effective des licences de 4ème génération par les opérateurs de téléphonie mobile ;

La création d'une Banque Postale et la mise en place du dispositif de promotion de la philatélie numérique avec des services diversifiés de proximité au profit de la population ;

L'opérationnalisation du contrôle et de la lutte contre les cybers attaques et de gestion des ressources rares dans le secteur des communications électroniques.

**Les tracées des câbles du projet fibre optique d'un réseau de 1.200 km de fils reliant le pays au Cameroun et au Congo-Brazza**ville.

Le projet Dorsal à Fibre Optique est lancé le 4 octobre 2019 à Berberati, Chef-lieu de la préfecture de la Mambéré-



Kadéï, par le Président de la République.

L'objectif de ce projet appelé « Central Africain Back Bone (CAB) » est d'améliorer l'accès à internet haut débit. La RCA fait ainsi un bond technologique majeur.

D'après la vision politique du Président TOUADERA, le projet de la fibre optique financé à hauteur de 33 millions d'euros par la Banque Africaine de Développement et l'Union Européenne vise à réduire la fracture numérique et à favoriser un essor économique rapide du pays, comme l'a précisé le Chef de l'Etat dans son discours inaugural : « *Le désenclavement numérique du pays s'est poursuivi par l'installation des infrastructures à fibres optiques sur 1.200 Km dans le Sud-ouest, suivie de la signature d'un contrat avec MTN BAYOBAB, opérateur délégué, chargé d'opérationnaliser, de commercialiser, d'exploiter, de maintenir et d'étendre ce réseau* »,

### Les retombées financières de la fibre optique

Le passage à la troisième génération (3G) et à la quatrième génération (4G) a été officialisé par la signature de deux contrats majeurs entre le Ministère de l'Économie Numérique et deux opérateurs de téléphonie mobile en Centrafrique. Orange Centrafrique, le 8 novembre 2024, et Moov Africa-Centrafrique, le 10 janvier 2025.

Ces accords d'acquisition de licences d'exploitation mobile 4G ont permis à l'État Centrafricain de générer des fonds.

L'obtention de licence d'exploitation de 4G par Orange Centrafrique a permis au Trésor public centrafricain d'encaisser 15 milliards de FCFA pour Orange Centrafrique et 5 milliards de FCFA pour Moov Africa-Centrafrique.



Avec l'introduction de la 4G, la République centrafricaine pourra désormais bénéficier d'une couverture de réseau élargie et un accès à internet très haut débit, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités économiques et sociales.

### La poste rénovée



Dans le secteur de la Poste, un accord de financement a été conclu entre le Gouvernement et l'entreprise J.D EUROWAY Finance Inc, lequel vise à stimuler la performance des services de la Société Centrafricaine des Postes (SOCAPOST) ainsi que la mise en place de sa filiale Banque Postale.

Les résultats attendus en fonction des orientations politiques du Président de la République, le Pr. Faustin Archange TOUADERA, découlent d'une multitude de ré-

formes se manifestent concrètement par la transition de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) vers l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP). L'établissement de l'Unité Spéciale de Contrôle des Communications Électroniques (USCCE), la création de l'Agence Centrafricaine du Développement Numérique, ainsi que l'Office National de Poste et d'Épargne (ONPE).

L'ensemble de ces initiatives tend à satisfaire les exigences et les demandes toujours grandissantes des consommateurs en matière de connectivité digitale.

Le challenge de l'heure reste la digitalisation de l'administration centrafricaine.

**Bienvenu BISSAYO**

**La santé publique : des résultats tangibles à la satisfaction de la population**

*Une population en bonne santé est une garantie pour le développement d'un pays. C'est la vérité de la palisse. Cette pensée est sans conteste la base de la vision qui a guidé le Pr. Faustin Archange TOUADERA dans la lutte, visant à redonner la "Santé", définie comme un parfait état de "bien-être", à sa population durement meurtrie, dès son accession à la magistrature suprême de l'Etat.*

**C**omment donc faire pour relever le niveau sanitaire d'une population certes résilientes mais encore fragilisée par les contrecoups des dures épreuves endurées pendant plus de trois décennies de crises récurrentes ?

Le passage dévastateur de la nébuleuse Séléka a laissé le chaos.

Les principales infrastructures socio-économiques ont été détruites, les écoles transformées en hôtels, les tables-bancs utilisés comme bois de chauffe, les maisons de cultes et des commerces, vandalisées et les Formations Sanitaires vidées de leurs malades cherchant refuge dans les grandes villes ou en brousse pour se protéger. Des destructions inimaginables et sans précédent, dans l'histoire de la République centrafricaine qui pourtant a connu des coups d'Etat successifs.



SE Dr Pierre SOMSE, Ministre de la Santé et publique et de la Population

Les structures sanitaires, en un mot, ont payé les plus lourds tributs, aussi bien par les praticiens que les malades. SOMSE a mis l'accent sur des projets concrets dont les objectifs doivent être atteints en urgence.

Devant cette situation, il fallait rebâtir, réhabiliter, consolider, reconstruire et équiper ce qui pouvait l'être.

Ainsi, la lettre de mission confiée au Ministre de la Santé publique et de la Population Dr Pierre

Plus de 300 infrastructures sanitaires et édifices administratifs ont été construits ou réhabilités en un temps record, parmi lesquels deux nouveaux bâtiments du Ministère.

La pandémie du COVID 19 qui a décimé les populations des pays nantis, a fait moins de ravage en Centrafrique grâce à l'abnégation de nos médecins et spécialistes avec l'appui des pays amis.

Les leçons tirées de la lutte contre le COVID 19 ont permis de parer aux éventualités d'une endémie plus meurtrière. Un hôpital de prise en charge des endémies d'une capacité d'accueil de 350 lits sur l'action du gouvernement centrafricain et des partenaires techniques et financiers, a été érigé sur l'ancien site des malades de la lèpre au PK 24 route de Damara.



Les évacuations sanitaires qui occasionnaient des dépenses exorbitantes sur le budget de l'Etat, ont trouvé des solutions de proximité par l'installation d'un Centre National d'Hémodialyse et d'Imagerie Médicale basé au Centre National Hospitalier et Universitaire de Bangui, une première depuis l'indépendance de la RCA, véritable soulagement à la portée financière du centrafricain moyen.

Les femmes n'ont pas été laissées de côté. Des pavillons et deux blocs opératoires de gynécologie-obstétrique et de médecine de l'Hôpital Communautaire ont été construits.

À cela s'ajoute le Centre National de Réadaptation fonctionnelle du PK 10.

Au profit de la santé maternelle et infantile aussi bien à Bangui qu'en provinces, 72 maternités et 4 dépôts régionaux ont été soit réhabilités ou construits.

Plus de la moitié des formations sanitaires en provinces ont vu leurs plateaux techniques renouvelés ou renforcés.

Ces bâtisses ont été équipées de radiologies mobiles de dernière génération, installées dans les hôpitaux régionaux universitaires et plusieurs hôpitaux secondaires, notamment à Mbäïki, Bouar, Berberati, Bossangoa, Bambari, Bria, Alindao et Bangassou.

En termes de ressources humaines qualifiées, l'effectif du personnel est soit doublé et/ou triplé. C'est le cas de celui des médecins exerçant dans les provinces et zones rurales reculées qui de 204 en 2016 est passé à 419 en 2024, soit une augmentation de 76%.

Le secteur de la santé peut aujourd'hui s'enorgueillir d'avoir dans chaque sous-préfecture, au moins un médecin.

La stratégie visant à assurer le dépistage et la prise en charge pré-



coce des maladies, de l'amélioration des conditions d'accouchement et de prise en charge des femmes enceintes, des enfants de zéro à 5 ans et des nouveau-nés a bénéficié de 3.946 agents de santé déployées par le Gouvernement afin d'assurer la mobilité du personnel et des malades en situation d'urgence dans les Hôpitaux et Centres de Santé.

Dans le cadre des maladies ambu-



communautaire incluant les matrones accoucheuses formées et engagées avec la collaboration des autorités administratives, des leaders communautaires et des comités de village ou de quartier, dans le cadre de la revitalisation des soins de santé primaire et de la mise en œuvre de la politique d'engagement communautaire.

Ce progrès ne s'arrête pas aux personnels soignants. Outre les équipements sanitaires, 85 ambulances contre 15 en 2016 ont été

latoires, le nombre de personnes vivant avec le VIH-SIDA mis sous traitement ARV est en augmentation constante passant de 36.499 en 2017 à 63.560 en 2023 et à 66.219 pour le premier semestre 2024.

**La lutte contre le paludisme par le moyen de la vaccination et des moustiquaires imprégnées a connu un succès fulgurant**

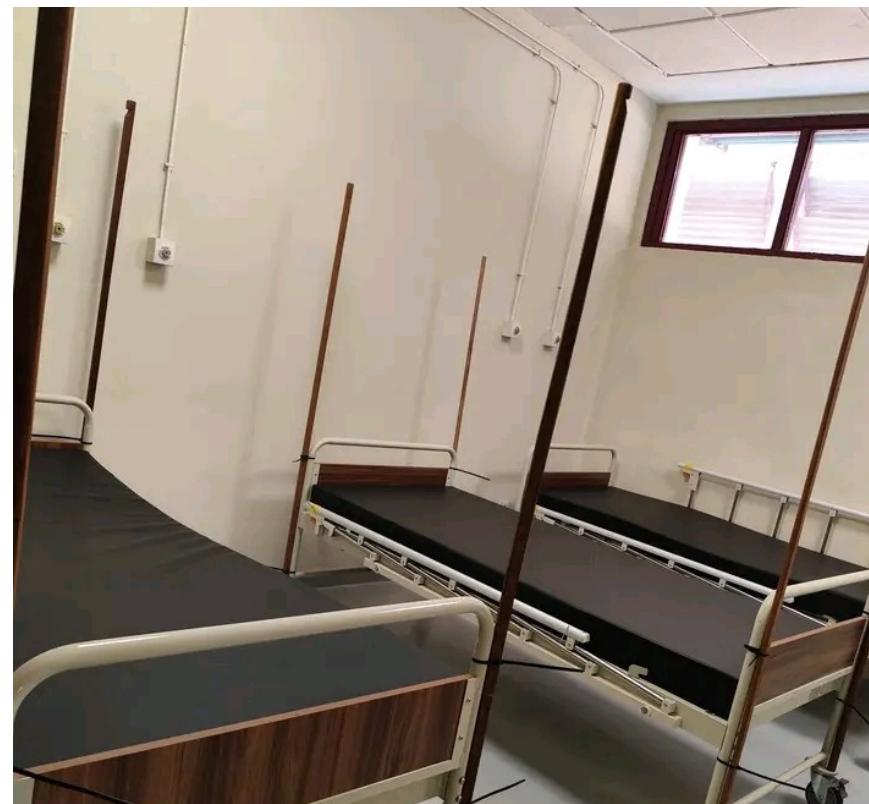
Des efforts monumentaux ont été consentis par le gouvernement. C'est ainsi que la lutte contre le

paludisme a connu une avancée significative marquée par l'introduction du vaccin contre le paludisme. Cette stratégie vient renforcer le moyen de lutte le mieux connu des centrafricains qu'est le moustiquaire imprégné d'insecticides qui est passé de 887.477 moustiquaires distribués en 2018 à 8.600.000 en 2024.

Ainsi, le taux des enfants de moins de cinq ans souffrant de paludisme a connu une baisse considérable passant de 41% en 2020 à 27% en 2023.

## La lutte contre la tuberculose

Cette lutte contre la tuberculose a connu un essor jamais égalé avant 2016, grâce au renforcement et à la modernisation des moyens de diagnostic de laboratoire dans tous les districts du pays. La notification des taux de succès thérapeutique dans le traitement de la



Champion de la Vaccination » na-  
guère décerné au Professeur Faus-  
tin Archange TOUADERA.

l'épidémie à Monkey pox

Les impacts des réformes et des actions entreprises dans le secteur de la santé se font déjà remarquer comme en témoigne la tendance au déclin de la mortalité maternelle et infantile.

En dépit du fait que les perspectives sont dominées par l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile, le Professeur F.A TOUADERA va en guerre contre ce fléau "je déclare la mortalité maternelle, une urgence nationale" et annonce comme stratégie : la création de 5 écoles régionales de formation du personnel paramédical à raison d'une école par région, en commençant par Berberati, Bossangoa et Bangassou et le déploiement d'au moins 10.000 agents de santé communautaire; l'accélération de la modernisation de l'infrastructure sanitaire et du plateau technique ; la construction d'un hôpital polyvalent de 250 lits, l'ouverture d'un centre moderne de cardiologie, la réhabilitation de l'Hôpital de l'Amitié sino-centrafricaine.



tuberculose est passée de 78% en 2016 à 90% en 2023.

Il faudra souligner que la couverture administrative en antigène Pentavalent 3 est passée de 54 % en 2017 à 80% en 2023.

Cette performance extraordinaire réalisée pendant une période de trouble a valu à la République centrafricaine le satisfecit du Comité de haut niveau sur la vaccination contre le Covid-19 permettant le maintien de notre titre de «

**"Je tiens à féliciter le Gouvernement qui, dans un contexte de ressources très limitées, a réussi à atteindre des niveaux de performances inattendues par rapport aux autres pays de l'Afrique subsaharienne, notamment dans le domaine de la vaccination".**

En perspective, la capitalisation des expériences acquises dans la riposte réussie contre le Covid-19 et les nouvelles dispositions prises au détour de cette pandémie seront mises à profit pour contrer

Pour assurer l'équité dans l'accès aux soins aux mères et aux enfants, le Président de la République a pris un décret qui assure la gratuité ciblée pour les enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes ou allaitantes et des femmes victimes de violences basées sur le genre.

Eloi BELLONGHOT



# Les réformes pour une commun

*Les crises militaro-politiques à répétition ont rendu difficiles les conditions de travail des médias. Président de la République, Pr Faustin Archange TOUADERA pour voir engager des réformes des médias*

**L**'action concrète du Président de la République a permis de voir le bout du tunnel, et lancer des initiatives salutaires.

## *Difficiles conditions de travail avant 2016*

A la télévision nationale « TVCA », les studios et régies étaient investis par une centaine de soldats, les mains sur la gâchette qui a avaient fini par y élire domicile pendant 8 mois.

Pour travailler, les journalistes enjambaient les grenades et armes de guerre de tout calibre afin d'avoir accès à leur bureau, aux studios ou dans les salles techniques, la peur au ventre.

Les rebelles s'étaient aussi installés à la colline des panthères, site qui abritait l'émetteur radio en Fréquence Modulée « FM » et l'émetteur télé Vidéo Haute Fréquence « VHF ». Bref, la communication avait été émoussée.

Cette situation a duré 3 ans de la prise du pouvoir par la Coalition rebelle Séléka jusqu'à la fin de la Transition gérée par Mme Catherine SAMBA PANZA élue par le Conseil National de Transition (CNT), en Janvier 2014.



SE Maxime BALALOU, Ministre chargé de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement

## *Le Diagnostic*

Le Président Faustin Archange TOUADERA a dans son programme d'action en tant que candidat indépendant, réservé une place de choix au développement des Médias.

La Radio, la Télévision et l'Agence Centrafricaine Presse avaient de la peine à jouer leur rôle tel que prévu dans leurs Cahiers de charges respectifs. Le peuple centrafricain se nourrissait des informations non officielles car les émetteurs onde courte n'étaient plus opérationnelles.

Les professionnels des médias sous pression et sous équipés ne pouvaient exercer convenablement leurs activités tandis que les régies étaient en retard par rapport à l'évolution technologique mondiale. La connexion internet suspendue, les grilles de programmes radio et télé n'étaient plus respectées.



Les programmes étaient diffusés de 8 heures à 15 Heures. La menace était permanente. Le signal émis n'était reçu qu'à Bangui et dans ses périphéries. La recherche obstinée du vivre ensemble, de la paix et de la concorde était permanente. Le signal émis n'était reçu qu'à Bangui et la Présidente de Transition.

# Communication performante et efficace

ail dans les médias publics. Il a fallu attendre l'arrivée au pouvoir du Président de la République pour que les autorités soient destinées à redorer le blason de la Radio et la télévision.

plus respectées.

## Enfin, le bout du tunnel

Après les trois années de la Transition, la Communauté internationale a enfin décidé d'accompagner les centrafricains à une élection transparente, libre et crédible.

Parmi ses priorités, la reconstruction des médias publics. Durant sa gouvernance du président de la République Faustin Archange TOUADERA, la radio et la télévision ont subi une réhabilitation avec de nouveaux équipements



de dernière génération à hauteur de 1 500 000 000 FCFA.

La Radio et la Télévision ont subi la migration de l'Analogique au Numérique. Leurs signaux sont déportés sur satellite et diffusés dans le monde entier. Les Programmes sont améliorés.

Une nouvelle dynamique s'est créée avec l'arrivée du Ministre de la communication et des Médias, Porte-Parole du Gouvernement M. Maxime BALALOU.

Une retraite a été organisée à Boali pour diagnostiquer les maux

qui minent le fonctionnement de des Médias. Pour organiser une réunion à l'Intérieur du Département et proposer des conférence de presse hebdomadaire, il fallait trouver des solutions idoines. Il fallait recréer un nouveau cadre de travail entre la presse publique et une presse privée. Cet exercice vise non seulement à donner la confiance aux professionnels des Médias

publics et privés, briser la méfiance entre l'exécutif et le 4ème pouvoir mais aussi de disposer de la voir (La Presse) et lutter efficacement contre la désinformation, les discours de haine et d'incitation à la violence et enfin redynamiser la communication gouvernementale.

La République Centrafricaine continue de subir les échos des crises identitaires qui engendrent la prolifération des discours d'intolérance, de rupture de la cohésion sociale. C'est pour-quoi, le Département de la Communication et des Médias doit jouer pleinement son rôle d'éducation, de formation et de sensibilisation de la population.

Au regard de ce défi à surmonter, le Gouvernement a donné son accord au Ministre de la Communication et





République a institué un dîner de haut niveau Economique des Etats de presse pour échanger avec les professionnels des médias sans intermédiaires.

Dans ces perspectives, le Gouvernement se veut d'apporter la télévision et la radio dans tous les foyers. Les émetteurs radio sont en train d'être installés dans tous les chefs-lieux des 20 préfectures de la République pour l'extension de Radio Centrafricaine selon le calendrier suivant :

- 2020 : Installation des émetteurs relais dans 5 villes « Obo, Bangassou, Bambari, Bouar, Berberati.

- 2024 : Missions de maintenance des émetteurs relais dans les 5 villes précitées et installation d'un émetteur relais à Kaga bandoro à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation.

- 2025 : installation des émetteurs relais dans les villes de : Damara, Sibut, Ndélé, Bria, Paoua, Bossangoa, Bozoum, Yaloké, Carnot, Nola, Mobaye, Birao, Boali, Mbaiki.

#### *Une initiative sous-régionale à implémenter*

Du 30 au 31 janvier 2024, s'est tenu à Bangui, le Forum Régional des Ministres de la Communication, des Nouvelles Technologies et des Médias des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

l'appui technique de ses partenaires tels la MINUSCA, la Chine via son Ambassade à Bangui, le groupe l'ANECDOTE, les médias allemand, la CCTV, la Chaine Russia Télévision (RT) pour renforcer les capacités des Médias nationaux en équipements haut de gamme. La mission consiste à promouvoir l'ensemble des Médias publics et privés.

#### **PERSPECTIVES**

Le Gouvernement s'emploie à fabriquer dans un proche avenir ses propres pylônes pour y greffer ses antennes relais dans les 20 préfectures. Pour cela, la formation des nouveaux cadres recrutés dans les différents métiers de la communication, dans les institutions supérieures à travers le monde relève d'une nécessité impérieuse à court et moyen termes.

La CEEAC va mettre en place un dispositif pour traquer tous ceux qui entretiennent la sous information, la désinformation, et les messages de haine en vue de les déculpabiliser de tels types de nouvelles dans les réseaux sociaux pour opposer la vérité au mensonge.

Une évaluation du rapprochement entre les Médias publics et privés est initiée dans l'optique de leur développement. Le Gouvernement a toujours bénéficié de

Une Maison de la presse bientôt construite sur financement de la MINUSCA servira de cadre de formation et d'échange pour les journalistes.

Le Gouvernement a un défi de taille à relever, défi qui consiste à porter ses messages partout en dépit des moyens limités pour que la population entière écoute



la Radio et regarde la télévision. Objectif principal, permettre à la Radio et à la télévision d'être désormais une référence et créer une osmose entre les Médias publics et les médias privés.

Le Gouvernement s'empresse aussi d'investir pour le relèvement de la presse écrite afin que les journalistes qui y travaillent puissent vivre dignement de leur métier.

Ce nouveau partenariat stratégique entre l'Etat et les Médias Publics et Privés, défini par Son Excellence le Pr. Faustin Archange

**TOUADERA** va permettre l'ouverture de nouvelles perspectives, car un peuple mieux informé et mieux éduqué, constitue une garantie pour le renforcement de la paix, de la cohésion, du vivre-ensemble et enfin du développement intégral de la République Centrafricaine.

Actuellement, les professionnels des Médias sont assurés de la véracité de l'information gouvernementale à relayer. Des échanges directs avec le Président de la République seront périodiquement organisés pour que celui-ci s'adresse à sa population par le

canal de la presse nationale et internationale afin de mieux expliquer sa vision de développement secteur par secteur.

Le développement des médias publics et services a préoccupé les anciennes autorités du pays. L'ancien Président Felix PATASSE a promulgué le 25 janvier 2003 la loi No 03 0006 portant création de l'Office de radiodiffusion et télévision Centrafricaine « ORTCA ». Le décret d'application est en cours d'examen tout comme le projet de création de la Télévision Numérique Terrestre « TNT » au Contrôle Général du Secteur Para Public à la Primaire. Ces deux grands projets figurent en bonne place dans le

Programme National de Dévelop-

ment « PND »

Le projet de couverture totale du territoire national en équipements de la radiodiffusion, en régie mobile, VSAT, moyens roulant émetteur FM et ondes courtes est en cours de réalisation. L'accès aux informations pour faciliter la propagation des rumeurs est inscrit dans le programme commun du Haut Conseil de la Communication et du Ministère de la Communication et des Médias.

Le Département a fait le choix d'un partenariat public/privé pour le succès de la couverture nationale. Désormais, les équipements des médias d'Etat suivront l'évolution technologique mondiale. Tout porte à croire, que les médias auront un avenir meilleur à moyen terme.

**Alfred NGOE-BENGUE**



## **La Fonction Publique centrafricaine à l'heure de la gestion moderne du personnel et de la réforme de l'administration**

*Dans la mise en œuvre de la lettre de mission du Premier Ministre Félix MOLOUA inspirée de la vision politique du Président de la République, Professeur Faustin Archange TOUADERA, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Marcel DJIMASSE, s'est attelé à la modernisation de l'administration publique centrafricaine. C'est dans ce cadre que de grands chantiers des réformes ont été entrepris dans différents domaines. Ce qui a permis les grandes réalisations menées sur le plan du personnel et de la réforme administrative.*

### **L E RAJEUNISSEMENT DE L'ADMINISTRATION**

Sur instruction du Président de la République, Chef de l'Etat, Pr. Faustin Archange TOUADERA, la Fonction publique centrafricaine a été rajeunie avec l'intégration de 1.600 Jeunes en 2020 et 6.000 Jeunes en 2024. Cette vague d'intégration vient rajeunir la Fonction Publique et remettre en cause l'intégration des jeunes au compte-gouttes avant l'accession du Président de la République à la Magistrature suprême de l'Etat.

Les crises sociales nées dans certains Département ministériels en 2023 ont été surmontées grâce à la négociation franche entre le Gouvernement et les Syndicats. Ce qui a

conduit à une trêve sociale de trente-six (36) mois qui a permis une rentrée scolaire 2024-2025 sans remous et dans un climat apaisé. Par ailleurs, la prime de craie tant réclamée pendant 40 ans par les enseignants du Fondamental 1 et 2 a été valorisée en 2024. Elle passe de 5.000 Frs à 10.000 Frs et concerne 3.272 agents pour une masse salariale additionnelle mensuelle de 32.720.000 FCFA. Ce signe d'encouragement permet aux bénéficiaires de mieux travailler pour améliorer les résultats scolaires des fins d'année.

L'analyse mensuelle du fichier de solde par le Département de la Fonction Publique a mis en lumière le nombre pléthorique des fonctionnaires et agents qui émargent sur le budget de l'Etat. Pour



médier, le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative a procédé au contrôle physique des fonctionnaires à Bangui et en provinces de juin 2022 à juin 2023.

Le résultat de ces contrôles fait état de 2.871 agents fictifs qui ont été radiés du fichier général des fonctionnaires et une économie mensuelle de 1.007.377.761 FCFA. Ces résultats ont rassuré les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale qui a soutenu le Gouvernement en prenant en charge le paiement des salaires de sept Ministères sociaux pendant dix-huit (18) mois à hauteur de 49.500.000 dollars, soit environ 29 milliards de francs CFA. Par ailleurs, ces résultats constituent désormais la base de données des Fonctionnaires et Agents et la base de paiement des salaires mensuels du personnel de l'Etat.

La poursuite de cette politique issue de la vision politique du Chef de l'Etat a conduit le Dépar-



tement de la Fonction Publique à sociales de base ainsi que l'insécurité. Plusieurs textes qui ne cadreraient plus avec les réalités quotidiennes de la Fonction Publique ont été

se pencher sur le système de traitements des salaires des fonctionnaires et Agents de l'Etat qui contenait des anomalies tels que les doublons (perception de deux ou trois salaires pour le même nom) et les fonctionnaires et agents fictifs (perception des salaires par des personnes décédées, retraitées, mises en disponibilité...).

Un Audit organisationnel et fonctionnel s'est tenu de juin 2021 à juin 2022, a permis le toilettage du fichier de solde.

Une étude réalisée par l'ICASEES en 2023 a relevé l'état des conditions de vie et de travail des fonctionnaires et agents de l'état en les motifs suivants : l'indisponibilité des bâtiments administratifs, des mobiliers des bureaux, du logement et des structures

Pour remédier à ces problèmes, le Ministère de la Fonction Publique a amélioré les conditions de travail et les partenaires techniques et financiers conjuguant en ce moment leurs efforts pour construire ou réhabiliter des bâtiments administratifs, ainsi que des Camps de fonctionnaires en provinces.

Le Document Stratégique de Cadrage de la Réforme Administrative (DSCRA) et le Plan National de la Réforme Administrative (PNRA) ont été élaborés en Juillet 2021 pour définir le cadre de la Réforme Administrative en vue d'une transformation intégrée et

#### SITUATION DE L'INTEGRATION DES JEUNES DIPLOMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE CENTRAFRICAINE

N°	Ministère	Quota Attribué	Enveloppe Prévue	Effectif Intégré (y compris H-S)	Impact Financier (sans les H-S)	Hors Statuts et Contrat	Impact Financier (H-S et Contrat)	Ecart Effectif	Ecart Masse salariale	
1	EDUCATION NATIONALE	1 500	234 122 886	1 600	158 345 700	0	0	100	75 777 186	
2	SANTE ET DE LA POPULATION	802	131 779 168	1 400	117 330 150	160	26 506 626	598	14 449 018	
3	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	156	109 658 747	215	75 651 673	22	2 271 744	59	34 007 074	
4	AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	190	43 312 240	296	25 123 110	12	1 279 896	106	18 189 130	
5	ENSEMBLE ARTISTIQUE NATIONALE	315	34 024 745	340	28 173 522	0	0	25	5 851 223	
6	ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE	67	15 358 987	222	16 414 146	31	2 867 220	155	-1 055 159	
7	ACTION HUMANITAIRE, DE LA SOLIDARITE	30	4 559 055	138	12 069 762	2	196 656	108	-7 510 707	
8	INTERIEUR ET DE LA SECURITE PUBLIQUE (CIVILS)	26	8 851 074	21	1 913 010	0	0	-5	6 938 064	
9	COMMUNICATION ET DES MEDIAS	85	13 295 226	194	15 918 732	15	1 410 660	109	-2 623 506	
10	PROTECTION CIVILE	150	14 673 141	149	9 195 504	3	294 984	-1	5 477 637	
11	ARTS, DE LA CULTURE ET DU TOURISME	25	5 662 134	149	12 347 610	13	1 286 118	124	-6 685 476	
12	PROMOTION DU GENRE	104	15 582 619	377	31 615 716	2	216 648	273	-16 033 097	
		<b>TOTAL</b>	<b>3 450</b>	<b>630 880 023</b>	<b>5 101</b>	<b>504 098 635</b>	<b>260</b>	<b>36 330 552</b>	<b>1 651</b>	<b>126 781 388</b>



complète pour une prestation de service de qualité.

Quatre piliers du DSCRA (voir encadré) ont été créés et constituent la base de l'élaboration du Plan National de Réforme Administrative.

Le Plan d'Action Opérationnel (PAO) 2022-2025 c'est le principal document d'orientation et de planification de toutes les activités du Département sur trois (3) ans. Le Développement de l'Applicatif GIRHE (Gestion l'Etat ainsi que le cursus Licence-Intégrée des Ressources Humaines de l'Etat), véritable outil de gestion de la situation administrative des fonctionnaires et agents de l'Etat, permet la mise en place du Système Intégré de Gestion Administrative et Financière du Personnel de l'Etat.

A cela s'ajoutent le Centre de Traitement Informatique de la Fonction Publique, outil moderne pour expérimenter le processus de la digitalisation de l'administration publique centrafricaine, le Guide Normatif de Classification des Emplois Publics qui permet de passer de la fonction publique de carrière à une fonction publique d'emploi en vue de moderniser les emplois publics en prenant en compte les nouveaux métiers de



De ces différents textes découlent quatre réformes majeures mises en place au premier trimestre 2025 par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative :

#### **Le portail Web pour l'accès aux services du Ministère de la Fonction Publique et des Réformes Administratives**

permet à tout usager d'avoir accès aux services du Ministère à partir de n'importe quel terminal (Android, ordinateur personnel...). Cette interaction simplifie les démarches administratives des usagers pour avoir des informations ou des documents dont ils

ont besoin et raccourcit les délais dans les démarches administratives.

#### **Le Livret du Fonctionnaire stagiaire**

facilite l'adaptation des nouveaux agents dans leur parcours professionnel, clarifie de manière exhaustive le cadre légal applicable aux fonctionnaires et constitue un guide pratique sur les principes déontologiques.

**L'Emploi communautaire** est un programme d'intégration qui donne le statut de fonctionnaire aux travailleurs recrutés par les communautés. L'Etat reconnaît ainsi de manière officielle l'expertise locale et la valorisation des compétences enracinées dans les communautés. Cette initiative pilote concerne aujourd'hui les ressortissants des Centres Pédagogiques Régionaux tels que les maîtres-parents. Elle pourra être reconduite pour les prochaines intégrations en vue de renforcer l'inclusivité du recrutement et donner à la Fonction Publique une image de l'unité nationale.

#### **La Fonction Publique d'Emploi**

relève du Guide Normatif qui donne une classification précise des postes, classification basée sur les compétences requises. Le





ces deux mandats rendent visibles la vision du Président de la République Professeur Faustin Archange TOUADERA sur le développement effectif de la République Centrafricaine sur tous les plans en général, et dans le domaine de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative en particulier.

En perspective, toutes ces actions menées et les réformes entamées au début de l'année 2025 devront se poursuivre pour atteindre les objectifs de l'amélioration des conditions

changement vient du fait que le transformation profonde du service public et de l'emploi occupé. Ce Guide Normatif présente des avantages relatifs non seulement à l'évaluation des compétences sur des critères objectifs pour une meilleure adéquation au poste occupé, mais aussi au parcours de la carrière dynamique adaptée aux besoins évolutifs. Ces réformes annoncent une forme

de vie et de travail des fonctionnaires et agents de l'Etat gérés par le Ministère de la Fonction Publique Centrafricaine, afin de contribuer efficacement à la marche de la 7ème République vers le développement économique et social de la République Centrafricaine.

**Etienne BAZOUATI**



## **L'effectif des femmes intégrées dans la Fonction Publique s'accroît**

**I** 4.400 jeunes ont été intégrés dans la Fonction Publique Centrafricaine

En valeur absolue, l'exemple le plus palpable est donné par deux poids lourds parmi les départements ministériels, à savoir le Ministère de la Santé, qui affiche 846 femmes pour seulement 554 hommes, et le Ministère de l'Education Nationale, où l'on trouve parmi les nouveaux venus 563 femmes pour 1037 hommes.

En termes de pourcentage, il y a lieu de noter que 4 départements ministériels réalisent un score de plus de 60%, la palme d'or revenant au Ministère de la Promotion du Genre, qui enregistre l'arrivée de 253 femmes et 124 hommes, soit 67,10% suivi du Ministère de l'Action humanitaire avec 85 femmes contre 53 hommes, soit 61,59%, de la Santé 846 femmes et 554 hommes.

Le Ministère de la Culture a reçu 90 femmes contre 59 hommes, soit 60%.

Trois autres départements ministériels sont allés au-delà de la barre des 30% fixée par la loi sur parité. Il s'agit



du Ministère de la Communication et des Médias qui a lution de l'administration 94 femmes contre 100 centrafricaine en s'affirmant hommes soit 48,45%, le Ministère de l'Elevage et de la Santé animale enregistre 106 femmes contre 116 hommes soit 47,74% et le Ministère de la Protection civile qui accueille 45 femmes pour 104 hommes.

La seule ombre à ce tableau vient du département de L'Intérieur et de la Sécurité publique, qui enregistre 5 femmes pour 16 hommes, soit un pourcentage de femmes de 23,80%, nettement en deçà de la barre des 30%.

Ce sont au total 2380 femmes et 2721 hommes qui viennent d'être intégrés, a indiqué Suffisant Togo Eddy ZEKENE, Inspecteur Central en matière de la Gouvernance au Ministère de la Fonction Publique. Selon lui, cette forte proportion de femmes admises à l'intégration s'explique par le fait que les femmes ont apporté leur

pierre à l'édifice pour l'évolution de l'administration 94 femmes contre 100 centrafricaine en s'affirmant positivement.

Productrice à Radio Centrafrrique Félicia KOENA pense que c'est une initiative visant à encourager les femmes car elles représentent la racine du développement. Elle en profite pour exhorter les femmes à travailler dur pour être à la hauteur des hommes en termes de prestations.

Il convient de souligner que cette vague de recrutements dans la Fonction publique cadre avec la vision Politique du Chef de l'Etat, le Pr. Faustin Archange TOUADERA, qui, peu après sa prise de fonction le 30 mars 2016, a fait adopter une loi sur la parité hommes-femmes fixant à 35% le pourcentage de femmes à prendre en compte pour toutes les nominations. Selon lui, cette forte proportion de femmes admises à l'intégration s'explique par le fait que les femmes ont apporté leur

**Amandine SANGUIBE**



## Une jeunesse réconciliée et fidélisée retrouve l'équilibre : Les sportifs libres renouent avec les compétitions nationales et internationales

*La brillante élection du Président Faustin Archange TOUADERA en 2016, a non seulement suscité un immense espoir mais a surtout porté bonheur à la population centrafricaine en général, et à la jeunesse en particulier. Confiant et déterminé, le Président Faustin Archange TOUADERA, enseignant de son Etat a confirmé et traduit sa vision dans l'éducation et dans l'encadrement de la jeunesse.*

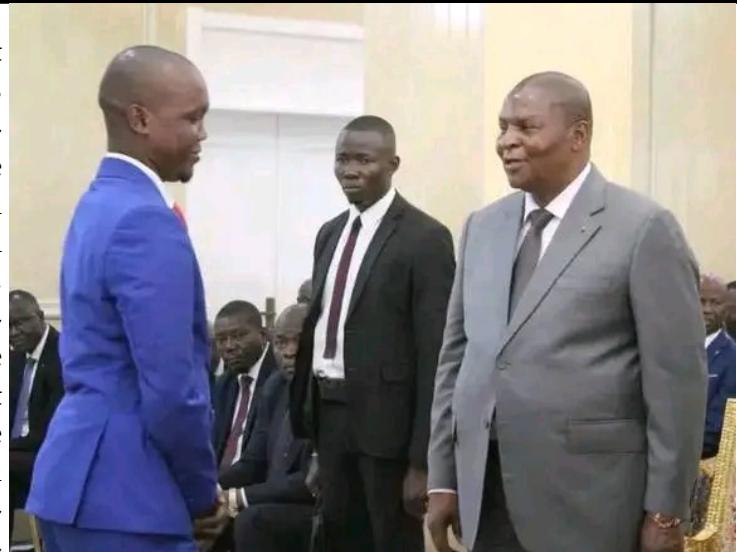
**D**urant les 9 années de Pouvoir du Président Faustin Archange TOUADERA, d'importantes réformes ont été mises en place. L'accès à l'école était devenu obligatoire, pour tous les enfants sans exceptions et les conditions de l'enseignement étaient également améliorées. Ces réformes ont été réalisées dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Elles ont permis de renforcer l'enseignement primaire et secondaire, de développer les universités et les écoles techniques, et de promouvoir l'enseignement de la langue française. Elles ont également visé à améliorer les conditions de vie des enseignants et des étudiants.

Ce vaste programme de campagne d'amélioration du système éducatif centrafricain est particulièrement marqué en République centrafricaine par la célébration de la 10ème Journée Africaine de l'Alimentation Sociale. Cérémonie placée sous le très Haut Patronage du Président Faustin Archange TOUADERA, Chef de l'Etat avec la participation des personnalités

locales et étrangères dont les Ministres de l'Education de l'Union Africaine, une démonstration a été la construction et/ ou la réhabilitation des lycées et collèges, des établissements publics et privés, des centres de formation. L'accès à l'école étant devenu obligatoire, pour tous les enfants sans exceptions et les conditions de l'enseignement également améliorées.

Grâce aux outils de pilotage notamment, le Programme National pour la Jeunesse (PNPJ) ; le Programme Spécial National pour la Jeunesse (PSNPJ) et la Charte Africaine de la Jeunesse, publique centrafricaine par la des milliers de jeunes diplômés célébration de la 10ème Journée sans emplois qui avaient vu leur espoir brisé ont retrouvé l'équilibre.

Trois (3) axes stratégiques notamment, La Promotion de la Paix, de la Sécurité, de la Récon-



ciliation nationale et de la Cohésion Sociale par les Jeunes ; Le renouvellement du Contrat social entre l'Etat et la jeunesse et enfin Le relèvement du Secteur productif par les jeunes ont permis de réaliser plusieurs activités dans la cadre de l'agenda JEUNESSE-PAIX ET SECURITE aussi bien sur le plan national qu'international.

Neuf années de reconstruction mais surtout de profondes réformes ont favorisé l'épanouissement de la jeunesse centrafricaine.

Dans ce cadre, 205 leaders, encadreurs, pairs éducateurs, filles et garçons ont bénéficié d'une formation sur la paix et la cohésion sociale. Ces derniers à leur tour ont formé des milliers de jeunes sur : médiation dans les conflits ; la cohésion sociale et les droits de l'homme ; édifiés sur les Droits Humains, la Paix, la Cohésion sociale et les Violences envers les Femmes ;



sensibilisés sur la Promotion de la Culture Citoyenne ; sur l'Environnement Sociopolitique ; sur la Santé de la reproduction. Sur les VBG, les mariages et grossesses précoces, les IST et le VHI-SIDA ; Plus d'un millier des jeunes (filles et garçons) régulièrement la formation technique et professionnelle pour être compétitifs sur le marché de l'emploi ;

Plusieurs centaines de jeunes (filles et garçons) se sont intéressés à l'entrepreneuriat. Les initiatives des groupements des jeunes sont appuyés en matériels pour le développement d'une AGR ce qui favorise leur auto-prise en charge ; jeunes et adolescents sont formés et sensibilisés sur la promotion de la culture Citoyenne ;

**960** jeunes analphabètes ont suivi des cours d'alphabétisation et exercent efficacement des activités socio-économiques ; la santé physique, psychique, mentale et contre le dopage et la consommation de la drogue ;

Dans le domaine des NTIC ces jeunes ont été également et utilisent ces outils au quotidien ; les responsables de **500** clubs de jeunesse détenteurs d'agrément et engagés dans un partenariat, sont formés sur le renforcement des capacités institutionnelles ; jeunes (filles et garçons) ont bén



nifié d'une formation technique et professionnelle ; jeunes et adolescents sont sensibilisés sur la promotion de la culture et pour mener des activités similaires au sein de leurs communautés respectives.

**DES LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES :** au niveau des parties prenantes : le dialogue permanent avec les autorités et les jeunes a permis de clarifier le niveau d'implication et de responsabilité de chaque acteur dans la mise en œuvre du projet.

L'appropriation de la bonne pratique de l'activité sur la Cohésion Sociale et la Santé Sexuelle et Reproductive des adolescents et jeunes et (SSR) dans le cadre

du projet avec l'implication des jeunes à favoriser la mobilisation des ressources additionnelles

et pour mener des activités similaires au sein de leurs communautés respectives.

**La gestion des plans de travail par les Partenaires gouvernementaux : au niveau des parties prenantes : le dialogue permanent avec les autorités et les jeunes a permis de clarifier le niveau d'implication et de responsabilité de chaque acteur dans la mise en œuvre du projet.**

#### LES OBJECTIFS DU PLAN NATIONAL DE LA JEUNESSE, PAIX ET SECURITE

Plusieurs projets ont été réalisés dans le cadre du Plan d'Action National de la Jeunesse, Paix et Sécurité (JPS) à savoir la mobilisation des fonds pour la mise en œuvre dudit plan et Promotion la responsabilité des jeunes dans le processus de la mise en œuvre des projets au niveau des parties prenantes.

Clarifier le niveau d'implication





et de responsabilité de chaque « Maisons des Jeunes » tant à acteur dans la mise en œuvre Bangui qu'à l'intérieur du pays.

dudit projet, renforcer les capacités des partenaires gouvernementaux sur la bonne gouvernance des projets, rechercher les financements pour la réalisation de la cartographie et *mapping* par les Médecins d'Afrique. La ville de Ndélé est dotée d'une

A retenir particulièrement la construction du Centre Sportif et Culturel des Jeunes de Bégoua ville de Ndélé est dotée d'une « Maison de Jeune » grâce à l'appui financier de l'OIM. La « Maison des Jeunes » du 2<sup>ème</sup> Arrondissement de Bangui a vu le jour grâce à l'appui financier de la MUNISCA. C'est le Projet MPTF (UNICEF-UNFPA) qui a favorisé la construction de la

### REALISATIONS

« Maison des Jeunes » de Boda ; celle du 6<sup>ème</sup> Arrondissement de Bangui a bénéficié du même financement. Quant à la ville de Bouar, elle est dotée d'un « Centre de Formation Professionnelle » qu'elle utilisera simultanément avec la ville sœur de Baoro.

### ACTIVITES

La participation de la RCA au 6<sup>ème</sup> Forum Mondial de la Jeunesse à Séoul en Corée du sud (2016) organisé par l'International YOUTH FELLOWSHIP (IYF) ; le paiement des cotisations de la CONFEJES ; la dotation bus au Conseil National de la Jeunesse et l'intégration des jeunes dans la fonction publique sont à mettre à l'actif du Gouvernement.

Ce vaste programme de reconstruction et de grandes réformes conçues par le Gouvernement centrafricain a été mise en œuvre par **Madame Florence Flore FALI**, Directrice Générale de la Jeunesse et du Service Civique.

**Tarcille BOMONGO Junior**





## Le travail décent : Une priorité pour les autorités centrafricaines

*Partout ailleurs le travail reste et demeure la clé de voûte du développement d'un pays, autrement dit la seule et unique voie qui conduit véritablement au développement socio-économique. C'est dans cette dynamique que le Président de la République Chef de l'Etat le Pr. Faustin archange TOUADERA, aux premières heures de son accession à la magistrature suprême de l'Etat, inscrit en lettres d'or dans son agenda politique la question du travail au centre de sa vision et a fait de cela son cheval de bataille.*

Dès lors, il n'a cessé de faire du travail la pierre angulaire si non la colonne vertébrale de la construction d'une nouvelle République prospère, stable et harmonieuse.

Au regard de cette perspective, il convient de relever que les actes posés au cours du mandat du Président Faustin Archange TOUADERA pour améliorer les conditions de vie de ses concitoyens, tant ceux œuvrant dans le secteur public que privé ne sont plus à démontrer. Pour preuve, plusieurs actions menées ont permis de justifier sans faille l'engagement soutenu du gouvernement sous le leadership du Président de la République à offrir de meilleures conditions de travail à ses com-

patriotes à l'entrée de la 7<sup>ème</sup> République.

### Des actions concrètes

La révision à la hausse des primes de craies aux enseignants passant de 5.000 FCFA depuis plusieurs années à 10.000 FCFA de nos jours, la revalorisation des salaires en ce qui concerne particulièrement le Salaire Minimum Inter-

professionnel Garanti (SMIG) et le Salaire Minimum Agricole Garanti (SMAG) des travailleurs du secteur privé dont le montant a sensiblement augmenté de 18.000 FCFA entretemps à 29.000 FCFA de nos jours, y compris



leur prise en charge au sein de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), leur suivi et la signature de nombreux contrats de travail dans le secteur privé en vue d'assurer une couverture à la fois administrative et juridique entre l'employé et l'employeur sont autant d'avancées significatives que l'on peut noter avec satisfaction au regard de la vision politique du Président de la République qui se soucie des conditions de vie et d'existence de ses concitoyens.

Toutefois, il faut relever que d'autres actions sont également menées à travers le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de la Sécurité Sociale dans le cadre du travail, lesquelles actions se traduisent dans les faits par l'organisation annuelle de la confé-



rence des inspecteurs du travail.

Cette assise qui vient à peine d'être établie a un but pédagogique pour permettre aux cadres de l'administration du travail d'échanger et de mutualiser leurs expériences et pratiques concluantes face au dynamisme du monde du travail.

Dans le cadre de la dynamisation du dialogue sociale, un pacte national pour la stabilité sociale et de relèvement économique a été créé par un accord de principe reconnu en date du 23 Septembre 2022 pour une période de trois(3) ans placé sous l'égide du premier Ministre chef du Gouvernement.

Un arrêté portant création d'un comité de pilotage dudit pacte constitue un document de consensus susceptible de préserver la paix sociale, chèrement acquise au lendemain du retour à l'ordre constitutionnel en 2016 ainsi que la condition sine qua non d'un développement social économique harmonieux.

Toujours dans la même lignée, le président de la République a institutionnalisé, avec l'appui des partenaires au développement par l'entremise du Département de tutelle, le mois du travail

dont les festivités ont lieu tout le long du mois de mai, destiné à la célébration de la journée internationale du travail. La 3ème édition du mois de travail placée sous le très haut patronage du Chef de l'Etat a été riche en culture entrepreneuriale.

Ce grand rendez-vous du donner et du recevoir autour du travail a permis de découvrir sur la scène, des opérateurs économiques centrafricains, les jeunes entrepreneurs des deux sexes qui ont mis en exergue l'importance de s'investir dans les affaires en vue d'approfondir leurs connaissances à travers l'esprit de créativité et d'innovation afin de créer, non seulement des richesses, mais surtout de contribuer efficacement à la réduction du taux de chômage en favorisant l'emploi des jeunes désœuvrés et déscolarisés. Ce programme est un programme cadre idéal de rencontre entre l'offre et la demande d'emploi.

### Le renforcement du dialogue



social

En vue d'améliorer le paysage syndical en République Centrafricaine, une étude diagnostique sur le dialogue social a été menée par un consultant indépendant et le processus en cours de validation pour les parties prenantes.

Ce sont autant des efforts qui rouvrent quel point les relations entre le Gouvernement et les structures syndicales qui sont les partenaires sociaux sont au beau fixe. Pour ce faire, des réunions périodiques se tiennent régulièrement entre les deux parties afin de trouver des pistes de solutions idoines à explorer pour maintenir la paix sociale dans le pays.

### Dans le domaine de l'emploi

En matière d'immatriculation des demandeurs d'emploi, 6251 demandeurs ont été immatriculés dont 3642 hommes et 2609 femmes qui ont tous opté pour l'emploi salarial.

Des 1159 offres d'emplois reçus,

on note un écart considérable de 5092 demande d'emploi

6123 demandes de contrats de travail reçus dont 6025 contrats nationaux et 98 contrats expatriés, par conséquent, un impact négatif sur le marché déséquilibré l'offre et la demandes d'emploi.

Pour résoudre le problème d'emploi et contribuer drastiquement à la réduction du taux de chômage, le gouvernement a mis en place une stratégie axée sur l'auto d'emploi.

A cet effet, 815 personnes ont été sensibilisées en esprit d'entre-

prenariat, 617 promoteurs de création d'entreprises ont été formés, 8 porteurs de projets ont été appuyés à la création d'entreprises qui ont bénéficié d'un soutien financier à hauteur de 6.774.000 FCFA.

Il est à noter que ces résultats découlent de l'opérationnalisation de « Maïng ti amasseka », projet financé par l'Agence Française de Développement (AFD) qui a pour objectif l'amélioration de la qualité de l'offre de formation professionnelle, et le soutien des initiatives d'insertion professionnelle lesquelles visent le renforcement des acteurs inter-

venant dans le secteur de la formation et de l'insertion professionnelle.

Outre ce projet de société qui a pour objet global, de renforcer les compétences et travailler sur les employabilités, figure des opportunités d'insertion socio-économique de 15.000 jeunes, dont 6250 sont des femmes. Ces opportunités sont destinées à être réalisées dans les villes de Bangui, Mbaïki, Bouar, Berberati et Carnot.

#### Des défis :

Les défis liés à l'emploi sont énormes malgré les efforts déployés par le gouvernement. Il n'en demeure pas moins que le

marché de l'emploi reste saturé avec une demande strictement supérieure à l'offre.

Par ailleurs, il y a depuis toujours la question d'inadéquation formation/l'emploi qui se pose avec acuité, à telle enseigne que plusieurs diplômés qualifiés une économie de 15.000 jeunes, fois le cursus achevé se retrouvent plus fragiles, particulièrement les femmes dont 6250 ont accès à la formation et 648 jeunes bénéficiaires de bourses de formation dans les villes de Bangui, Mbaïki, Bouar, Berberati et Carnot.

Face à ce défi, les autorités Centrafricaines n'ont pas baissé les bras en initiant plusieurs projets d'apprentissage des petits métiers, à l'intention des jeunes sans emploi et ceux déscolarisés.

En raison, des difficultés rencontrées dans la politique de réduction du taux de chômage et d'employabilité des jeunes, le gouvernement a signé plusieurs accords avec les partenaires au développement à l'exemple de l'UNICEF au mois de Juillet 2022 en vue de mobiliser les ressources nécessaires devant favoriser la création d'emploi et d'offrir un travail de qualité aux jeunes Centrafricains, une lueur d'espérance qui se pointe à l'horizon.

**Bienvenu BISSAYO**





**Le Ministère Chargé du SGGRI au cœur des activités gouvernementales**

*Le Ministère chargé du Secrétariat Général du Gouvernement et des Relations avec les Institutions de la République, appelé parfois « Centre du Gouvernement », est le Département central d'accompagnement de la politique du Gouvernement.*

**C**onformément aux dispositions du Décret N°22.003 du 4 janvier 2022, portant organisation et fonctionnement dudit ministère et fixant les attributions du Ministre, celui-ci a pour missions l'organisation du travail gouvernemental, le suivi-évaluation des activités gouvernementales, l'organisation des cérémonies et manifestations officielles, la publication de la règle de droit, l'étude des projets de textes officiels, l'établissement des ordres de Missions et Autorisations de sortie ainsi que la gestion des relations entre le Gouvernement et les Institutions de la République.

**La concrétisation de toutes ces** missions s'est déroulée de la manière suivante :

Dans le cadre de la préparation des travaux, la tenue et la diffusion des résultats des Conseils des Ministres, les activités effectuées sous la direction du Ministre Ernest MADA sont les suivantes :

55 séances de Conseils de Cabi-



S E Ernest MADA, Ministre du SGG

net ; 30 séances de Conseils des Ministres ; 30 Comptes rendus enregistrés et publiés.

En ce qui concerne le suivi de l'exécution des Décisions du Conseil des ministres, le ministère a



chaque trimestre.

Concernant l'organisation des cérémonies et manifestations officielles, plusieurs activités ont été organisées par ce Département entre autres les 29 Mars, les 30 Mars, les 13 Août, les 1<sup>er</sup> Décembre de chaque année...

Dans le domaine du suivi-évaluation des activités gouvernementales, le Département a organisé un séminaire gouvernemental du 13 au 21 mars 2023 dont l'objectif était d'évaluer la mise œuvre des recommandations de celui qui était tenu du 6 août au 10 septembre 2022 à Bangui, ayant débouché sur 643 recommandations dont 50% ont été mises en œuvres, tandis que 25% étaient en cours de réalisation et 25% non encore réalisées.

Parmi les missions assignées à ce Département se trouve la publication régulière de la règle de droit, l'édition et la diffusion du Journal Officiel, l'étude des projets de textes officiels ainsi que la conservation des archives. Dans ces domaines :

518 textes ont été collectés entre autres : les Lois, les Accords, les Décrets, les Arrêtés, les Décisions, les comptes rendus des Conseils etc...

26 Editions parues dont 13 Editions ordinaires et 13 autres sous forme d'Editions Spéciales.

Dans le cadre de l'étude des projets des textes officiels, 76 projets ont été enregistrés dont :

19 projets de textes législatifs ; 57 projets de textes réglementaires dont 40 décrets et 17 arrêtés examinés et validés, 14 appuis en Conseil des Ministres.



La gestion des relations entre le Gouvernement et les Institutions de la République est au beau fixe, permettant ainsi l'application par ces Institutions, des directives gouvernementales pour la réalisation de leurs activités.

Durant les périodes de 2024 à mars 2025, 55 projets de lois dont 21 ont été transmis à l'Assemblée Nationale, ainsi que 16 reliquats

nées antérieures.

Concernant les relations entre le Gouvernement et l'Assemblée Nationale, 12 projets de lois ont été adoptés dont 6 projets de lois renvoyés au Gouvernement et 1 projet retiré par le Ministère initiateur.

Selon le Ministre Ernest MADA, l'audition régulière des Membres du Gouvernement par l'Assem-

ble Nationale a porté sur les projets de loi transmis à l'Assemblée nationale. En retour, 167 messages de portés d'audition et des débats lois parlementaires ont été transmis des aux Ministères concernés.

Pour l'activité relative aux ordres de mission, 1800 ordres de mission ont été délivrés en 2023, y compris les autorisations de sortie, contre 1430 au cours de la période de mars 2023 au 30 mars 2024.

Dans les attributions du Ministère Chargé du Secrétariat Général du Gouvernement figurent la construction définitive de la Tribune sur l'avenue des Martyrs à Bangui, la construction et la clôture du Musée dénommée « **Complexe BOGANDA** » à Bobangui.

**Dieudonné NGBOKOLI  
SIOKOUABA**



**Le Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement, cheville ouvrière de la transformation du cadre de vie de la population centrafricaine en matière d'infrastructures**

*La République Centrafricaine a connu plusieurs développements en matière d'infrastructures et de travaux publics, bien que ces progrès aient été parfois suspendus à cause de l'insécurité et des défis économiques. En dépit de ces contraintes, plusieurs projets et initiatives ont été lancés pour améliorer les infrastructures du pays dans les secteurs des transports, l'énergie et des infrastructures sociales de base.*

Le Ministre des Travaux Publics Eric ROKOSSE KAMOT sous l'autorité du Président de la République le Pr Faustin Archange TOUADERA a réalisé plusieurs projets visant à améliorer les infrastructures du pays.

**La réhabilitation et la construction des routes et des ponts**

En matière des infrastructures routières, la République Centrafricaine a entrepris la réhabilitation et la construction des routes avec l'appui des partenaires internationaux notamment la Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque Africaine de Développement et le Fonds Saoudien pour le Développement etc... Ces travaux routiers et les ouvrages d'arts sont réalisés à Bangui et ses périphéries, mais aussi dans certaines villes des provinces.

**Le bitumage de la route Baoro-Bouar**

Lancés depuis 2018, les travaux de bitumage de la route Baoro-Bouar, distante de 58,252 km, ont pris fin en 2020. Ils ont été exécuté dans le cadre du Projet de Facilitation de Transports et de Transit en



Ministre des Travaux Publics Eric ROKOSSE KAMOT

zone CEMAC.

Cette composante centrafricaine d'un montant de 78,68 millions de dollars a été financée par la Banque mondiale.

En plus, deux ouvrages d'art de franchissement des rivières « Wens » et « Lobaye » sont réalisés, y compris les travaux de confortement sur les deux sections de la route Bouar vers Baboua et Fam-bélé vers Baboua.

tribuant au développement économique.

**Projet d'Aménagement de la route Gouga -Mbaiki**

Ce projet concerne l'aménagement de la route reliant Gouga à Mbaiki sur une longueur d'environ 211 kms. Il vise à améliorer les infrastructures routières facilitant ainsi le transport et le commerce entre ces deux localités.

**Projet de construction de ponts**

Le Gouvernement, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, a initié des projets de construction et de la réhabilitation des ponts de PK9 et de Ouango-Sao à Zongo. Ces projets visent à améliorer les infrastructures routières et faciliter les échanges entre les différentes régions du pays.





### Le désenclavement des régions

Ce projet est conçu pour assurer le développement socio-économique des régions centrafricaines en améliorant leur accessibilité. Il comprend principalement la réhabilitation et la construction de routes ainsi que l'installation des ponts pour remplacer les infrastructures endommagées. L'objectif est d'augmenter de 25% le volume du trafic routier dans les zones cibles.

### La construction du port de Mongoumba

Dans le cadre du projet de développement du Corridor de Transport Multimodal Pointe-Noire -

Brazzaville-Bangui- Ndjamen, des travaux sont en cours pour la construction du port de Mongoumba. Ce projet permet d'améliorer les infrastructures portuaires et de faciliter le transport fluvial en vue de renforcer la connectivité régionale.

### Projet de connectivité Rurale

Ce Projet de Connectivité Rurale (PCR) financé pour un montant de 47 millions de dollars, s'est fixé comme objec-

tif, l'amélioration de la connectivité routière rurale, l'accès aux marchés et aux services sociaux de base. Il prévoit également des interventions pour répondre efficacement aux crises humanitaires.

### Installation des ponts Bailey

Dans le cadre du projet de dé-

senclavement des régions, 18 ponts Bailey ont été installés sur 22 sites identifiés dans sept (7) des vingt (20) préfectures du pays. Ces installations facilitent la circulation des biens et des personnes, renforcent la sécurité et favorisent la cohésion sociale.

### Renforcement des capacités du personnel du Ministère

Des formations ont été organisées à l'intention des cadres du Ministère des Travaux Publics et de l'Entretien Routier sur la conception et la rédaction de cahier des charges ainsi que sur la gestion et le suivi des travaux. Ces initiatives visent à améliorer la qualité et l'efficacité des projets d'infrastructures.



### Partenariats internationaux et financement des projets

La coopération internationale a joué un rôle clé dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures en RCA à l'exemple de la Banque Mondiale, l'Union Européenne pour ne citer que ceux-là.

En définitive, bien que des progrès remarquables aient été réalisés en matière d'infrastructures depuis 2016 en République Centrafricaine, les défis demeurent énormes dans la mise en œuvre des travaux.

**Meschack NDEKEBAI NZAPAHIMI**



**Le secteur du commerce et de l'industrie centrafricain retrouve enfin sa lettre de noblesse**

*Pour traduire dans les faits la lettre de mission du Premier Ministre Félix MOLOUA, le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Patrick AKOLOZA et ses collaborateurs sont à pied d'œuvre pour redorer le blason du secteur commercial et industriel, après les multiples crises militaro-politiques qui ont fragilisé la RCA.*

**P**our réussir cette « CADRE INTEGRÉ » mission, l'accent a RENFORCE qui a été mis sur la mise en place d'un cadre juridique pour remédier à l'exercice anarchique du commerce des produits agricoles et de l'industrie avant la prise de pouvoir du Pr. Faustin Archange TOUADERA en 2016. A titre d'illustration, la Loi N° 16.006 du 30 Décembre 2016, mettant en place le Code du Commerce et ses textes d'application ont permis de réglementer l'exercice des activités commerciales, notamment les règles relatives au statut du commerçant, les actes du commerce, la concurrence et la protection du consommateur. Pour rendre attrayant l'environnement des affaires en République Centrafricaine, une Loi N° 23.012 du 14 décembre 2023 a été mise en place pour régir le commerce extérieur. Ce qui a permis d'obtenir des réalisations dans les domaines du commerce et de l'industrie.

de renforcement des capacités commerciales dénommée

l'accent a RENFORCE qui a été mis sur la mise en place d'un cadre juridique pour remédier à l'exercice anarchique du commerce des produits agricoles et de l'industrie avant la prise de pouvoir du Pr. Faustin Archange TOUADERA en 2016.

A titre d'illustration, la Loi N° 16.006 du 30 Décembre 2016, mettant en place le Code du Commerce et ses textes d'application ont permis de réglementer l'exercice des activités commerciales, notamment les règles relatives au statut du commerçant, les actes du commerce, la concurrence et la protection du consommateur.

Pour rendre attrayant l'environnement des affaires en République Centrafricaine, une Loi N° 23.012 du 14 décembre 2023 a été mise en place pour régir le commerce extérieur.

En ce qui concerne le Commerce Extérieur, des négociations commerciales multilatérales au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et au niveau régionales pour les Accords de Partenariats Economiques, ont eu lieu

au cours des réunions techniques et ministrielles. D'autre part, des pays de la CEMAC, ont été rapprochés à cause de la pandémie du COVID-19.



SE Ministre du Commerce et de l'Industrie,  
Patrick AKOLOZA

dans le cadre du marché unique et libéralisé dans le continent a été sur l'Intégration du Commerce mise en place par le document de la (EDIC). La construction et l'équipe- stragie validé.

La Zone de Libre-Echange Conti- d'huile de nentale Africaine (ZLECA) mise en palme d'une place par l'Union Africaine est ve- capacité de nue renforcer la compétitivité des 600 litres par industries et des entreprises afri- jour a été réa- caines marquée par l'exploitation lisée au profit des possibilités de l'économie de l'ONG na- d'échelle, la réduction des coûts, le t i o n a l e développement des infrastructures UNEXPALM commerciales.

au village Bi- mon situé à 35 Km sur la Route de M'baïki. Cette stratégie vise à réduire sensi- blement la dépendance à l'exportation des produits primaires et la promotion de la transformation sociale et économique pour une crois- sance inclusive et durable.

Les revues de la politique commerciale relatives à la transparence au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce prévues en 2020, en prélude au troisième examen joint de la politique commerciale et ministrielles. D'autre part, des pays de la CEMAC, ont été rapprochés à cause de la pandémie du COVID-19.



Dans le domaine du Commerce intérieur, la reprise des activités de et ministrielles. L'aide initiée par le Gouvernement a été effective grâce au programme

En ce qui concerne le Commerce Extérieur, des négociations commerciales multilatérales au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et au niveau régionales pour les Accords de Partenariats Economiques, ont eu lieu

Dans le domaine du Commerce intérieur, la reprise des activités de et ministrielles. L'aide initiée par le Gouvernement a été effective grâce au programme

Les efforts du Gouvernement pour l'amélioration du cadre légal des investissements du Guichet Unique de Formalités des Entreprises (GUFE) ont abouti à la création de 12.286 entreprises dans les secteurs du commerce, de l'industrie, des services de l'agroalimentaire, du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), et 17.103 emplois qui ont favorisé la réduction du chômage dans le pays.



**Dans le domaine de l'industrie,** l'année 2016 a été le déclencheur de l'organisation effective de ce secteur à travers les textes légaux de base relatifs à l'institution de la Charte Nationale des Investissements lesquels textes offrent aux entreprises des avantages fiscaux et douaniers pour favoriser l'investissement dans les différents domaines de l'économie nationale et la promotion des exportations.

D'autres textes concernent la normalisation, l'accréditation et la promotion de la qualité et l'institution du système de Métrologie en République Centrafricaine.

Ces différents textes légaux ont eu pour effet, la promotion de bonnes pratiques en matière de santé, de l'environnement et de l'échange commercial, afin de favoriser la commercialisation des produits indus-

En outre, la Loi du 26 Juin 2024, qui régit le secteur industriel en République Centrafricaine, a pour enjeux la garantie de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'industrialisation, le développement du tissu industriel compétitif, le contrôle des activités industrielles pour s'assurer du respect des normes en vigueur, la promotion et la vulgarisation du modèle industriel centrafricain.

D'autres réalisations à l'actif du Ministère du Commerce et de l'Industrie concernent plusieurs domaines

entre autres la création du Fonds National de Développement du Commerce et de l'Industrie destiné

à la mise en place des lignes de crédits au

profit des activités commerciales et indus-

trielles, la remise de la

société SUCAF à la

Société SATA en 2024,

et de l'industrie, l'amélioration de

l'opérationnalisation

du Programme de Restructuration et de

Mise à niveau qui a

abouti à la remise à



trials qui obéissent aux normes de niveau de cinq (5) entreprises identifiées à travers le Programme Industrialisation et de l'agroalimentaire. Cela a permis à la République Centrafricaine d'intégrer le cercle des Nations

entreprises d'être certifiées aux normes ISO 22000, la mise en place de deux (2) Laboratoires à l'Université de Bangui dotées d'équipements modernes avec la formation de 1.000 cadres. Deux zones industrielles ont été identifiées au PK 28 Route de Boali et à Bossangoa pour faciliter l'implantation des industries.

En termes de perspectives, il est prévu des négociations pour la réhabilitation de la cimenterie de NZILA et l'exploitation du gisement de calcaire de BOBASSA situées dans l'Ombella-M'Poko.

Toutes ces réalisations dans les domaines commerciaux et industriels ont permis la reprise de la vie harassante de la population qui



n'aspire qu'à la paix pour une contribution participative au développement de la République Centrafricaine.

En dépit de tous les résultats obtenus, les défis restent énormes à sur-

monter, notamment la levée des

entraves des activités du commerce

Société SATA en 2024,

et de l'industrie, l'amélioration de

la qualité et la compétitivité des

du Programme de Restructuration et de

Mise à niveau qui a

abouti à la remise à

la levée des entraves

du commerce et de l'industrie, le

renforcement du cadre juridique

etc...

Etienne BAZOUATI

**La relance de l'agriculture une préoccupation du Gouvernement**

*Grandes pourvoyeuses d'emplois et de revenus pendant les années fastes, les filières agricoles mises à mal par les différentes crises militaro-politiques ont été au centre des préoccupations du président TOUADERA dès son accession au pouvoir.*

**D**epuis plusieurs décennies, les différentes crises militaro-politiques ont fait disparaître les grandes filières de l'agriculture qui faisaient à l'époque la force de l'économie Centrafricaine (SOCOCA, SOCADA, SUCAF etc...)

Mais à partir de 2013, marquant l'accession au pouvoir par le biais d'une élection démocratique, transparente et incontestable du professeur Faustin Archange TOUADERA, la question du développement de l'agriculture a été inscrite sur la liste des actions prioritaires de sa gouvernance.

**C'est ainsi qu'il a annoncé, à la Journée mondiale de l'alimentation en novembre 2017 à Berberati, son intention de promouvoir la culture mécanisée afin de rendre attractive pour les jeunes le travail de la terre.**

(Afin de donner corps à cette vision du chef de l'Etat, le) Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la République Centrafricaine a entrepris plusieurs initiatives no-

alimentaires, notamment les productions végétales, animales et halieutiques. Il met beaucoup plus l'accent sur l'intégration des productions au marché, en ciblant des filières prioritaires telles que le maïs, le riz, le manioc, l'arachide, les cultures maraîchères et fruitières.

Il y a également le renforcement des capacités en matière d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement a amélioré sa capacité à élaborer des inventaires des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur de l'élevage, contribuant ainsi aux efforts d'atténuation du changement climatique.

Ces initiatives illustrent l'engagement du ministère à promouvoir un développement agricole durable et à améliorer les conditions de vie des populations rurales en République Centrafricaine.



SE GUISMALA HAMZA, Ministre de l'Agriculture

approuvé en décembre 2020. Ce projet vise à accroître la productivité agricole et à faciliter l'accès aux marchés pour les produits agropastoraux.

Les activités incluent le défrichage et le labour de 850 hectares et parcelles agricoles dans diverses sous-préfectures, la création de 161 500 journées du travail temporaires, la réhabilitation du petit barrage de Baoro et de 25 hectares de périmètres rizicoles ainsi que l'aménagement de 125 hectares de nouveaux périmètres.

Ensuite, il y a la mise en œuvre du projet d'appui au développement des chaînes des valeurs agricoles dans les savanes (PADECAS, contribue à l'amélioration des revenus des agriculteurs et à la sécurité alimentaire.

Sur l'initiative du Ministère en charge de l'agriculture, un nouveau code agropastoral a été adopté. Ce code fournit des directives pour l'acquisition et la sécurisation des terres agricoles, constituant une avancée vers une allocation efficiente des terres entre l'élevage et l'agriculture.

Il y a également, le Projet du Développement des filières porteuses et la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes dans le secteur agricole (PASTAC-PEJA).

Ce projet a pour objectif de développer les filières agricoles porteuses et



tables pour revitaliser le secteur agricole du pays, après plusieurs années de crises sans précédent. Voici quelques-unes des principales réalisations :

La toute première réalisation fut l'élaboration du pacte pour l'alimentation et l'agriculture. Ce document stratégique vise à relancer les productions

de grande envergure selon la volonté politique du président TOUADERA. Ces projets visent spécifiquement à améliorer la productivité agricole et les infrastructures rurales.

Le tout premier projet est celui d'améliorer la productivité et l'accès aux marchés des produits agropastoraux dans les savanes (PRAPAM),

de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes dans le secteur agricole. Il est mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture et du développement rural, avec le soutien de la Banque Africaine de Développement (BAD).

En outre, il y'a le Projet d'Urgence de Productions Alimentaires (PURPA), lancé par la Banque Africaine de Développement qui vise à augmenter la productivité et la production des filières maïs, manioc et riz en République Centrafricaine.

Dans le cadre de l'économie verte, le Ministère a eu à initier le projet agricole d'envergure nationale, qui prévoit la création de coopératives agricoles et d'élevage pour la production de canne à sucre, du maïs et des cultures maraîchères. Ce projet est référencé dans le référentiel des grands projets en République Centrafricaine.

Toutes ces initiatives illustrent les efforts déployés par le gouvernement à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour dynamiser le secteur agricole, améliorer les infrastructures rurales et promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes.



### Les actions concrètes du ministère

Ces engagements exigent au gouvernement de procéder à des actions concrètes qui doivent impacter directement sur la population. Ce qui explique la reprise des grands événements comme la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA), un grand rendez-vous pour la promotion des produits agricoles.

A titre d'illustration, en prélude à la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation à Kaga-Bandoro, le



Ministère de l'Agriculture a déboursé la somme de 27 millions de FCFA d'arriérés aux producteurs du coton de Lim-Pendé pour la campagne 2021-2022 et aux 43 groupements.

### Les défis de l'agriculture centrafricaine

Malgré son potentiel, l'agriculture centrafricaine est entravée par plusieurs obstacles :

Le manque d'infrastructures routières permettant le transport des produits agricoles des zones de production à la capitale Bangui, là où se trouve la grande partie des consommateurs.

L'Insécurité et l'instabilité politique, occasionnée par les conflits qui perturbent la production et le commerce.

L'accès limité aux financements avec un faible taux de crédit agricole et d'aide pour les agriculteurs.

La déforestation et le changement climatique qui ont provoqué la dégradation des sols et la perturbation des cycles agricoles.

### Les perspectives et solutions pour un développement durable

Pour moderniser l'agriculture et garantir la sécurité alimentaire, plusieurs pistes sont envisageables :

Investir dans les infrastructures rurales : routes, dépôts et marchés locaux.

Former les agriculteurs aux techniques modernes avec l'utilisation d'engrais naturels, de l'agro écologie et d'irrigation.

Favoriser la mécanisation agricole par l'accession facile aux équipements pour améliorer la productivité.

Développer les coopératives agricoles avec la mutualisation des ressources et une meilleure négociation des prix des produits agricoles.

Et promouvoir l'agriculture durable par la protection des sols, la reforestation et la diversification des cultures.

L'agriculture centrafricaine pourrait avoir un fort potentiel de développement si des investissements adéquats sont engagés et la paix totalement restaurée, permettront la mise en œuvre de la politique agricole inclusive, associée à l'innovation et à la modernisation des pratiques pour faire de ce secteur un moteur de développement économique et social de la République Centrafricaine.

**Karl Dieu Béni NGREBADA**

## **Le Ministère des Eaux, Forêts, chasse et pêche : conservateur des ressources forestières et fauniques de Centrafrique**

*Le Ministère chargé des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche a pour mission, la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche.*

**D**e 2016 à 2024, toutes les activités réalisées par ce Département s'inscrivent dans les grandes orientations du programme de politique du Gouvernement. Ses missions incluent la réglementation, la promotion et le contrôle des activités socio-économiques, liées au secteur de la conservation et de la gestion durable des ressources naturelles, forestières, fauniques et halieutiques.

Entre 2016 et 2024, le Ministère des Eaux et Forêts de la République Centrafricaine a entrepris plusieurs initiatives notables pour la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de l'environnement.

L'une des actions phares dudit Ministère est la restauration des forêts et des paysages à travers la mise en



S E Gervais MBATA, Ministre chargé des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche

ment de l'Interopérabilité entre les forces de sécurité, qui a pour objectif, l'amélioration et la collaboration entre les Forces de Sécurité Intérieures (FSI), la Douane et les Agents des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche en vue de définir les proto-

le Plan National du Développement (PND).

Les résolutions issues de cet atelier ont conduit à la création du Fonds National de la RCA pour le financement de la lutte contre les changements climatiques.

En ce qui concerne la délivrance des permis d'exploitation et d'aménagement, le Ministère a octroyé trois permis à des sociétés comme : la société Forest Consulting Company, Permis N°194, la Société SCAD, Permis N°171 et la Société Industrielle Forestière, Permis N° 193.

Dans le but de corriger l'état de dégradation avancée du potentiel faunique du complexe des aires protégées du Nord-Est de la RCA, qui encourage le braconnage transfrontalier et la transhumance, des mesures ont été prises à savoir :

La délégation de la gestion du complexe des aires protégées à une ONG internationale sur la base d'un accord de Partenariat Public-Privé (PPP) et le renforcement de la capacité opérationnelle du personnel de lutte contre le braconnage d'une validité de 25 ans renouvelables;



œuvre de 2018 à 2023 de 3.221 hectares des terres dégradées et 300 ménages concernés sont les bénéficiaires directs du projet, qui a pour avantage la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 3. 185 597 tonnes.

En Février 2023, le Ministère a organisé avec le soutien de la Mission EUAM, un atelier sur le Renforce-

coles des patrouilles mixtes pour mieux protéger les ressources naturelles.

En octobre 2024, le Ministère a organisé un dialogue de haut niveau, sous le patronage du Président de la République, Chef de l'Etat, le Pr. Faustin Archange TOUADERA pour mettre en valeur l'intégration des forêts et de la biodiversité dans

Le



renforcement de l'effectif des surveillants pisteurs et éco-surveillants avec une augmentation d'effectif passant de 100 à 180 hommes ;

Et la construction d'un centre de contrôle des opérations via les canaux satellitaires depuis 2021.

#### Quelques réformes depuis 2016

Les réformes enclenchées au sein du Ministère des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche, s'articulent autour des textes réglementaires et certains prolongements des projets encourageant la promotion et l'évolution dudit Ministère.

Il s'agit :

De la promulgation du Décret instituant la semaine dite « Semaine Nationale de l'Arbre et des Forêts (SNAF) en République Centrafricaine» en remplacement de la Journée Nationale de l'Arbre (JNA) ;



De l'élaboration du rapport diagnostic et de la production du draft zéro relatif à la révision de la Loi portant Code Forestier de la République Centrafricaine ;

tière de la République Centrafricaine.

De la signature du Protocole de collaboration entre le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche avec l'ONG Internationale Programme d'Appui aux Initiatives de Développement (PAID). Ce Protocole permettra à World Ressources Institute (WRI) d'appuyer le Ministère en équipement et la production de l'ATLAS Forestière Interactif version 3.

#### Les Perspectives

Face à la destruction anarchique de bois dans le pays, le Ministère a pris la décision de suspendre temporairement les permis de coupe de bois artisanaux pour permettre la révision du Code Forestier afin de pro-



De la construction d'un bâtiment de deux niveaux pour abriter le siège de l'APV/FLRGT dans le cadre de la mise en œuvre du système de vérification de la légalité et la traçabilité du bois, sur financement de l'Union Européenne et exécuté par la FAO.

De l'élaboration et de la mise en œuvre du Document National de la Politique Forestière de la République Centrafricaine (ANGAP).

De la construction d'un bâtiment de deux niveaux pour abriter le siège de l'APV/FLRGT dans le cadre de la mise en œuvre du système de vérification de la légalité et la traçabilité du bois, sur financement de l'Union Européenne et exécuté par la FAO.

**Karl Dieu Béni NGREBADA**

## Le Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale lutte contre la dépendance de la RCA en matière des produits pastoraux

Avant l'arrivée du Pr. Faustin Archange TOUADERA au pouvoir en 2016, le secteur de l'élevage était en déconfiture. Face à ce constat délétère, de nombreuses réformes ont été engagées pour promouvoir le développement dudit secteur.

**I**l y a lieu de signaler que le Ministre Hassan BOUBA Ali a implémenté plusieurs projets pour développer le secteur dont il a la charge notamment :

Relativement à la vision du Pr. TOUADERA fixée dans les feuilles de route du Premier Ministre, le Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale de la République centrafricaine a entrepris avec la nomination du Ministre Hassan BOUBA, la mise en œuvre des réformes édictées.

place pour superviser et exécuter les recommandations visant à améliorer le fonctionnement du secteur notamment pour ce qui concerne la Société d'Etat de Gestion des Abattoirs (SEGA).

### Développement des infrastructures à Bambari

En septembre 2024, le Ministre de l'Elevage et de la Santé Animale a supervisé le lancement de la campagne de vaccination contre le Peste des Petits Ruminants (PPR 5) et a posé la première pierre



SE HASSAN Bouba Ali, Ministre de la Santé Animale

pour la construction d'un marché à bétail et d'une aire d'abattage à Bambari avec le soutien de la Banque Africaine de Développement (BAD).

### Projet Elevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)

Ce projet vise à soutenir le développement des activités d'élevage tout en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur.

### Promotion de l'élevage et de la santé animale

Le Ministre, Le Projet d'Appui au Développement des Filières Elevage et



Ainsi, des réalisations dans le cadre d'une amélioration du secteur ont permis d'engager des actions salutaires pour le développement du secteur.

### La lutte contre la rage canine

En Janvier 2023, le Ministère a annoncé un plan visant à éradiquer la rage canine d'ici 2030 avec l'objectif de vacciner plus de 200000 animaux au cours de l'année 2023.

### Le renforcement des capacités des acteurs du secteur

En juin 2024, un comité a été mis en



## Le Projet d'Appui au Développement des Filières Elevage et Chasse (PADESCAS)

Le PADECAS a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'élevage notamment à travers la formation des cadres de la Coordination mutuelle. Il se concentre sur le développement des filières animale et végétale, en mettant l'accent sur la chaîne de valeurs animales.

## Le Projet Békou Résilience Rurale Action contre la faim

Ce projet apporte un soutien multi-dimensionnel aux producteurs agricoles agropastoraux dans le Nord de la RCA ; Il s'inscrit dans les priorités du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021.

Avec le soutien de la FAO, le Ministère de l'Elevage et de la Santé animale a élaboré une feuille de route spéciale « Elevage » assortie d'un plan d'action pour la période 2017-2021.

Ces actions illustrent l'engagement du Ministre à moderniser le secteur de l'élevage et d'assurer la santé animale en RCA.

Toutefois, de nombreux défis restent à relever notamment la transhumance pacifique et la promotion du vivre-ensemble entre les éleveurs et les agriculteurs.

## Les défis liés à l'insécurité et à l'instabilité politique

La RCA est confrontée à des problèmes de sécurité liés aux conflits internes et à l'instabilité politique. Ces facteurs peuvent freiner le développement du secteur en perturbant les chaînes d'approvisionnement, réduisant la mobilité du bétail et menaçant la sécurité des éleveurs.

## L'environnement et le changement climatique

Les conditions climatiques telles que les sécheresses et les inondations affectent la disponibilité des pâturages et l'accès à l'eau. Les éle-



veurs doivent s'adapter à ces défis environnementaux, ce qui nécessite une gestion plus rigoureuse des ressources naturelles et une meilleure planification des pratiques d'élevage.

Le développement des infrastructures modernes de stockage, de transformation et de transport des produits d'élevage reste un obstacle majeur, car le rôle des infrastructures est crucial pour permettre aux éleveurs de valoriser pleinement leurs productions et d'accéder à de nouveaux marchés.

## L'accès aux financements

Le gouvernement centrafricain, avec l'aide des partenaires internationaux, a mis en place certaines initiatives pour soutenir le secteur de l'élevage.

Des projets visant à améliorer les pratiques d'élevage, à renforcer les capacités des éleveurs et à soutenir l'accès aux financements existent. Mais leur impact reste limité à cause de la faiblesse des infrastructures et de la gestion.

## Les perspectives du secteur d'élevage en RCA

La RCA dispose d'un potentiel considérable en matière de ressources naturelles, notamment des terres arables et des pâturages pour l'élevage.

Le pays a une tradition d'élevage, principalement de bovin, mais aussi des petits ruminants (chèvres, moutons) et de la volaille. Il y a un mar-

ché intérieur important pour la viande et les produits dérivés, ce qui offre des opportunités de développement.

## La demande locale et sous régionale

Avec une population croissante et urbaine progressive, la demande devrait continuer à croître, particulièrement dans les villes et les régions voisines, comme le Cameroun, le Tchad et les deux Congo, créant ainsi des opportunités d'exportation pour les produits d'élevage.

## Amélioration génétique et pratique agricole

Il existe un besoin de modernisation des techniques d'élevage en RCA, notamment à travers l'amélioration génétique des troupeaux et la formation des éleveurs aux bonnes pratiques. L'introduction de races améliorées, et l'amélioration des infrastructures d'abattage et de transformation pourraient augmenter les rendements et la qualité des produits.

En définitive, le secteur de l'élevage en RCA a besoins d'investissements dans les infrastructures, l'amélioration des pratiques d'élevage, ainsi que la sécurité et la gestion des ressources naturelles. Si ces défis sont relevés, le secteur pourrait contribuer de manière significative à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire du pays.

**Meschack NDEKEBAI**

**NZAPAHIMI**

## **L'énergie : la Priorité des Priorités Nationales**

*Depuis presque 40 ans la politique énergétique, n'étant pas rigoureusement implémentée, conséquence de la faible production et de distribution de l'énergie, a impacté négativement sur la relance de l'économie nationale.*

**L**'arrivée au Pouvoir du Président Faustin Archange TOUADERA a suscité un déclic motivateur dans la population centrafricaine à travers des nouvelles actions accès sur la sauvegarde et la modernisation des secteurs énergétiques et hydrauliques jadis délaissés.

Eu égard à ce qui précède, le Président de la République, Chef de l'Etat, fidèle à ses engagements a mis en place une nouvelle politique énergétique qui s'articule autour de trois axes à savoir :

Augmenter la production de l'électricité, sécuriser le transport de l'électricité produit et la distri-

Grâce aux efforts consentis par le Gouvernement avec le concours des partenaires, des solutions idoines sont trouvées visant à sortir la RCA de l'obscurité, dans laquelle le pays était plongé et faciliter par la même occasion l'accès à l'eau potable pour tous.

Huit (8) Centres secondaires de

l'ENERCA sont remis en service. Construit en 1958, l'usine de BOALI 1 est toujours en service, La capacité de l'usine de BOALI 2 a été redoublée pour atteindre dix (10) mégawatts. Les dispositions particulières sont renforcées par

S E Bertrand Arthur PIRI, Ministre de l'Energie



bution dans tous les réseaux ; Moderniser le système de la SO-DECA, sécuriser la production et la distribution d'eau potable tant à Bangui qu'en provinces ;

Approvisionner régulièrement le « Marché national » en hydrocarbure, disposer les produits pétroliers dans les « stations-services » tant à Bangui qu'en provinces, ré ouvrir les « stations-services » et augmenter la capacité de stockage des produits pétroliers en RCA.

la construction de deux champs solaires à SAKAI avec une capacité de quinze (15) mégawatts et à DANZI avec vingt-cinq (25) mégawatts.

La capacité de DANZI est la plus grande de l'Afrique centrale. La centrale thermique de Bangui a vu augmenter aussi sa capacité de dix (10) mégawatts. Tout compte fait la production de l'ENERCA est passée de trente-sept (37) mégawatts en 2016 à plus de cent (100) mégawatts en 2024.

Face aux difficultés de production qui ne répond pas aux aspirations de la population, les autorités ont jugé nécessaire de recourir à la production de l'électricité « solaire » produite comme son nom l'indique par les rayons solaires. L'hydro électricité est produite à partir de barrage d'eau et l'électricité thermique à partir des Générateurs avec combustible (Gas-oil).

La ville de Bangui est alimentée par deux sources hydro : BOALI 1 et BOALI 2, deux sources solaires : DANZI et SAKAI. L'électricité qui est produite à BOALI 1 et 2, passe par DANZI via Haute Tension connectée sur l'unique réseau de transport qui vient de BOALI.

Aujourd'hui, l'ENERCA fonctionne avec l'énergie solaire à cause du retard accusé par le pays depuis quelques années.



Cette décision se justifie par le fait qu'un champ solaire (central) peut se construire en un ou deux ans et à un coût raisonnable. Cependant, la construction d'une centrale hydro électrique peut prendre plus de cinq ans avec un coût excessif, à l'exemple des études de faisabilité pour la LO-BAYE estimées à plusieurs milliards.

En plus des centrales thermiques de Boali, le Gouvernement a opté pour les petites centrales hydro électrique à l'exemple de GAMBOULA (petites chutes) dont le cout s'élève à 2 millions de dollars soit 1,5 milliard de francs CFA.

Ce vaste programme de modernisation se poursuit par l'installation des lampadaires solaires dans les Avenues, les rues de Bangui et dans les Commissariats de Police des neuf Arrondissements.

Des lampadaires solaires photovoltaïques ont été également installés sur le site douanier situé au PK 26 route de BOALI, ainsi qu'à NGUERENGOU route de DAMARA.

8500 compteurs à prépaiement ont été installés sur financement de la Banque mondiale à hauteur de 658.000.000 FCFA. L'opération qui se poursuit vise à minimiser les pertes de l'ENERCA. Le

Centre de télé conduite et de digitalisation du réseau de transport SCADA (PURACEL) et la mise en place du dispatching est en attente de l'inauguration.

La réalisation du Projet d'interconnexion des réseaux électriques de la RCA et de la République Démocratique du Congo (RDC) à

dans le centre-Est et aussi de BERBERATI au centre-ouest sont dotées chacune des centrales hybrides thermiques d'une puissance totale de 2 mégawatts (PASEEL).

S'agissant de l'augmentation des prix des produits pétroliers que les usagers estiment trop élevés, cela est dû à la situation géographique continentale de la RCA, « pays enclavé ». A cet effet, les produits importés arrivent en République Centrafricaine par voies terrestres ou par le fleuve à faible quantité. Ces modes de transport, qui impliquent toute une organisation avec des Transitaires, y compris les problèmes récurrents de logistique, engagent des dépenses communément appelées « Frais d'approche ou d'accessoires » qui se répercutent sur le coût d'achat



partir de l'usine Hydroélectrique de BOALI confirme l'excellence des relations légendaires d'Amitié et de Coopération qui unissent les 2 pays.

A retenir également la réhabilitation de certains Centres d'ENERCA basés dans nos Préfectures et l'électrification de la ville de BELEKO, dans le centre-ouest de la RCA par une centrale hybride solaire/diesel (ENERCA) avec un groupe électrogène de 250 kilowatts. Les villes de BAMBAR

du prix à la pompe. Cela se justifie par l'éloignement des façades maritimes. Cette situation ne saurait perdurer dans la mesure où les Autorités centrafricaines ont décidé de réviser les prix de vente des produits pétroliers.

#### DANS LE DOMAINE DE L'HYDRAULIQUE

A l'instar du Secteur « Electricité », le Secteur « Hydraulique » ne s'est pas développé pendant plusieurs décen-

nies. Le pays a enregistré un grand retard quant à la modernisation des infrastructures de la production et de la distribution d'eau.

Fort de ce constat, le Pr Faustin Archange TOUADERA a ouvert de grands chantiers visant à favoriser l'accès d'un large public à ces deux secteurs.

Démonstration faite, la station de captage basée au niveau du fleuve « Oubangui » qui envoie à la station de traitement, a été modernisée. L'unique tuyau de 500 mm de diamètre installé depuis 1953/1954 a été remplacé par deux tuyaux de 750 mm chacun. Ces nouvelles dispositions permettent de régler les problèmes d'insuffisance de pompage d'eau au niveau de la station de traitement. Au niveau de l'usine de SODECA (station compact), la capacité du bassin de traitement de 1500 m<sup>3</sup> est passée à 2250 m<sup>3</sup>.

pour remplir le bassin de traitement.

Les obstacles de distribution



d'eau dans les quartiers sont dus au Schéma Directeur de la Ville de Bangui devenu vétuste, caractérisé par les constructions anarchiques qui impactent considérablement sur les réseaux de la SODECA. Cette situation complexe devenue préoccupante ne permet pas à cette société d'Etat de réaliser un travail cohérent et efficace, quant à l'installation de ses réseaux de distribution d'eau dans les différents Arrondissements et quartiers de la capitale.

Eu égard à ce qui précède des so-

des Ressources Hydrauliques, le Ministère de l'Urbanisme et de la Construction de la Ville et la Mairie de Bangui, aux fins de réviser le Schéma Directeur de la Ville de Bangui. Il serait surtout question de mener une vaste campagne d'information et de sensibilisation, afin de combattre les actes de sabotage perpétrés sur les équipements de la SODECA.

Les travaux d'extension des réseaux de distribution se poursuivent avec l'appui d'un projet de la Banque Africaine de Développement (BAD) appelé « PROJET GRAND BANGUI ». Ce projet consiste à construire des « châteaux d'eau » sur plusieurs sites aux fins de desservir la Ville de Bangui.

A retenir la réhabilitation des installations électromécaniques des stations de pompage financées par la BAD à savoir : les pompes doseuses ; les pompes « agitateurs » et les pompes de lavage des filtres de refoulement et armoires électriques.

3000 branchements sociaux ont été réalisés grâce à l'Appui de la Banque Mondiale. Ces travaux de modernisation se sont également étendus au niveau des provinces.

A BAMBARA, outre la réhabilitation des stations d'exhaure et de traitement, 15 nouvelles bornes fontaines sont construites, 40 autres réhabilitées et 300 particuliers ont bénéficié des branchements. On retient particulièrement



Autre innovation d'importance : visible sur le fleuve « Oubangui » une sorte de « maison bateau » communément appelée « station flottante » peut aujourd'hui se déplacer dans les eaux profondes

lutions rapides et efficaces qui s'imposent, ne peuvent être trouvées qu'à l'issue d'un travail sectoriel regroupant le Ministère du Développement de l'Énergie et

ment l'extension du réseau d'adduction et de distribution d'eau sur une longueur de 21 kms et de diamètre compris entre 63 et 300mm, la réalisation de 1000 branchements sociaux et cinquante 52 branchements domiciliaires. La Direction Régionale de l'Hydraulique s'est dotée d'un siège d'une superficie de 125 m<sup>2</sup>, d'un Centre de la SODECA d'une même superficie et d'un logement de fonction des cadres de ladite société de 100 m<sup>2</sup>.

A BERBERATI, 10 bornes fontaines et 3 Forages sont construits, 30 bornes fontaines et 2 forages sont réhabilités et 300 branchements sociaux sont réalisés.

A BOZOUM, 4 forages sont réhabilités et dotés de nouveaux équipements et 12 forages sont construits avec un débit d'exploitation de 7,5 m<sup>3</sup>/h. La station de

d'un mini champ solaire de 150 mener dans lequel il est envisagé PV avec près de 55 KVA et l'ac- plus de 3000 forages dans le quisition de pompes solaires, la pays.  
réhabilitation de 2,7 Km DN 300 L'UNICEF, Chef de file des Par-



Il convient de préciser que dans le domaine de l'eau, il ya deux systèmes :

En milieu urbain confié plus à SO-DECA qui a des réseaux de distribu-

tenaires, a constitué efficacement à la réalisation de ces forages modernisés, installés avec des châteaux d'eau, des panneaux solaires dans les Centres de santé, dans les écoles et dans l'Administration publique.

Le succès de ces réalisations est surtout le fruit d'un travail cohérent et efficace coordonné par Eric DIMA LEGALOS, le Directeur Général.

Tous ces Projets énumérés ont vu le jour grâce au soutien financier des Partenaires tels que : la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Européenne (UE), la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Chine, l'Agence Française de Développement (AFD), le Fonds Saoudien de Développement (FSD), l'UNICEF, le PNUD, le CICR et Water For Good (WFG).

## **Jésus Tarcille BOMONGO Junior**

traitement par stérilisation et tion,

adoucissement au niveau des fourages existants par la SODECA a vinces (milieu rural), on utilise été réhabilitée ainsi que le local l'hydraulique villageoise (les fourages) de l'alimentation électrique pour rages).

les forages. La Préfecture est également dotée de nouveaux forages avec la construction du local d'alimentation électrique et équipements par groupe électrogène.

A BOUAR, grâce à l'appui du CICR, plusieurs activités sont réalisées à savoir : la construction

A cet effet, le Gouvernement a consenti beaucoup d'efforts pour construire des forages selon le Plan Stratégique établi par le Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques appelé « PLAN TRIENNAL 2023-2025 », qui reprend les grandes actions à



Afrique centrale a connu un rebondissement après 2016.

**L**e secteur de l'énergie centrale de la République, Chef

de l'Etat, Pr Faustin Archange TOUADERA dont le choix a été porté sur les énergies renouvelables, en vue d'assurer le développement économique du pays.

Pour concrétiser cette vision, 8 centres secondaires de l'ENERCA ont été créés, suivis du dédoublement de la capacité installée de l'usine de Boali 2 permettant d'obtenir 10 mégawatts supplémentaires ; la cons

truction d'un champ solaire à Sakaï d'une capacité de stockage de 15 mégawatts ; un deuxième champ solaire d'une capacité de stockage de 25 mégawatts a été construit à Danzi, PK 18 route de Boali, considéré à ce jour comme étant le plus grand de l'Afrique centrale ; on note également le renforcement de la centrale thermique de Bangui à hauteur de 10 mégawatts supplémentaires.

Ainsi la capacité énergétique est passée de 37 mégawatts en 2016 à près de 100 mégawatts en 2024.

Christian BANDALI



**L'EAU C'EST LA VIE**

**D**es progrès importants ont été réalisés sur le fleuve Oubangui, d'une capacité totale de 2.500 m<sup>3</sup>/heure. L'eau potable à la population à travers la réhabilitation du système d'alimentation en eau potable de la Société de Distribution d'Eau en Centrafrique (SODECA) à Bangui et dans l'arrière-pays plus précisément dans les quatre centres secondaires à Bambari, Bouar, Berberati et Bozoum.

De nouvelles stations de pompage flottant ont été construites sur le fleuve Oubangui, d'une capacité totale de 2.500 m<sup>3</sup>/heure. Le refoulement d'eau brute de la station de pompage sur le fleuve Oubangui en 2024.

Ces travaux ont permis la réalisation de 6.100 nouveaux branchements sociaux, à Bangui. La capacité de production de la SODECA est passée de 1.500 en 2016 à 2.250 m<sup>3</sup>/h, à travers l'installation d'une unité de traitement compacte de 750 m<sup>3</sup>/h, le remplacement de 17 Kms du réseau en amiante ciment et le dédoublement de la conduite de

En milieu rural, 3.500 forages réalisés et équipés de pompe à motricité humaine, la réhabilitation de 2.847 anciens forages, la construction de 63 systèmes d'alimentation en eau potable à énergie solaire et 325 bornes fontaines dans les localités de plus de 2.000 habitants et les milieux semi-urbains.

Ces efforts ont porté le taux d'accès à l'eau potable qui était de 32% en 2016 à 47% en 2023, correspondant à la fourniture d'eau potable à 1.200.000 personnes.

**L'eau c'est la Vie.**

**Christian BANDALI**



### Du monopole privé au monopole d'Etat

**L**a Société Centrafricaine de Stockage des Produits Pétroliers (SOCASP) a vu le jour à partir des ruines de la Société de Gestion des Actifs Logistiques (SOGAL) après la réforme du sous-secteur pétrolier aval. La loi N°07.007 du 24 avril 2007 a établi sa création. La SOCAPS est une entreprise d'économie mixte où l'État centrafricain reste le principal actionnaire avec 51 % des actions et 49 % détenues par le secteur privé. La SOCAPS est sous la tutelle du ministère du développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques, dont le directeur général est M. Ernest Fortuné BATATA.

Afin d'assurer un contrôle permanent de ce secteur stratégique par l'État, la SOCAPS est passée du monopole privé au monopole d'État. Son objectif est de stocker les produits pétroliers et dérivés dans des conditions de sécurité, de contrôle de qualité et de protection de l'environnement conformément aux procédures standard de l'industrie pétrolière.

La SOCASP, dispose de deux (02) dépôts de stockage des produits pétroliers :

- Le dépôt de Kolongo, d'une capacité d'environ 50.000 m<sup>3</sup> y compris le réservoir d'eau et incendie. Il demeure le seul dépôt actuellement opérationnel dans le pays;

- Le dépôt de Salo, situé à 60km de la ville de Nola (Sangha Macéré), d'une capacité de 3250m<sup>3</sup> n'est plus opérationnel depuis les dernières crises militaro politiques dû au fait que ses installations ont été vandalisées

Les infrastructures actuelles dont dispose la SOCASP ne permettent pas une couverture suffisante pour le besoin des consommateurs surtout toute l'étendue du territoire. Le

www.socasp rca

## SOCASP

Société Centrafricaine de Stockage des produits Pétrolier

SITE WEB

www.socasprca.com



seul dépôt de KOLONGO reste l'infrastructure qui alimente aujourd'hui l'ensemble du territoire.

production sont soumises qu'à son accord. La procédure concerne tout le dépôt mais il met plus l'accent sur les acteurs qui interviennent directement dans le processus.

Ce manuel de procédure est composé d'un logigramme qui retrace l'opération de l'ouverture et de fermeture du dépôt. Pour chaque opération, il existe un check liste. Le noyau de ce processus est le service Hygiène Sécurité Environnement Qualité.

Pour autoriser l'ouverture du dépôt, il faut que ces 5 étapes de l'ouverture soient respectées. Autrement, s'il manque une étape, ou s'il une étape présente des anomalies, le HSEQ peut suspendre l'ouverture du dépôt. De même s'il s'agit de la fermeture de celui-ci.

Cette procédure définit les contrôles préalables à faire par les chefs de dépôt de Kolongo pour s'assurer que tout est en ordre avant de mettre le dépôt en exploitation le matin et refaire les mêmes contrôles avant de fermer le dépôt à son heure de fermeture.

Le gouvernement centrafricain prévoit de poursuivre les projets de construction des infrastructures de stockage des produits pétroliers, afin de garantir l'approvisionnement du pays.

**Arsène Jonathan MOSSEAVO**



**Inauguration du 15<sup>e</sup> Bac à carburant**

En application de la mission confiée à la SOCAPS par le gouvernement sous l'égide du Pr. Faustin Archange TOUADERA, en vue d'augmenter la capacité de stockage des produits pétroliers, un 15<sup>e</sup> Bac financé par l'État lui-même, soit 1,4 milliards FCFA, a été inauguré le 8 juillet 2019 par le Président TOUADERA. Les autres 14 bacs ont vu le jour entre 1954 et 1969. Il a fallu un demi-siècle pour réaliser un nouveau bac, le quinzième, en 2019. Son volume est de 5.500 m<sup>3</sup>, soit 5 millions de litres de gasoil, ce qui correspond à l'équivalent de 150 camions citernes, réponds aux standards internationaux.

Basé sur un document référence, le manuel de procédure d'Ouverture et de Fermeture du dépôt est un Manuel type appartenant à la SOCASP et dont la communication et la re-

## L'ANEA désaltère le monde rural

L'approvisionnement était de proximité, seulement de l'ordre de l'ANEAE a réorganisé 25%. Quant à celui de nisé et renforcé la l'assainissement, il avoisinait capacité des structures de 15%. Il y avait un faible niveau de financement, un taux de panne élevé 25% sur un total de 3000 pompes à moteur huile d'eau à Bangui et maine sur le territoire national, en province. A cet des points d'eau abandonnés, des structures de gestion et de maintenance non fonctionnelles parfois disloquées.

### L'eau potable à la portée de la population

Pour plus d'efficience et d'efficacité, l'Agence Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ANEAE) a rapproché ses services de la population par la mise en place d'une politique de proximité. La structure s'est dotée d'un nouveau siège à Bangui puis de deux bureaux dans l'Ouham (Bossangoa) et dans le Lim-Pende (Paoua) depuis 2020.

Dans le cadre de la décentralisation mise en place par le Gouvernement, les grandes villes de l'intérieur sont dotées de quatre ateliers de forage.

Pour pérenniser cette politique

l'approvisionnement était de proximité, seulement de l'ordre de l'ANEAE a réorganisé 25%. Quant à celui de nisé et renforcé la l'assainissement, il avoisinait capacité des structures de 15%. Il y avait un faible niveau de financement, un taux de panne élevé 25% sur un total de 3000 pompes à moteur huile d'eau à Bangui et maine sur le territoire national, en province. A cet des points d'eau abandonnés, des structures de gestion et de maintenance non fonctionnelles parfois disloquées.

Depuis 2016, en vue de répondre aux exigences, poursuivre et soutenir le développement, l'Approche ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE par les COMMUNAUTÉS (ATPC) a été mise en œuvre. L'objectif de cette approche était de permettre à chaque communauté de disposer de ses latrines. C'est ainsi que plus de 2500 villages ont été pourvus et 600 latrines VIP ont été construits dans les écoles et centres de santé des différentes préfectures du pays.

Des efforts restent à faire pour la consolidation de ces résultats.

A l'horizon de 2030, l'ANEAE prévoit la dotation du pays en 2500 nouveaux forages, 500 postes d'eau autonomes fonctionnant grâce à une source d'énergie solaire ou thermique. 5



bureaux préfectoraux sont en cours de construction.

La mise en place d'un mécanisme de financement endogène permettra de soutenir les appuis de l'Etat et des partenaires techniques et financiers pour la préservation des acquis.

Les services déconcentrés de l'ANEAE seront dotés de matériels adéquats et des compétences en ressources humaines renforcées.

La bonne appropriation et la garantie de la durabilité des ouvrages, il est prévu une sensibilisation intense de la population.

L'Agence Nationale de l'Eau traduit ainsi dans les faits, les orientations du gouvernement pour le bien-être de la population centrafricaine.

Alfred NGOE-BENGUE



## **Les réalisations du Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement Local**

*Dès sa prise de pouvoir par les urnes le 30 mars 2016, le Président de la République, Pr. Faustin Archange TOUADERA, s'est attelé à rétablir d'une manière méthodique et progressive, avec l'aide de la MINUSCA, l'autorité de l'Etat qui s'affirme par le retour des services déconcentrés de l'Etat*

**C**ette politique passe par la nomination des Préfets, des Sous-préfets, des Magistrats dans les juridictions, des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et des agents des régies financières, qui, par leur présence et leurs actions, font que le Gouvernement a aujourd'hui le contrôle sur l'ensemble du territoire national.

En 2023, l'Etat renforce son autorité en créant sept gouvernorats dont les postes sont pourvus par des grands commis de l'Etat.

### **Le renforcement du cadre juridique**

Sous l'impulsion du Président de la République, Chef de l'Etat, Pr. Faustin Archange TOUADERA, le Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement local, a élaboré et adopté le document de la Politique Nationale de la Décentralisation et du Développement Territorial et la

Feuille de route alignés sur les deux lois cadres dont la première sous le n°20.008 du 17 septembre 2020 portant organisation et fonctionnement des collectivités territoriales et la deuxième sous le n°21.001 du 21 janvier 2021, relative aux circonscriptions administratives.

Pendant les crises militaro-politiques successives qui ont secoué la RCA, plusieurs archives des municipalités ont été détruites ainsi que leurs services. Dans l'optique de rétablir l'ordre et leur fonctionnement, il a été mis en place la Politique Nationale de l'Etat Civil (PNEC) et ses textes réglementaires qui ont permis la modernisation de l'état-civil.

Cette politique offre la délivrance gratuite des actes de naissance. La mise en œuvre en 5 ans de cette politique en faveur des populations pauvres va coûter, selon les estimations, 41, 991 milliards de FCFA. La clé de répartition des charges donne 25% à l'Etat centrafricain et 75% aux partenaires.

Pour atteindre les objectifs fixés, des campagnes de rat-trapage ont été organisées au profit des enfants de 7

mois à 14 ans. Depuis 3 ans, l'activité citoyenne 120 000 juge-ments supplé- tifs d'acte de donnée par le Ministère de l'Ad-



S.E Bruno YAPANDE, Ministre de l'Administration du territoire

été délivrés dont 5000 aux Pygmées et 3000 aux peulhs.

Plusieurs séminaires de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention des officiers et agents de l'état-civil pour des prestations de qualité dans la reconstitution et la délivrance des actes d'état-civil.

Dans une démarche permanente d'accompagnement de la politique de décentralisation et d'adaptation des découpages administratifs aux exigences de l'augmentation de la démographie de chaque localité, 7 régions ont été créées par la Constitution du 30 août 2023, portant le nombre des Préfectures de 16 à 20. Les sous-préfectures aussi ont vu leur nombre augmenter de 76 à 85, dans l'optique de rapprocher l'administration de la population.

Depuis 3 ans, l'activité citoyenne dénommée « Kwa ti kodro », initiée par le Chef de l'Etat et coordonnée par le Ministère de l'Administration du Territoire, con-





tribue à la lutte contre l'insalubrité dans toutes les communes

de la République centrafricaine.

Ces opérations qui se tiennent tous les samedis matin avec la chef de l'Etat de transformer la participation de la population et société centrafricaine. Il a été des autorités autour du Chef de l'Etat, commencent à porter des certaines communes à l'exemple fruits tant à Bangui que dans les villes de provinces.

### Les mesures phares pour matérialiser l'ère de la décentralisa-

La présence de 7 gouverneurs, 20 préfets et des 85 sous-préfets à leur poste traduit la volonté du peuple de transformer la participation de la population et société centrafricaine. Il a été créé des arrondissements dans l'Etat, commencent à porter des certaines communes à l'exemple de Bangui qui dispose désormais de 9 arrondissements au lieu de 8.

au ministre dans le domaine de l'administration du territoire sont celles d'organiser, en rapport avec les institutions compétentes, notamment l'Autorité Nationale des Elections, des consultations électorales ou référendaires à l'échelle nationale ou locale dans les conditions prévues par les lois et règlements.

Le processus électoral a démarré par la cartographie électorale qui est la première étape pour prendre fin le 21 septembre 2024. A ce jour, sont dénombrés 3940 centres d'enrôlement subdivisés en 3 aires réparties sur l'ensemble du territoire national (aires 1 et 2) et à l'étranger (aire 3).

### Perspectives

Les conseillers municipaux et régionaux qui seront élus auront un mandat d'une durée de 7 ans.

Les élections locales constituent un maillon essentiel dans la mise en œuvre de la politique de la décentralisation. Le gouvernement y tient en mettant un point d'honneur à la tenue effective de ces élections locales.

En dépit des difficultés, l'ANE a réussi à organiser les opérations d'enrôlement dans les 3 aires et le processus se poursuit.

**Freddy OUILIBONA NZAH**



### tion en République centrafricaine

Le récent découpage administratif et l'augmentation du nombre des préfectures et des sous-préfectures, cités ci-dessus, prétendent la mise en place des organes des collectivités territoriales qui seront bientôt installés à l'issue des prochaines élections

Il a été exigé des présidents des comités administratifs des 9 arrondissements et des conseillers d'arrondissements la prestation de serment.

### Le processus électoral en marche

A la lumière de l'article 2 du décret organique de ce département, les attributions dévolues

## L'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique de la République Centrafricaine, creuset du capital humain, au service du développement

*L'érudit de l'antiquité, le sophiste grec, Protagoras disait déjà, que : "l'homme est la mesure de toutes choses. Cet anthropocentrisme est justement le levier qui tient le monde. L'homme est la seule bête capable de modifier son environnement pour son bien-être ou pour sa propre destruction.*

**L**e Professeur Faustin Archange TOUADERA l'a compris, qui, à juste titre, a mis un accent particulier sur le *capital humain* comme moyen sûr pour le succès de sa vision axée sur le développement de la République Centrafricaine.

Par ailleurs, nous pouvons traduire cette pensée par la paraphrase suivante: " **l'homme, c'est l'acteur du développement** ".

Vu comme un levier transformateur, le *Ministère de L'enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique* est la résultante d'une fusion des deux Départements ministériels notamment l'Enseignement Supérieur et le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique, par **Décret n° 21.049 du 05 octobre 2021**, signé du Président de la République, le Professeur Faustin Archange TOUADERA,

Ce Département à Structure élar-

gie a été confié au Professeur Jean-Laurent SYSSA MAGALE, grand commis de l'Etat, pour ses riches expériences académiques avérées. Ancien recteur de l'Université de Bangui, il est rompu aux pratiques managériales.

Donc, c'est à lui qu'incombe la lourde mission de transformer l'Université de Bangui en un gigantesque creuset dans lequel doit se forger patiemment, une élite centrafricaine de qualité, sur laquelle, la République centrafricaine doit compter pour son développement.

Afin de relever les défis qui l'attendent, il a saisi en pleine main la feuille de route qui lui fixe l'étendue de sa mission et s'inspirant de ce bréviaire, le Professeur Jean-Laurent SYSSA MAGALE va tenter d'affronter ces défis en opérant des réformes audacieuses au sein de l'Université. Les réformes relatives aux textes touchant à l'élaboration et valida-



SE Pr. Jean-Laurent SYSSA MAGALE, Ministre de l'Enseignement Supérieur

tion des plans stratégiques, dans le domaine des recherches scientifiques, la Participation à l'élaboration du Plan Sectoriel de l'Education pour la période 2020-2029 ;

Le texte portant amélioration des conditions de vie des enseignements du supérieur, notamment le Décret fixant les indemnités spécifiques, applicables aux enseignants du supérieur qui a été élaboré et adopté en 2022;

Entre autres, l'élaboration et la validation du Document de Politique nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique le 27 septembre 2024.

**Désengorgement rapide de l'Université de Bangui et la réaffectation et/ou la duplication de certaines facultés et cours.**

Le retour à un calendrier académique normal a été la 1ère victoire remportée sur les challenges successifs, suivi d'importantes réformes mises en chantier, lesquelles ont abouti à l'arrimage de tous les établissements universitaires au système LMD (Licence





Master Doctorat).

Le système LMD est plus ou moins une nouveauté qu'essaie de dompter l'Université de Bangui.

C'est une opportunité offerte aux étudiants aux fins de bénéficier entre autres des cours dispensés dans un autre établissement de l'université que son département d'origine, pour ne citer que celle-là.

Autrement dit, on attend de l'étudiant de produire et non de recevoir tout au long de son parcours, aussi bien en cycle professionnel qu'en recherche.

Par ailleurs, la création de 5 Ecoles Doctorales, couvrant tous les domaines basiques relatives au développement, notamment des Sciences de la santé humaine et vétérinaire; des Sciences et Technologies; des Sciences Juridiques et Politiques; des Humanités, espaces et Société; des Sciences Economiques et de Gestion. Ces Ecoles apportent un plus dans la formation, à travers des réformes au niveau interne et d'élargir son champ d'actions touchant les priorités gouvernementales, parmi lesquelles le renforcement du Capital Humain.

Il est à noter que ces structures de formation doctorales bénéficient des appuis constants pour le développement de la recherche et les soutenances de thèses de doctorat. Et pour faire œuvre utile, chacune

de ces Ecoles Doctorales dispose d'une Revue Scientifique pour les publications des résultats des recherches.

#### **Amélioration des conditions d'études des étudiants, des enseignants et des professeurs**

D'autre part, en vue de parfaire l'accueil au sein de l'Université, l'Etat a construit sur le campus universitaire, des infrastructures

matérialisant les livres et favorisant également l'implantation de l'Université virtuelle sont fonctionnels. Signalons qu'il est également créé un Site Web sur le Campus.

En ce qui concerne le télé-enseignement dans les écoles fondamentales, la phase expérimentale a déjà eu lieu à Bossembélé, Baoro et Bouar et a essaimé dans les autres établissements secondaires.

Des succès remarquables sont obtenus sur le plan de la formation et des recrutements des enseignants.

Ainsi, 141 thèses de doctorat ont été soutenues dans toutes les filières : on note comme résultat: 30 médecins agrégés ; 357 médecins généralistes et spécialistes ; 100 enseignants-chercheurs sont re-



mises à la disposition des étudiants à travers, quatre immeubles locatifs disposant d'une capacité totale de 150 chambres; de deux amphithéâtres pouvant époustouflant dans ce domaine recevoir 1000 étudiants, aux fins de désengorger les salles.

En termes d'innovation, un Centre de Formation Digitale créé pour le renforcement des capacités des enseignants et le développement de l'accès au Numérique; une Bibliothèque numérique dé-

crutés de 2017 à 2022 pendant ce temps, 156 autres sont en cours de recrutement.

En définitive c'est un progrès époustouflant dans ce domaine obtenu en un temps record.

#### **En perspective :**

Une nouvelle université dénommée Bangui 2 sera construite pour désengorger l'Université de Bangui.

A cela s'ajoutera la construction



d'une Université situé au PK 55, Route de Boali, dans la localité de Boutil, ceci, dans le cadre du partenariat avec un consortium germano-turc, dont l'accord a été signé.

l'appui de nos partenaires techniques et financiers s'avère nécessaire et à est encourager.

L'objectif premier est d'investir massivement dans ce capital humain que représentent les jeunes,

tous les enfants et surtout aux filles, futures mamans, car, a dit le Président de la République, « **la femme, c'est la maison, et la maison, la base de la société** ».

En bâtiissant nos maisons, c'est-à-dire en prenant soin de nos épouses, nous développons également notre pays, car c'est la femme qui donne la vie.

Rappelons qu'une place de choix est aussi faite aux Femmes et filles de Sciences de l'Université de Bangui. Ainsi, parmi les agrégés de médecine, on compte également deux premières femmes centrafricaines agrégées. Pour ce faire, il sera question d'amplifier la diplomatie académique pour le renforcement du capital humain et le développement de la recherche scientifique.

Malgré la grave crise que traverse le pays, le gouvernement octroie annuellement un milliard deux cent cinquante millions (1.250.000.000 FCFA pour les bourses d'études à l'étranger et un milliard (1.000.000.000 FCFA)



En vue de renverser les tendances mobilisant davantage de ressources et au regard des potentialités sources pour assurer une éducation et une formation de qualité à



pour les bourses d'études à l'Université de Bangui, et dans les établissements privés ; cinquante millions (50.000.000) FCFA, frais de scolarité et frais annexes aux bourses à l'étranger.

Avec la coopération agissante entre notre pays et les pays amis, l'Etat centrafricain bénéficie annuellement des bourses de coopération du Royaume du Maroc, de l'Egypte, de la Tunisie, de la Rou-

manie, de la Russie, et de la Corée du Sud, pour la formation de nos étudiants dans toutes les filières.

Il faut espérer que les critères d'attribution de ces bourses iront vraiment au plus méritant pour la formation de notre capital humain.

Notons que l'histoire récente de la République centrafricaine, marquée par le passage catastro-

phique d'une horde de bandits venue du Nord a ébranlé et a sapé les fondements du pays, qui aujourd'hui, a besoin de ce capital humain pour se remettre et se relever durablement de là où elle est tombée.

Eloi BELLONGHOT

## **Les actions fortes du Ministère de la Promotion du Genre de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant**

*Dans la vision du Professeur Faustin Archange TOUADERA, La femme occupe une place de choix, axée sur la protection, la qualité de vie de la famille et de l'enfant. Cette démarche a induit un cadre légal pour la protection de cette couche vulnérable au diapason de l'exigence de la communauté internationale dans le domaine des Droits de l'homme et l'égalité des sexes.*

**C**ette vision politique du Chef de l'Etat, a conduit à la création d'un département ministériel chargé de gérer les questions liées au genre, à la protection de la femme, de la famille et de l'Enfant.

Le retour de la RCA à la légalité constitutionnelle a permis d'élaborer des textes réglementaires qui encadrent les lois sur la parité, la protection des femmes et des enfants.

Le gouvernement, les organisations de la société civile, les orga-

tions sont signées et ratifiées en faveur de la parité entre les hommes et les femmes. Des politiques, des stratégies, des plans et programmes sont exécutés pour la protection des femmes et des enfants.

Le Président de la République, Pr Faustin Archange TOUADERA, a promulgué la loi N° 16.004 du 24 novembre 2016, instituant la parité entre les hommes et les femmes en République Centrafricaine.

Le 31 Aout 2022, la loi interdisant la traite des personnes en Répu-



SE Dr. Marthe Augustine KIRIMAT, Ministre de Promotion du Genre

décret portant organisation et fonctionnement de l'Observatoire National de la Parité le 23 février 2024.

A la tête de ce département depuis janvier 2024, Dr. Marthe Augustine KIRIMAT a poursuivi des réformes déjà enclenchées par ses prédécesseurs. Il s'agit notamment de la révision de plusieurs documents juridiques (codes, lois, conventions etc.) tels que :

Le code de la famille révisé ;

Le code pénal en vue d'augmenter certaines peines liées aux violences basées sur le genre ;

La création du Conseil National pour la Promotion et la Protection de l'Enfance ;

Le code de protection de l'enfant ;

La loi sur le harcèlement sexuel en cours de révision.

Signature d'un protocole d'accord sur le transfert des enfants associés aux forces et groupes armés aux autorités civiles le 30



nismes internationaux se sont fortement impliqués dans la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes.

Des lois sont votées, des conven-

blique Centrafricaine a été adopté par acclamation à l'Assemblée Nationale. Pour démontrer son dévouement à l'émancipation de la femme, un



septembre 2024.

« *La femme, c'est la maison, et la maison, la base de la société* », 311 espaces sûrs ont été construits pour les femmes et les filles de la Nation le 28 novembre à Mbaïki, Damara, Bambari pour la prise en charge holistique des victimes des violences basées sur

### Des réalisations concrètes au profit des femmes et des filles

le genre.

15.000 acteurs nationaux ont été formés sur l'intégration du genre dans les programmes et projets sur les violences basées sur le genre.

5 centres d'autonomisation socio - économique des femmes et des filles sont opérationnels.

Toutes ces réformes traduisent la volonté manifeste affirmée et l'engagement du Président de la République à faire avancer la cause des Droits de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

Alfred NGOE-BENGUE



## **Les Mines et la Géologie, un secteur économique stratégique**

*La République Centrafricaine possède d'importantes ressources minières, notamment le diamant, l'or, l'uranium et les terres rares. Le pays est l'un des producteurs historiques de diamant alluvionnaire en Afrique subsaharienne. D'autres minerais comme le fer et le cuivre pourraient être exploités à l'avenir. En réalité, si ces ressources sont bien exploitées et bien gérées, l'économie centrafricaine ne devrait souffrir d'aucun déséquilibre permanent et cela devait soutenir efficacement les recettes de l'Etat et renforcer l'économie centrafricaine.*

**C**e qui est très important à retenir, c'est que l'exploitation minière en République Centrafricaine présente des perspectives économiques très importantes, mais aussi des enjeux majeurs sur les plans socio-politiques et environnementaux.

Mais depuis plusieurs années, ce secteur souffre de mauvaise gestion, du manque de volonté politique orientée spécifiquement vers une vision éclairée de développement et surtout de l'engagement des anciens régimes qui se sont succédé au sommet de l'Etat.

La gestion rationnelle de ces ressources, considérées comme une opportunité économique, devrait permettre d'obtenir les résultats suivants :

Augmentation des revenus de

l'Etat ;

Création d'emplois, notamment pour les jeunes et les populations rurales ;

Développement des infrastructures (routes, électricités, hôpitaux, écoles etc...) autours des sites miniers ;

Attraction des investisseurs étrangers.

### **L'Etat des lieux avant 2013**

De 2003 à 2013, l'exploitation minière était dominée par l'or et le diamant, principalement extraits de manière artisanale et semi-industrielle.

Avant l'éclatement du conflit en 2013, l'exploitation minière en RCA était peu structurée, dominée par l'artisanat et marquée par une corruption généralisée.



S E Rufin BENAM BELTOUNGOU, Ministre des Mines de la Géologie

La guerre civile et l'arrivée de groupes armés ont aggravé les problèmes, entraînant la suspension de la RCA du processus de Kimberley en 2013 et une explosion du commerce illégal des diamants pour financer les factions rebelles.

A cela s'ajoute la faible traçabilité des ressources minières. Malgré l'adhésion de la RCA au processus de Kimberley, de nombreux diamants "de conflit" continuaient de circuler. Les conditions de travail précaires des artisans miniers, avec en leur sein, des mineurs qui travaillent sans équipement de protection, ni réglementation sur la sécurité, n'ont pas favorisé leur développement.

L'exploitation minière représentait une part significative du PIB et des exportations du pays, bien que le secteur soit largement informel. Le diamant constituait plus de 50% des exportations officielles, faisant de la RCA un acteur notable du



commerce international de cette manque de transparence dans potentiel considérable, avec pierre précieuse. Cependant la gestion des revenus miniers, plus de 529 indices miniers une grande partie de la production était illégale ou non déclarée, échappant ainsi au contrôle de l'Etat et réduisant ses revenus fiscaux.

la corruption et le détournement de fonds empêchent le développement de cet important secteur d'activités.

### Enjeux et défis de l'exploitation minière en RCA

Dans un passé récent, la majeure partie de l'exploitation des ressources minières est informelle. La faible contribution aux recettes fiscales à cause de la contrebande, du manque de traçabilité, des conditions de travail précaire et d'exploitation, les artisans miniers sont les causes réelles des irrégularités dans l'exploitation et la gestion des ressources minières centrafricaines.

En toile de fond, la question des conflits armés et d'insécurité sont des véritables problèmes que l'Etat se bat pour résoudre.

La problématique du commerce illicite des diamants et de l'or, source de financement des groupes armés alimente bien évidemment l'instabilité dans les zones d'exploitation.

Il y a aussi la difficulté d'appliquer le processus de Kimberley pour certifier de l'origine réelle et légale des ressources exploitées. A cela s'ajoutent les enjeux environnementaux liés à la déforestation et à la destruction des écosystèmes autour des sites miniers, la pollution des cours d'eau par l'utilisation du mercure et du cyanure dans l'orpaillage.

Pour faire face à ces enjeux et défis, l'Etat doit opter pour la lutte contre la mauvaise gouvernance et la corruption, car le



### Investissements et modernisation du secteur minier

Le secteur minier en République Centrafricaine a connu une évolution marquée par des périodes de prospérité, des dé- raux de Centrafrique

L'augmentation du nombre des entreprises étrangères installées sur le sol centrafricain permet d'attirer des financements pour développer une exploitation industrielle durable et la modernisation progressive des techniques d'extraction.

### Reformes récentes du secteur des mines

Face à ces défis, des réformes ont été entreprises pour redynamiser le secteur.

En Mai 2024, l'Assemblée Nationale a adopté un nouveau code minier visant à améliorer le cadre juridique et à attirer les investissements. Parallèlement, la création de la Société minière centrafricaine GEMINCA a été annoncée.



La RCA dispose d'un régime structurels et des réformes (GEMINCA) a été annoncée récentes, visant à revitaliser pour permettre à l'Etat de mieux capter les recettes du secteur. Ces initiatives visent à ren-



forcer la gouvernance, à accroître la transparence et à assurer une exploitation plus efficace des ressources minières du pays.

#### **La levée totale de l'embargo sur le diamant centrafricain**

commerce des diamants, a levé l'embargo imposé sur le diamant centrafricain depuis 2013. Cette décision permet à la RCA de reprendre pleinement ses exportations de diamants, une ressource clé pour son économie.

le commerce de diamant, connu sous le nom de "Diamant du sang" ont fortement impacté l'économie du pays. A titre d'exemple, en 2011, la RCA exportait plus de 300.000 carats de diamant, générant environ 45 millions d'euros. En 2023, les recettes avaient chuté de près de 90%

#### **Perspectives pour une exploitation minière fiable et durable**

Avec l'accession au pouvoir du Pr. Faustin Archange TOUADERA en 2016, des grandes pistes de solution pour une exploitation minière durable ont été dégagées.

Les gouvernements qui se sont succédé avaient pour mission de renforcer les capacités de l'Etat pour mieux encadrer, contrôler et formaliser le secteur de l'artisanat en passant de l'informel au formel pour mieux améliorer la traçabilité et la fiscalité, lutter contre la corruption et les trafics illégaux, assurer une meilleure redistribution des richesses et encourager des investissements responsables respectant les normes environnementales et sociales.

En définitive, l'exploitation minière en RCA pourrait être un levier de développement si elle est bien gérée. Cependant, la résolution des défis liés à la gouvernance, à la sécurité et à l'environnement est essentielle pour assurer un avenir prospère du secteur.

**Karl Dieu Béni NGREBADA**



Le 15 novembre 2024, le Processus de Kimberley, organisme international de régulation du

Les conflits armés et les préoccupations concernant le financement de groupes rebelles par

## **Le Gouvernement Centrafricain fait des petites et Moyennes Entreprises un levier de création de richesses et d'emplois**

*Avec le secteur privé reste et demeure un pourvoyeur incontestable de l'employabilité des jeunes. La RCA espère redynamiser ce secteur pour le développement économique du pays. Dans sa politique de planification de l'économie à travers le plan National de Développement (PND) qui subdivise désormais le plan National de Relèvement et de consolidation de la paix, chèrement acquise au lendemain du retour à la légalité constitutionnelle.*

C'est dans cette optique qu'il a personnellement pris le soin de créer le Ministère en charge des petites et Moyennes Entreprises et de l'artisanat qui entre temps était rattaché au Ministère en Charge du commerce et de l'industrie avec une lettre de permission bien déterminée, celle qui consiste à renforcer les capacités des jeunes opérateurs économiques Centrafricains et surtout d'inculquer la culture entrepreneuriale en milieu jeune en vue de motiver désormais les jeunes Centrafricains à passer du statut de demandeur d'emploi à celui de créateurs d'emploi afin d'être des acteurs de développement de

A titre d'illustration, plusieurs ateliers de formation ont été initiés par le Ministère des petites et Moyennes Entreprises et de l'artisanat. Ces formations ont pour objectif de renforcer les capacités des jeunes opérateurs économiques Centrafricains et de leur donner les outils nécessaires pour développer leur entreprise. Les formations sont organisées par le Ministère des PME et de l'artisanat, en collaboration avec des partenaires locaux et internationaux. Elles couvrent diverses thématiques telles que la gestion financière, la vente et la commercialisation, la production et la qualité, la sécurité et la santé au travail, etc. Les formations sont généralement dispensées par des enseignants qualifiés et expérimentés, et sont souvent accompagnées de séances de pratique et de visite d'entreprises. Les participants sont principalement des jeunes entreprenants, mais aussi des personnes déjà établies dans le secteur. Les formations sont généralement gratuites ou à petit prix, et sont financées par le Ministère des PME et de l'artisanat, ainsi que par des partenaires privés et internationaux. Elles sont organisées dans diverses régions du pays, et sont ouvertes à tous les citoyens intéressés par l'entrepreneuriat.



S E Hyppolite NGATE, Ministre des PME

## Des retombées du passage du



leur pays. Cette vision du Chef de l'Etat s'est traduite en acte à travers une série de formations à l'intention des jeunes Centrafricains désœuvrés et enquête d'emplois.

## **secteur informel ou formel.**

Investi de la mission d'encadrement, de formation, d'information et d'Appuis technique et financier aux petites et Moyennes Entreprises et à l'artis-

sanat, le centre d'Assistance aux petites et Moyennes Entreprises et à l'Artisanat (CAPMEA) opérationalisé pendant le rythme du président TOUADERA est en passe de jouer pleinement sur le rôle d'incubateur et de financement de projets économiques afin de contribuer de manière efficace à la création d'emplois, à la réduction du taux de chômage, à l'amélioration du tissu industriel et commercial du pays et à l'élargissement de l'assiette fiscale de l'Etat.

De la contribution à la mise en œuvre du projet d'investissement et de compétitivité des Entreprises pour l'Emploi à travers le programme I-Compte :

Dans son élan de promouvoir le développement socio-économique de la République centrafricaine, par la promotion de l'investissement privé et le soutien aux petites et Moyennes Entreprises (PME), le Gouvernement Centrafricain par l'entre-

mise du Ministère en charge des Petites et Moyennes Entreprises a sollicité et obtenu de la Banque Mondiale le financement du projet I-Compte, d'un montant de 30 milliards de dollars américains sur une durée de cinq ans à travers la filière IDA.

La signature de l'accord de financement du document a eu lieu le 19 Mai 2020, entre le Premier Ministre centrafricain et le représentant de la Banque Mondiale en République Centrafricaine.

Rappelons que ce projet déjà opérationnel vise essentiellement à mettre en œuvre des réformes pour favoriser l'investissement, améliorer l'accès au crédit et soutenir les petites et



financé par la Banque Mondiale, est une solution nécessaire visant à améliorer les conditions de financement des opérations économiques nationaux intervenant dans les grappes sectorielles porteuses afin d'accroître

jeunes centrafricains à épouser l'esprit de créativité et d'autonomisation, la journée nationale de la culture entrepreneuriale a été institutionnalisée par le gouvernement par le biais du Ministère en charge des Petites et

Moyennes Entreprises par décret N° 17-331 du 3 Octobre 2017. Cette journée vise à interpeller les autorités éta- tiques à créer des conditions favorables à l'épanouissement de la jeunesse et par la même occasion de conscientiser la jeunesse à savoir im- menses opportunités qui s'of- frent à elle pour créer des ac- tivités économiques, des em- plois et de la richesse et de contribuer effectivement au dé- veloppement du pays cette heu- reuse initiative a débouché sur la création du Salon National de l'Entreprenariat Féminin « SANEF » placé sous le lea- dership de Madame Adrienne Portia DEYA-ABAZENE, dont la précédente Edition a eu lieu au mois de Mars 2024 sous le très haut patronage de la pre- mière Dame de Centrafricaine,



Moyennes Entreprises en Cen- trafricaine, et les jeunes travail- leurs en vue de promouvoir l'Entreprenariat en République Centrafricaine.

La création du fonds national de garantie et d'investissement au profit des petites et moyennes entreprises : ce fond, dont l'opé- rationnalisation est en cours dans le cadre de la mise en œuvre du projet I-COMPETE,

durablement leur productivité. Il s'agit ici d'un instrument au service de l'initiative privée qui agira comme un levier pour mo- biliser les ressources financière publiques et privées destinées à toutes les Entreprises et particu- lièrement aux petites .

Toujours dans la dynamique de promouvoir l'entreprenariat en milieu jeune afin de motiver les



Mme Tina Marguerite TOUADERA, ce grand rendez-vous féminin a pour objectif de motiver la gente féminine à s'investir dans l'entreprenariat mais surtout de lui faciliter l'accès aux financements

Au plan de la politique de l'artisanat et de l'entreprenariat :

En vue de promouvoir le secteur de l'artisanat, les autorités Centrafricaines par le canal du département de tutelle mené plusieurs actions significatives à travers l'étude de l'opérationnalisation du nombre des métiers de l'artisanat, sur la mise en œuvre de projet de rentabilisation du laboratoire national de la Taxidermie qui une fois opérationnelle offrira les avantages suivants :

L'amélioration de la qualité du cuir (chaussures, sacs à main, ceinture---) ceci grâce à la valorisation de la technique de tonnage traditionnel.

La disponibilité des produits locaux à un cout abordable pour faciliter la production des artisans

Une maîtrise parfaite des flux des peaux et cuirs destinés à l'exportation,

La diversification des activités, la création d'emplois et de la richesse, en vue de l'amélioration du niveau de recettes de l'Etat par l'élargissement de l'assiette fiscale

Dans le domaine de la formation artisanale, plusieurs projets de formation ont été formulés à l'actif du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises no-

tamment, la formation des artisans vanniers en technique de tressage de Bambou, laquelle formation a été effective grâce à la coopération agissante entre la RCA et la République Populaire de Chine le 21 Octobre 2019.

En outre plus de 1200 jeunes filles déscolarisées et désœuvrés des villes de Bangui, Bouar, Bambari et Bossangoa ont bénéficié en 2020, grâce à l'appui technique et financier du programme des Nations-Unis pour le Développement (PNUD) des sessions de formation, des activités Génératrices de revenus (AGR) afin de les rendre autonomes.

Par ailleurs, il convient de noter que plusieurs accords de partenariat dans le domaine de la coopération bilatérale et multilatérale ont été signés entre le Gouvernement Centrafricain.

Le cas est celui de la signature d'accord de partenariat avec le Royaume du Maroc et bien d'autres pays qui entretiennent des excellentes relations avec la RCA.

Malgré les efforts déployés par le Gouvernement Centrafricain pour promouvoir le secteur des PME et de l'Artisanat, il n'en demeure pas moins que ces efforts se heurtent à des défis d'ordre financier et technique

Cependant, le pari est gagné d'avance grâce aux énormes stratégies d'investissement impulsé par le Chef de l'Etat avec le concours des partenaires au développement.



Bienvenu BISSAYO

## Des réformes et des stratégies visant à combattre le changement climatique en République centrafricaine

Depuis qu'il a été nommé à la tête du ministère chargé de l'Environnement et du Développement Durable, le Ministre Thierry KAMACH a apporté son expertise, en collaboration avec tout le personnel du département, afin de répondre aux besoins environnementaux, conformément à la vision politique du Président de la République, Pr Faustin Archange TOUADERA.

**L**a mission est délicate certes, mais grâce au soutien financier pour le Ministre Thierry KAMACH, qui suit sa lettre de mission, la protection de l'environnement est un enjeu crucial pour le développement durable de la République centrafricaine. Des stratégies ont donc été élaborées pour faire face aux diverses inquiétudes environnementales.

### Les réformes au niveau institutionnel

Par décret présidentiel, trois coordinations et une direction de la police environnementale ont été instaurées. Il s'agit des coordinations climat, désertification et biodiversité.

La mission de ces trois coordinations est d'élaborer une politique dans ces différents sec-

teurs pour appliquer la vision politique du Président, Pr. Faustin Archange TOUADERA. Grâce au soutien financier du gouvernement et de partenaires techniques et financiers de la RCA, elles ont pris part à diverses Conférences des parties (COP).

Des textes de loi ont été promulgués, notamment celui qui interdit l'importation des sachets plastiques en RCA.

Un autre point central de la lettre de mission du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable est l'amélioration des réglementations liées à l'environnement afin de s'assurer que les activités minières et d'autres opérations économiques sont conformes aux normes environnementales en vigueur.



SE Thierry KAMACH, Ministre de l'Environnement

mentales en vigueur.

Le ministre Thierry KAMACH et les experts de son département, ont effectué plusieurs missions dans diverses régions du pays, notamment sur des sites d'extraction minière, afin d'observer les dommages environnementaux. Des projets sont en cours dans le cadre du processus de contrôle stricts et la surveillance des effets environnementaux. Ces actions devraient non seulement favoriser une meilleure gestion de l'environnement, mais également de renforcer la responsabilité sociale des entreprises opérant en RCA.

### Le crédit carbone

C'est une mesure essentielle utilisée dans le cadre des stratégies de lutte contre le changement climatique. Le crédit carbone offre également la



possibilité de mesurer de façon exacte les émissions de gaz à effet de serre évitées ou diminuées par le biais d'actions destinées à réduire leur incidence sur l'environnement.

En mars 2024, sous l'impulsion du Pr Faustin Archange TOUADERA, la République centrafricaine a réussi son pari de monétiser sa première séquestration de crédit carbone avec un total de deux millions de dollars, soit 1,22 milliards de francs CFA.

Selon l'Article 6 de l'Accord de Paris, les pays forestiers ont le droit de céder leurs crédits carbone aux pays pollueurs afin d'équilibrer leurs efforts d'atténuation via une méthode de calcul.

### Lutte contre le changement climatique

Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, en collaboration avec les ministères sectoriels, envisage d'instaurer des systèmes de production agricole et pastorale respectueux des enjeux environnementaux. L'objectif est de promouvoir un secteur agro-pastoral lucratif, générateur d'emplois, durable, avec l'objectif « zéro déforestation ».

La stratégie vise à intégrer des pratiques agricoles durables qui maximisent l'exploitation des ressources naturelles tout en diminuant les effets néfastes sur les écosystèmes. Cela implique le renforcement des compétences des agriculteurs, de favoriser l'utilisation de méthodes agro écologiques et d'apporter un soutien aux innovations susceptibles de ren-



forcer la capacité de résistance du Président de la République, des communautés aux événements climatiques imprévisibles. Chef de l'Etat, se traduit par une multitude d'initiatives et de projets.

Il est important de noter que grâce à des stratégies élaborées, d'un cadre juridique consistants (POPs), qui par définition sont des substances organiques persistant dans l'environnement, s'accumulent également au sein des organismes vivants et posent un danger pour la santé humaine ainsi que pour l'environnement. Ces éléments font partie de la strate- gie conçue par le département pour combattre les produits chimiques dangereux, en conformité avec les obligations de la Convention de Bâle et de Bamako relatives aux déplacements transfrontaliers des produits chimiques dangereux.

Grâce à des stratégies élaborées, d'un cadre juridique solide et d'une volonté affirmée de collaboration internationale, la République Centrafricaine se distingue comme un partenaire actif dans la bataille contre le réchauffement climatique et la conservation de ses ressources naturelles inestimables. Les efforts conjugués des différentes coordinations et des partenaires, permettront d'établir un équilibre entre croissance économique et préservation de l'environnement, assurant ainsi un futur pérenne pour les générations futures.

**Arsène Jonathan MOS-SEAVO et Christian Stève SINGA**

## **Le Ministère des Arts, de la Culture et du Tourisme : promoteur de la culture centrafricaine et des artistes**

*Le Ministère des Arts, de la Culture et du Tourisme a pour mission d'assurer la promotion et le développement des Arts, de la Culture et du Tourisme en République Centrafricaine. Ce Ministère supervise également le Bureau Centrafricain des Droits d'Auteurs (BUCADA).*

**E**n 2025, le Ministère a procédé une promotion de compétence, visant à redynamiser les actions en faveurs des artistes et des acteurs du tourisme, conformément à la vision politique du Président de la République, le Pr. Faustin Archange TOUADERA.

Le Ministère est aussi impliqué dans des projets de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en collaboration avec l'UNESCO, notamment pour développer un inventaire pilote du patrimoine immatériel pour douze communautés ethnoculturelles de la Préfecture forestières de la Lobaye.

### **Quelques réalisations phares**

La toute première réalisation fut la promotion des arts et des industries culturelles avec pour objectif le renforcement de la contribution du secteur des arts et de la culture incluant la promotion du marché des arts et de la cul-



ture, tant à Bangui que dans les provinces de la République Centrafricaine.

Cette réalisation vise également les entreprises et industries culturels, ainsi que la valorisation des sites des patrimoines culturels, naturels et mixtes en collabora-

tion avec les communautés locales.

### **Elaboration d'une politique culturelle nationale**

En collaboration avec l'organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le Ministère a lancé une vaste consultation pour la relecture et la validation du document de politique culturelle nationale. Cette démarche consiste à doter le pays d'une loi stratégique d'orientation de la politique culturelle qui engage les interventions de l'Etat dans le domaine de la culture.

### **La réhabilitation du Musée BO-GANDA**

Après avoir subi des dommages lors des crises militaro-politiques, le Musée National Barthélémy BOGANDA a été réhabilité et rouvert au grand public, le 18 Mai 2021. Ce Musée consacré aux arts et traditions populaires, joue un rôle important dans la préservation et la promotion du patrimoine culturel centrafricain.

### **Soutien à la cinématographie**

Le Ministère a soutenu le développement du cinéma, notamment avec l'organisation chaque année du plus grand évènement culturel cinématographique intitulé « **Bangui Fait Son Cinéma** ». Cet événement offre une plate-forme aux jeunes cinéastes centrafricains de faire valoir leurs potentiels, leurs talents



en matière d'écriture cinématographique, de la mise en scène et d'assurer la promotion de leurs œuvres, tout en favorisant l'émergence d'une industrie de cinéma centrafricain.

### **L'intégration des artistes dans la Fonction Publique**

Avec la prévision de 25 quotas réservés au Ministère des Arts, de la Culture et du Tourisme dans le cadre de la dernière intégration des jeunes dans la fonction publique centrafricaine, 149 artistes musiciens, auteurs compositeurs, artistes peintres, cinéastes, humoristes, écrivains et des autres acteurs culturels ont bénéficié de cette programmation. Ce qui n'as jamais été réalisés dans l'histoire de la RCA.

Ces actions illustrent l'engagement du Ministère des Arts, de la Culture et du Tourisme à promouvoir, préserver et valoriser le riche patrimoine culturel de la République Centrafricaine.

**Karl Dieu Béni NGREBADA**

## Les défis du Ministère de l'Urbanisme, de la Réforme Foncière, de la Ville et de l'Habitat

*Le Ministère de l'Urbanisme, de la Réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat est un Ministère transversal par excellence. Ses actions s'entrecroisent harmonieusement avec celles des nombreux ministères à caractère social et technique dont l'importance et l'incidence influe directement sur la société centrafricaine, en général et de ses citoyens, en particulier.*

**L**e vent de l'anarchie qui s'était abattu sur la Nation centrafricaine par le fait des protagonistes armés, qui comme des sauterelles, ont dévasté et bouleversé la vie de la Nation sur tous les plans, dans des proportions inimaginables.

Les destructions ont touché tous les secteurs, des maisons d'habitation aux édifices publics et privés en passant par les édifices religieux et des récoltes de paysans systématiquement détruites.

On comprendra bien que l'exode urbain est une nécessité consécutive aux crises récurrentes qui ont suscité et provoqué des déplacements des citoyens dont la plupart ont quitté leurs lieux de résidence habituelle à la recherche de la sécurité vers Bangui et dans certains centres urbains pour se protéger.

En conséquence, l'arrière-pays est dépeuplé au profit des cités urbaines pour cause d'insécurité

ambiant. Cette situation logique en soi, induit une croissance exponentielle de la population Bangui, naguère estimée à plus d'un millions d'habitants, aujourd'hui quasiment doublé.

Ce mouvement anarchique de la

être menée.



SE Mme Nicole N'KOUÉ, Ministre de l'Urbanisme, de la Réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat



population a obligé le Gouvernement à opérer des réformes, notamment entre autres, un nouveau plan directeur de la ville de Bangui et la relecture de la loi sur le foncier.

Afin de résoudre durablement, cette dualité entre les actions nocives de certains agents indélicats du Ministère et les occupants traditionnels qui défient l'autorité de l'Etat, une action vigoureuse doit être menée à Bimbo ; Bouar ; Boda ;

Concernant, les réalisations phares du Département, des chantiers ont été engagés, la réhabilitation et la construction des bâtiments et logements administratifs réalisés, en exemple, le building administratif, en 2018 ; l'immeuble de la télévision ; 2019 ; ainsi que les marchés de certaines villes de l'intérieur comme celui de Bimbo, Bouar, Sibut, Boda et Bambari qui ont été reconstruits.

Signalons que certaines villes de nos provinces ont aussi bénéficié en 2018 de la construction des buildings administratifs notamment à Bimbo ; Bouar ; Boda ;





Bambari ; Berberati ; Sibut; Boali et Mongoumba.

Dans le cadre de l'extension de la ville de Bangui, quelques nouvelles rues ont été tracées dans les quartiers périphériques.

Mais il faudra également noter l'octroi au village Samba, route de Mbaïki, d'un terrain d'une superficie de 150 000 hectares pour la construction des logements sociaux, au profit des victimes des inondations et autres calamités ayant forcé ces deniers à quitter leurs lieux d'habitation d'origine.

En perspective, le plus ambitieux

des projets du Ministère de l'Urbanisme, de la Réforme foncière, peuvent assurer au citoyen de la Ville et de l'Habitat, est lambda le bien être auquel il assans conteste, le Projet grand pire.

Bangui. Il s'agit là de l'extension de la ville de Bangui sur au moins cinquante kilomètres de part et d'autre, permettant à la population de vivre dans un environnement décent.

Malheureusement on note que ces mouvements de population ont apporté d'autres problèmes quartiers spontanés, des constructions anarchiques dont l'installation consécutive des ghettos

Mme Nicole N'KOUÉ, Ministre de l'Urbanisme, de la Réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat nommée à ce poste, son collègue de la Sécurité et la Mairie de Bangui, ont du pain sur la planche aux fins de relever ces défis selon la vision politique et souveraine du Pr Faustin Archange TOUADERA, Président de la République, Chef de l'Etat.

**Eloi BELLONGHOT**



## Des actions dynamiques au bénéfice des victimes des conflits et des catastrophes naturelles

Depuis son accession à la magistrature suprême de l'Etat, le 30 Mars 2016, le Pr. Faustin Archange TOUADERA, ne s'était point accordé du sursis.

**L**'homme a travaillé tous azimuts pour la survie et la renaissance de son pays. Faisant des crises récurrentes une gageure, une place de choix a été réservée aux secteurs sociaux dont le Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation nationale, à la tête duquel est nommée, **Mme Josiane Lina BEMAKASSOUI**, pour la gestion dudit Ministère délicat et combien sensible.

L'Etat des lieux de la situation humanitaire, était désastreux. Munie de la feuille de route, comme d'une boussole, elle a entamé des réformes hardies, dans les trois sections de son Ministère.

Dans le cadre de l'Action humanitaire, **Mme Josiane Lina BEMAKASSOUI**, est sur tous les fronts, pour apporter de l'aide en termes de kits d'urgences aux naufragés, aux sinistrés.

On estime à 214 000, le nombre des déplacés Internes, retournés sur les lieux de leur résidence habituelle, 51 406 réfugiés ont été encadrés dont les retournés spontanés estimés à 10 000 citoyens.

En termes d'assistance, 465 000 personnes déplacées internes et 20 000 sinistrés ont été assistés à travers le

pays dont les victimes des inondations dues aux effets du changement climatique notamment, les riverains du fleuve Oubangui et les habitants de l'Îles des Singes, appelé « **BONGOSSOUA** » ainsi que les victimes sinistrés dans l'arrière-pays.

Ces interventions se font de concert avec les partenaires que sont les Agences du Système des Nations-Unies, notamment **OIM/HCR, le PNUD, l'UNICEF et l'ONU-FEMMES**, intervenant en appui au gouvernement centrafricain pour soulager ces sinistrés.

Dans le cadre de la **Solidarité nationale**, des actions de renforcement de la Solidarité sont menées, en vue de loger les sinistrés avec l'aide du Ministère de l'Habitat, qui a octroyé un terrain de 150 000 hectares afin de construire 100 logements économiques semi-finis dans le cadre du partenariat public/privé à Samba à environs 16 km de Bangui et 15 autres logements sociaux sur la route de Mbaïki.

Par ailleurs, Nous ne cachons pas sous le boisseau, la remise à flots de la **Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation**,



SE. Lina Josiane BEMAKASSOUI, Ministre de l'Action Humanitaire

(CVJRR), redynamisée par le gouvernement, naguère plongée dans une crise de leadership.

En perspectives, le retour et la réintégration de 300 000 réfugiés est envisagé d'ici 2028, cependant, la réponse humanitaire prévoit la mobilisation de 367. 700 millions de dollars à porter, à 1 800 000 citoyens les plus vulnérables.

Afin de mieux mesurer les actions menées par le Département en charge de l'Action humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation Nationale, il conviendra de se rappeler d'où venait le pays, où se trouve-t-il aujourd'hui.

C'est en tout cas, le défi que **Mme Josiane Lina BEMAKASSOUI** a dû relever avec son équipe à la tête de ce Département.

En dépit des progrès enregistrés il n'en demeure pas moins que le Président de la République déplore en ces termes : « *les nombreuses victimes de cette crise particulièrement sanglante continuent de vivre les tragédies du veuvage et des deuils provoqués par l'assassinat de pères ; des mères, des époux, des enfants, des frères et des sœurs* » le navire centrafricain navigue malgré les vagues violentes et sombre, vers des rivages apaisés.



Eloi BELLONGHOT

### Les grandes institutions de la République Centrafricaine

La République Centrafricaine (RCA) est un Etat doté de grandes institutions républicaines qui ont pour rôle essentiel de garantir la stabilité, le développement et de promouvoir un Etat de droit.

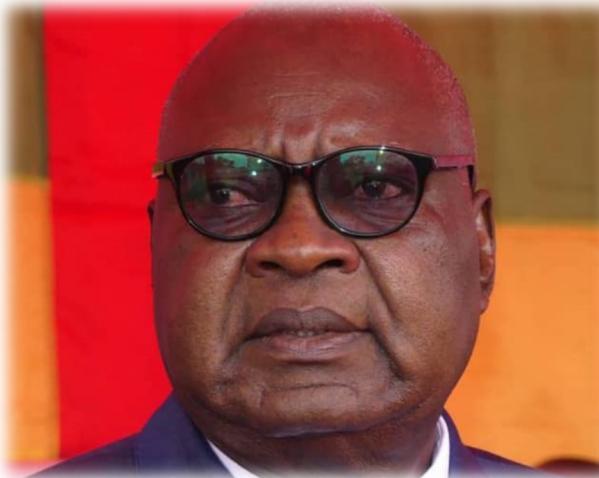
**L**'Assemblée Nationale centrafricaine représente le pouvoir législatif selon les dispositions de la Constitution. Elle est composée de 140 députés élus au suffrage universel. Elle a pour rôle le vote des lois, le contrôle de l'action gouvernementale et représente le peuple.

Le bureau actuel est présidé par l'honorable **Simplice Mathieu SARANDJI**, assisté de 14 membres.

#### Le Conseil Constitutionnel



contrôle la conformité des lois à **Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)** est la Constitution et veille au strict respect des droits fondamentaux. Cette institution comprend neuf membres dont trois femmes, qui portent le titre de Juge Constitutionnel. La durée du mandat des Juges Constitutionnels est de sept ans non renouvelable. **Jean Pierre Wa-Boe** est le Président de cette haute juridiction. Il est assisté dans sa mission par des membres désignés comme suit :



Deux magistrats dont une femme, élus par leurs pairs ; Deux avocats dont une femme, élus par leurs pairs ; Deux enseignants chercheurs de Droit dont une femme, élus par leurs pairs ; Un membre nommé par le Président de la République ; Un membre nommé par le Président de l'Assemblée Nationale ; Un membre nommé par le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental.

Deux magistrats dont une femme, élus par leurs pairs ; Deux avocats dont une femme, élus par leurs pairs ; Deux enseignants chercheurs de Droit dont une femme, élus par leurs pairs ; Un membre nommé par le Président de la République ; Un membre nommé par le Président de l'Assemblée Nationale ; Un membre nommé par le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental.

Deux magistrats dont une femme, élus par leurs pairs ; Deux avocats dont une femme, élus par leurs pairs ; Deux enseignants chercheurs de Droit dont une femme, élus par leurs pairs ; Un membre nommé par le Président de la République ; Un membre nommé par le Président de l'Assemblée Nationale ; Un membre nommé par le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental.

août 2023, il est régi par une Loi portant organisation et fonctionnement dont les dispositions sont complétées par le Règlement Intérieur. Présidé par Monsieur **Alfred TAÏNGA POLO-KO**, le CESE a pour rôle de donner des avis sur les

matières relevant de sa compétence. Il formule des recommandations au Gouvernement et à l'Assemblée Nationale sur des projets de lois qui lui sont soumis.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental est dirigé par un Bureau composé de : Un président ; Deux Vice-Présidents dont une femme ; Un Questeur ; Deux Rapporteurs dont une femme.

Tous les membres du bureau sont élus par l'Assemblée plénière du Conseil

Le Président est élu pour toute la durée de la mandature, tandis que l'élection des autres membres a lieu tous les ans.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental est composé de trois (03) Organes : L'Assemblée plénière : est l'organe de Décision du Conseil et comprend tous les Conseillers ;

Le Bureau du Conseil : est l'organe de direction de l'Institution ; Les Sections : sont chargées de l'étude des problèmes à caractère économique, social, culturel et environnemental intéressant la République Centrafricaine.



**Le Haut Conseil de la Communication (H.C.C)**

Est l'une des Institutions républi- canes qui a pour rôle de réguler les médias.

Il est présidé par Monsieur José

Commission chargée de la pro-  
tection de l'enfance, de l'adolescence et des relations avec les organisations nationales ;  
Commission chargée de la diffusion, de nouvelles technologies de l'information, de la communication et des relations avec l'ART ;

Commission chargée des affaires juridiques et du contentieux ;  
Commission chargée du déve- loppement de la presse écrite publique et privée et des médias en ligne ;  
Commission chargée de la déontologie et campagnes électorales.

**La Haute Autorité Chargée de la Bonne Gouvernance (HABG)** est une institution indépendante de la République Centrafricaine, présidée par Monsieur Guy Eugène DEMBA. La HABG est composée de 19 membres, dont 6 femmes.

Elle est chargée de promouvoir la transparence dans la gestion des affaires politiques, adminis- tratives, économiques et finan- cières, ainsi que de prévenir et lutter contre la mauvaise gestion de la chose publique. Ses mis- sions incluent également la lutte contre la corruption, la promo- tion d'une représentation équi- table des régions dans les institu- tions publiques, la protection des droits des minorités et des per- sonnes handicapées, ainsi que la garantie de la transparence dans l'exploitation des ressources na- turelles et minières.

En outre, la HABG travaille en collaboration avec les cadres de l'Etat pour élaborer des projets de loi sur la déclaration du patri- moine et la répression contre la corruption, afin de renforcer le cadre juridique et institutionnel de la bonne gouvernance en Ré- publique Centrafricaine.

Toutes ces institutions visent à assurer l'équilibre des pouvoirs et le bon fonctionnement de l'Etat Centrafricain.



**Richard POUAMBI assisté d'un motion des Arts et de la Culture, bureau composé de quatre (4) membres :**

Un Président

Une vice-Présidente

Un Rapporteur Général

Un Rapporteur Général Adjoint

Le HCC dispose pour son fonc- tionnement des Commissions spécialisées qui sont :

de la protection de l'enfance, de l'adolescence et des relations avec les organisations nationales ;

Commission chargé de la diffusion, de nouvelles technologies de l'information, de la communica- tion et des relations avec l'ART ;



**Karl Dieu Béni NGREBADA**



On gagne  
toujours avec **OM**  
Payez avec  
**Orange Money**



On gagne  
toujours avec **OM**  
Payez avec  
**Orange Money**  
et tentez de gagner  
chaque semaine

AGORAK

Pour être éligible à **la tombola**, c'est simple :  
- Utilise un service **Orange Money** (retrait et transfert  
d'argent national & cemac, paiement marchand)



# Moov Africa

## Centrafrique



DE  
100f

A  
10 000f

Faites entendre  
**votre voix**  
avec Moov Africa

Vers tous les réseaux !

Tapez \*130#  
POUR SOUSCRIRE



Centrafrique



REJOIGNEZ LA FAMILLE MOOV AFRICA  
CENTRAFRIQUE SUR WHATSAPP

+236 70 70 20 20



Un monde nouveau vous appelle



**telecel**  
RCA



# SOMMAIRE

## 3-4 Editorial :

### 7<sup>ème</sup> République :

Des grands projets pour transformer la RCA

**4-9** : Discours sur l'état de la Nation : cap sur l'émergence 2050

**10-11**: Primature : entre réformes et défis

**12-13** : Le relèvement de la justice : un pari gagnant pour le Gouvernement centrafricain



**20-21** : Reconstruction et montée en puissance des Forces Armées Centrafricaines

**22-23**: Le retour effectif de la RCA sur la scène internationale

**15-17** : Le Ministère de l'Éducation Nationale impulse une nouvelle dynamique pour le développement du système éducatif en Centrafrique

**24-27** : Une gestion rigoureuse et prudente des finances publiques pour répondre aux attentes de la populations

**28-29**: Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération Internationale : Pilier du développement et de la croissance durable

**34-37** : Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique : Restructure, Renforce et S'assume au Rythme de la 7<sup>ème</sup> République

**18-19** : Le secteur des Transports et de l'Aviation Civile : un des leviers de l'économie centrafricaine

**38-39** : L'économie numérique : une opportunité pour le désenclavement de la République Centrafricaine

#### **Directeur de Publication**

Le Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement  
Maxime **BALALOU**

#### **Directeur de Publication Adjoint**

François **BETABELE**,  
Directeur de Cabinet

#### **Rédacteurs en Chef**

Arsène Jonathan **MOSSEAU**  
Karl **NGREBADA**

#### **Secrétaires de Rédaction**

Christian **BANDALI**  
Eloi **BELLONGHOT**

#### **Comité de Rédaction**

**TITA SAMBA SOLE**

Dieudonné **NGBOKOLI**

**SIOKOUBA**

Jésus Tarcille **BOMONGO Junior**

Alfred **NGOE-BENGUE**

Etienne **BAZOUATI**

Meschack **NDEKEBAÏ**

**NZAPAHIMI**

Bienvenu **BISSAYO**

Freddy **OUILIBONA NZAH**

David **DOTE KOÏMARA**

Amandine **SANGUIBE**

#### **Infographie**

Bélisaire Dorval **SAHOUUL**  
Christian **BANDALI**